



HAL
open science

New informations and interprétation of the remains of the temple of Senwosret I at Tod

François Larché

► **To cite this version:**

François Larché. New informations and interprétation of the remains of the temple of Senwosret I at Tod. The Journal of Ancient Egyptian Architecture, 2018, 3, pp.100-139. hal-03323110

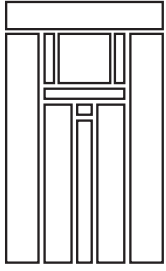
HAL Id: hal-03323110

<https://hal.science/hal-03323110>

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



The Journal of **Ancient Egyptian Architecture**

vol. 3, 2018

Nouvelles données et interprétation des vestiges du temple de Sésostris I^{er} à Tôd

François Larché

Cite this article:

Fr. Larché, 'Nouvelles données et interprétation des vestiges du temple de Sésostris I^{er} à Tôd', *JAEA* 3, 2018, pp. 100-139.

JAEA

ISSN 2472-999X

Published under Creative Commons CC-BY-NC 2.0

www.egyptian-architecture.com

Nouvelles données et interprétation des vestiges du temple de Sésostris I^{er} à Tôd

François Larché

À Tôd,¹ deux pylônes miniatures inscrits aux noms de Ptolémée IV Philopator (221-205 av. J.-C.) furent construits de part et d'autre de la rampe d'accès au quai-tribune, relié au temple par un dromos. Ces pylônes laissent supposer un projet beaucoup plus vaste comme la construction d'un nouveau temple. Un demi-siècle plus tard, ses successeurs adossèrent (ou bien seulement décorèrent ce qui ne l'était pas encore) deux vestibules en grès à la façade du temple en calcaire de Sésostris I^{er}. La décoration s'est étalée sur près de trois siècles. Elle est aux noms de Ptolémée VIII Évergète II (145-116 av. J.-C.), Ptolémée X Alexandre I^{er} (107-88 av. J.-C.), Ptolémée XII Néos Dionysos Aulète (80-51 av. J.-C.) et Cléopâtre VII (51-30 av. J.-C.) alors que les parements extérieurs furent décorés beaucoup plus tard sous Antonin le Pieux (138-161 ap. J.-C.). Certains constructeurs avérés comme Ptolémée VI ou IX² ont mis en œuvre de grands projets architecturaux dans d'autres temples thébains. Cependant, leur intervention n'apparaît pas (ou n'a simplement pas été conservée) dans la décoration des vestiges ptolémaïques à Tôd. Comme le montrent de nombreux exemples du Nouvel Empire à Thèbes, la décoration du temple de Tôd doit être dissociée des phases de sa construction.

Une large place y est accordée à Montou et à ses compagnes, Tanent et Rattaouy, à laquelle une salle est consacrée. Cette salle 'des déesses' donne accès à des cryptes dans lesquelles sont représentées près de 120 statues et objets culturels, dont une évocation d'un naos en or. Le cartouche *hpr-k3-r*^c gravé sur la représentation de ce naos est commun à Sésostris I^{er} et Nectanébo I^{er}. Le naos d'origine ayant disparu, aucun critère stylistique ne pourra jamais permettre d'attribuer son éventuelle décoration à un règne ou à un autre. N'étant pas philologue, il m'aurait été impossible de prendre parti dans un débat épigraphique d'autant plus que les critères stylistiques sont toujours

-
- 1 Cette étude n'aurait pas abouti sans l'aide et la patience de Geneviève Pierrat et Marc Étienne, tous deux conservateurs au département des Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre et fouilleurs du site de Tôd pendant de nombreuses campagnes. Je leur suis très reconnaissant de m'avoir ouvert leur documentation et d'avoir participé à de nombreuses discussions pour répondre à mes questions sur ce site. Ils m'ont apporté d'innombrables précisions sur l'inventaire de Bisson de la Roque tout en discutant mes hypothèses de façon constructive, ce qui a permis l'aboutissement de cet article. Ce dialogue scientifique a été très enrichissant et je les en remercie sincèrement. Je remercie également le musée du Louvre et l'IFAO pour m'avoir facilité la consultation des archives photographiques et de l'inventaire de Bisson de la Roque. Mon regret est de n'avoir pas eu accès au magasin lapidaire du site ni à son inventaire. Pour faciliter la description des éléments d'architecture, l'orientation du temple sera simplifiée par rapport au nord géographique : l'entrée ptolémaïque sera dite à l'ouest, le naos supposé à l'est, le trésor au nord et l'accès moderne au sud.
 - 2 Je remercie F. Relats de m'avoir signalé l'article de S. Cassor-Pfeiffer (Cassor-Pfeiffer (2008), pp. 21-77) dans lequel l'auteur nuance d'ailleurs page 61 l'attribution à Ptolémée X de la décoration et la deuxième partie publiée dans le même journal aux pages 235-265. Pour Ptolémée VI qui a aussi une grande activité thébaine, F. Relats m'indique deux articles : Minas-Nerpel (1996), pp. 51-78 et (1997), pp. 87-121).

à prendre avec précaution. Cependant, Nectanébo I^{er}, souverain³ de la 30^e dynastie, ne semble pas être intervenu à Tôd où aucun bloc à son nom n'a été identifié dans le magasin du site⁴ alors que l'activité de Nectanébo II est bien documentée. Une attribution⁵ à Sésostris I^{er} permettrait de supposer que le constructeur ptolémaïque ait voulu démontrer l'ancienneté du temple en le rattachant à ce souverain si glorieux. Ainsi cette représentation a laissé penser que le naos existait encore sous les Ptolémées dans un temple plus ancien. Ce dernier, intact ou partiellement remanié, aurait alors été restauré pour l'adapter aux besoins liturgiques de l'époque.

À Karnak, les observations faites par E. Laroze⁶ sur les remplois dans les fondations du temple d'Opet m'ont incité à reconsidérer l'hypothèse que j'avais proposée dans les mélanges Murnane⁷ et dans laquelle j'attribuais au Nouvel Empire, à la suite de B. Kemp,⁸ la construction du radier du temple de Tôd. En effet, après avoir observé les photographies et le plan des fouilles de Bisson de la Roque, il semble aussi possible d'imaginer ce radier comme une fondation installée à l'époque ptolémaïque. Le plan des fouilles montre un dallage en brique crue⁹ (pl. 10a), tangent aux côtés sud et est du radier. Avant son démontage par Bisson de la Roque, ce dallage se poursuivait jusqu'au parement intérieur de l'enceinte sud qui lui est contemporain.¹⁰ Bisson de la Roque propose que cette enceinte et le dallage associé en brique soient contemporains de la construction du vestibule ptolémaïque. Les observations qui vont suivre allant démontrer que le radier est également ptolémaïque, il est possible d'établir dès maintenant un lien entre le radier et le dallage en brique.

Selon moi, ce radier a dû supporter toutes les superstructures du sanctuaire et des chapelles adjacentes du temple à l'époque ptolémaïque. Dans cette hypothèse, le plan du temple de Tôd se rapprocherait alors des plans des temples d'Edfou et de Denderah (à Esna la partie arrière n'est pas dégagée) sur lesquels la partie donnant accès à la cella (vestibule ou salle hypostyle) est légèrement plus large que celle-ci. Les deux courts parements orientaux du vestibule auraient alors ici pu être préparés pour recevoir une décoration. La scène inachevée conservée sur la moitié sud de ce

3 Étienne (1995), p. 498, n. 141 : Ces fragments pourraient 'se rapporter, d'après des critères épigraphiques, non à Sésostris I^{er} mais à Nectanébo I^{er}, qui possède le même nom de couronnement. Si cette hypothèse s'avère exacte, il conviendrait de réexaminer l'attribution à Sésostris I^{er} du naos de *Kheper-ka-Râ* représenté dans la crypte ptolémaïque, sans oublier, par comparaison avec des représentations similaires à Dendérah par exemple, que la conservation d'une pièce de mobilier culturel ancien est possible. Il semble cependant, d'après C. Barbotin, que ces fragments remontent bien au Moyen Empire et que de ce fait Nectanébo I^{er} ne soit pas attesté à Tôd.'

4 L. Postel m'a signalé cette absence *contra* Pierrat *et alii* (1995), p. 442. L'existence de ces blocs en calcaire de Nectanébo I^{er} ne peut être évoquée qu'avec la plus grande prudence.

5 Bisson de la Roque (1937a), p. 146 : inv. 1992 ; Thiers (2003), vol. 2, pp. 210, 212 ; vol. 3, pp. 203, 284 II/7.

6 Laroze (2010), pp.219-238. Le temple ptolémaïque d'Armant est aussi installé sur un radier construit de blocs remployés, voir Postel (2015), pp. 24-38 : 'Ces fondations sont constituées de caissons en gros blocs de grès soigneusement appareillés ; destinés à supporter les murs, ils sont comblés au-dessous de l'espace intérieur des salles par au moins trois assises de blocs de calcaire ou de grès non jointoyés, entre lesquelles a été répandue une couche de sable. Alors que les murs des caissons comprennent uniquement des blocs de carrière, le remplissage est formé de remplois de diverses périodes... Pour l'essentiel, les fondations renferment des blocs du Moyen Empire en calcaire et des blocs du Nouvel Empire, en grès dans leur grande majorité'.

7 Larché (2009), pp. 162-228.

8 Kemp (1980), pp. 290-296.

9 Bisson de la Roque (1937a), pl. III : ce dallage y est appelé radier en briques crues à ± 0.

10 Bisson de la Roque (1937a), pp. 3-4 : 'La face intérieure [de l'enceinte] était reliée au temple par un radier [dallage] en briques crues de profondeur diverse suivant le sol de limon. Ce radier [dallage] formait sol du long côté sud-ouest du temple. Il bloquait les fondations du temple (fig. 3). Aucune construction antérieure à l'abandon du temple, fin IV^e siècle de notre ère, n'y a été reconnue. Il fut fouillé à -1,80 m sur le côté du massif Évergète II et à - 2 m sur le même côté de la construction d'Usirtaten I^{er} [radier]. Il s'y confond avec le limon ou sol vierge. Il est difficile de distinguer brique crue et limon dans une couche inondée, par infiltration après chaque crue annuelle, jusqu'au niveau + 1,8 m. le raccord du radier [dallage] avec les fondations XII^e dynastie [radier] n'a pas été nettement reconnu. Il est évident que nous avons radier [dallage], sol de cour et mur d'enceinte du dernier temple qui, très certainement postérieurs au Nouvel Empire, paraissent avoir été établis, dans leur aspect retrouvé, au plus tôt après le passage des Perses et, plus vraisemblablement, lors de la construction du pronaos ou massif grès Évergète II'.

parement¹¹ est gravée juste au-dessus de l'assise de fondation qui forme ici l'extrémité orientale de la fondation du mur sud du vestibule (pls. 17e, 20a). Il faut remarquer que c'est exactement le plan déjà proposé par Bisson de la Roque, seule sa datation différant de celle que je vais argumenter après avoir présenté les hypothèses de Bisson de la Roque en 1937 puis celle de B. Kemp en 1993.

1

L'hypothèse du vestibule ptolémaïque s'adossant au temple préexistant de Sésostris I^{er}

En archéologie deux principes s'imposent, surtout face à un site aussi complexe :

- les solutions les plus simples sont souvent les plus vraisemblables, les hypothèses compliquées reposant sur des indices fragiles ou discutables n'étant par essence guère convaincantes ni même recevables d'un point de vue méthodologique ;
- les observations de terrain sont essentielles même dans le cas de fouilles anciennes et il est préférable, en l'absence de preuves contraires, de faire confiance aux dessins et aux rapports du fouilleur, plutôt que de suggérer qu'il ait pu se tromper. Néanmoins, rien n'empêche de contester les interprétations qu'il en donne.

À Tôd, les descriptions de Bisson de la Roque sont le plus souvent fiables bien qu'elles manquent parfois de précision. Sa publication de 1937 ne prétendait pas à l'exhaustivité puisqu'elle n'est que le rapport d'une fouille en cours. Cependant, les *FIFAO* étant conçus comme 'la publication' de la fouille, Bisson de la Roque ne semble pas avoir envisagé revenir sur une fouille déjà publiée.

Cependant certaines des hypothèses qu'il en déduit peuvent être remises en cause. Sa restitution du plan du temple repose sur des observations très pertinentes comme les tracés dans le limon et les lignes incisées sur les assises du radier. Si ce plan axial peut surprendre par sa ressemblance avec celui d'un temple ptolémaïque (Dendéra, Edfou et probablement Esna), c'est parce que Bisson de la Roque date le radier du Moyen Empire. Il a fait l'hypothèse que le vestibule ptolémaïque a été adossé à la façade ouest du temple de Sésostris I^{er}, lui-même conservé dans sa totalité. Il a estimé que ce temple de la 12^e dynastie était fondé sur le vaste radier assemblé avec les blocs provenant des monuments de la dynastie précédente. Cependant de nombreux détails rendent bien improbable la chronologie des étapes de construction du temple telle qu'il l'a proposée.¹²

La restitution du plan des superstructures construites sur le radier

Les tracés sur le limon (pls. 17, 18a)

Les tracés identifiés sur le limon sur lequel le radier repose ont été décrits de façon souvent énigmatique.¹³ En voici une interprétation la plus neutre possible :

11 Thiers (2003), vol. 2, p. 292, scène 329 et vol. 3, p. 234, scène 329. Pour l'auteur il n'est pas sûr que cette scène ait appartenu au programme décoratif du temple. Cependant, ce personnage pourrait appartenir au défilé de porteuses d'offrande dont la gravure inachevée est bien visible à la base du parement extérieur du mur sud du vestibule ptolémaïque (pl. 20a).

12 Bisson de la Roque (1937a).

13 Bisson de la Roque (1937a), p. 14, pl. II : 'Le tracé sur limon (pl. II) semblerait donner : un vestibule ayant 9,50 m de largeur intérieur et au moins 7,15 m de profondeur, à -1,55 m, avec deux fondations de pilier ayant 2,10 m au carré ; un mur de fond du vestibule ayant 1,70 m d'épaisseur, à -1,65 m ; un couloir de façade de sanctuaire ayant même développement intérieur que le vestibule et 3 m de profondeur, à -1,55 m ; le sanctuaire ayant 7,80 m dans l'axe sur 6,60 m, à -1,75 m. Si l'on admet un temple directement construit sur ce tracé de limon, ce temple aurait eu trois largeurs extérieures : 6,40 m au sanctuaire,

- le tracé dessiné sur le limon (au niveau -155 cm) un espace A barlong (L : 9,50 ; l : 7,15 m ; pl. 18a) au milieu duquel apparaissent 2 fosses carrées (l : 2,10 m) destinées chacune à un plot de fondation individualisé (pls. 16e, 17c+d+e) ;
- cet espace A est délimité à l'est par le tracé d'un mur (ép. 1,70 m) apparaissant au niveau -165 cm ;
- à l'est de ce mur, un tracé dans le limon (au niveau -155 cm) délimite un second espace B barlong (L : 9,50 m comme l'espace A ; l : 3 m) dans le prolongement de l'espace A ;
- à l'est de l'espace B, le tracé (au niveau -175 cm) sur le limon encadre l'espace C placé sur l'axe (L : 7,80 m ; l : 6,60 m).

Au-dessus de ces tracés sur le limon, des briques crues furent étalées dans une couche de sable versée sous toute la surface du radier. Certaines briques semblent être des repères, surtout celles placées de champ ou debout, alors que la plupart des autres sont posées à plat. En particulier, celles alignées au nord de l'espace C semblent avoir servi à établir le niveau de pose de l'assise 1 du radier (pls. 17, 18a).

*Les lignes incisées sur les assises du radier*¹⁴

Les lignes visibles sur le lit d'attente des assises du radier semblent avoir été incisées précisément à l'aplomb des tracés identifiés sur le limon (pls. 19, 20c). Ce positionnement tend à démontrer que la mise en place du radier appartient à la même étape de construction que celle dessinée dans le limon.

- ces lignes délimitent, sur les assises superposées, un espace C de même dimension que l'espace C défini sur le limon (pl. 18c) ;
- des lignes parallèles sont incisées sur l'assise 2 (au niveau -90 cm) à l'aplomb des tracés (à 4,80 m au nord de l'axe) du limon qui délimitent les espaces A et B ;
- le tracé délimitant sur le limon (à 4,80 m de l'axe) le petit côté de l'espace A est reproduit à son aplomb, par une ligne incisée, sur l'assise 2 (au niveau -90 cm) du radier ;
- le tracé sur le limon est interrompu sur le 'mur' séparant l'espace A de l'espace B alors qu'à son aplomb, une ligne est incisée de façon continue sur l'assise 2 (au niveau -90 cm) ;

12,30 m au couloir façade du sanctuaire et au moins 14,80 m sur la façade du vestibule à piliers... Au-dessus de ce tracé sur limon, furent trouvées des briques crues et une couche de sable, sous toute l'étendue de la plate-forme ... Certaines briques semblent être des repères, surtout celles placées de champ ou debout ; le plus grand nombre, celles alignées dans la partie à gauche du sanctuaire, posées à plat, semblent avoir servi à établir le niveau d'assise inférieure de construction... '.

14 Bisson de la Roque (1937a), pp. 14-15 : 'Les tracés relevés sur les différentes assises de cette plate-forme de fondations (pl. I) coïncident avec les tracés trouvés sur le limon : même emplacement et mêmes dimensions de sanctuaire ; même lignes, au niveau d'assise - 0,90 m, parallèle et à 4,80 m à gauche de l'axe, dans le premier vestibule et le couloir-façade du sanctuaire ; deux îlots -1,15 m de fondations juste au-dessus des creux de fondations de pilier, dans le premier vestibule ... Le tracé sur sol vierge : c'est le projet que le roi pioche avec la houe. Le sable est une matérialisation du versement de grains... En outre, il est possible d'expliquer la ligne semblant fermer le vestibule sur le côté, à 4,80 m de l'axe, qui est tracée sur le limon et l'assise à -0,90 m. Cette ligne, sur le limon, est interrompue sur le mur entre vestibule et couloir façade du sanctuaire ; alors qu'à l'assise -0,90 m elle se continue sur ce même mur. Dans le couloir façade du sanctuaire, elle indique la ligne de fermeture, la ligne du mur de côté. Elle aurait été continuée jusqu'à la façade du temple, à travers le vestibule, comme ligne repère. Outre cette indication-repère, elle peut être considérée, dans le vestibule, comme marquant l'axe d'entre-colonnement. Nous aurions ainsi, sur la ligne de deux piliers, de chaque côté de l'axe du temple : mur de pourtour du temple 1,09 m, espace 1,45 m, pilier 1,23 m. Ceci donnerait deux piliers de travée centrale plus épais que les deux autres, en tenant compte naturellement que le tracé-limon des deux piliers de travée centrale est beaucoup plus grand que la base du pilier lui-même. Cette base pourrait être déterminée d'après le tracé -0,90 m, parallèle à la façade et coupant le tracé d'entre-colonnement : ce tracé indiquerait la ligne de façade des deux piliers de travée centrale. Cette interprétation donnerait 1,50 m au carré pour les piliers de la travée centrale. Les deux autres piliers auraient 1,23 m au carré'.

- deux plots de fondations (l : 1,15 m) ont été identifiés à l'aplomb des 2 fosses carrées creusées dans l'espace A (pls. 16e, 19) ; chacun (l : 1,23 m) est construit à 1,45 m du 'mur' (ép. 1,09 m) formant le petit côté de l'espace A. Le tracé sur le limon à l'aplomb de chaque plot délimite une surface supérieure à celle de la base du pilier. La dimension de cette base peut être estimée (l : 1,50 m) grâce à son alignement occidental qui est marqué par une ligne incisée (au niveau - 90 cm) parallèle à la façade et perpendiculaire au tracé du petit côté.

Les interrogations suscitées par le plan restitué de Bisson de la Roque

Ce dernier tracé du petit côté de l'espace A a gêné Bisson de la Roque qui a ajouté sur son plan¹⁵, malgré l'absence de fondation, un pilier supplémentaire de part et d'autre des deux restitués sur les plots existants. L'emplacement des petits côtés de l'espace A perturbant sa restitution, il a assimilé leur tracé dans le limon à un repère marquant l'entrecolonnement avec le pilier ajouté au nord et au sud des deux plots de fondation. Curieusement il n'a pas remarqué que, dans l'espace B, les tracés qui délimitent les petits côtés sont parfaitement alignés avec ceux délimitant les petits côtés de l'espace A. Ces tracés de l'espace A ne peuvent pas être considérés comme marquant l'axe d'entrecolonnement des 2 hypothétiques piliers que Bisson de la Roque a ajoutés, sans aucun vestige archéologique, au nord et au sud dans sa restitution.

Son hypothèse de restituer des murs à l'aplomb des tracés dans le limon, dessine des superstructures aux largeurs extérieures décroissantes d'ouest en est : l'espace A (au moins 14,80 m), l'espace B (12,30 m), l'espace C (6,40 m) (pl. 18a). Ici aussi, la description de son hypothèse ressemble souvent à une devinette¹⁶. En voici un résumé : il estime qu'avant l'époque ptolémaïque, l'accès au temple en calcaire de Sésostris I^{er} se faisait par une seule porte axiale ouvrant sur un vestibule au plafond soutenu par 4 piliers en granite. Ce vestibule débouchait sur un couloir entourant les 4 côtés d'un sanctuaire axial en granite. Ce couloir desservait également neuf chapelles rayonnantes, dont trois à l'est et trois sur chacun des deux côtés du sanctuaire.¹⁷ L'ensemble formait un volume rectangulaire (20 x 25,70 m) d'une hauteur uniforme (~4,50 m sur le plafond et 3,90 m sous plafond), le sanctuaire n'étant pas moins haut que le reste.

Si le concept de ce plan correspond bien aux tracés de construction, des incompatibilités apparaissent cependant dans sa restitution :

- ayant besoin de piliers en granite à poser sur les deux plots de fondation de l'espace A, Bisson de la Roque les assimile à des éléments en granite retaillés en forme de colonnes à l'époque copte mais découverts remployés dans la mosquée du Kôm.¹⁸ Cependant les textes au nom de Sésostris I^{er} qui y sont gravés (T1073 [h : 220 cm, Ø 27 cm] ; T510 [h : 175 cm, Ø 28 cm] ; mosquée [h : 280 cm]) ressemblent fort à ceux des jambages de la porte en granite de Sésostris I^{er} (pls. 11-13). En particulier le texte du jambage (T1127 + T1128) est identique à celui du bloc

15 Bisson de la Roque (1937a), p. 8, fig. 6.

16 Bisson de la Roque (1937a), p. 16 : 'Avant Évergète II, le naos ou temple calcaire d'Usirtaten I^{er} comprenait : une entrée unique, un vestibule à quatre piliers en granit rose, un couloir de pourtour de sanctuaire-reposoir, ce sanctuaire à porte en granit rose aux deux extrémités, et neuf chapelles rayonnantes, dont trois au fond et trois sur chacun des deux côtés du sanctuaire (fig. 6). L'ensemble formait un rectangle de 25,70 m sur 20 m, d'une hauteur uniforme d'environ 4,50 m. Le sanctuaire n'était pas moins haut que son pourtour (Ile partie, p. 108)'.

17 Bisson de la Roque (1937a), p. 8, fig. 6.

18 Bisson de la Roque (1937a), p. 107 : 'Des colonnes coptes en granit rose, de taille dite au raclor pour recevoir un enduit, se trouvent dans la grande mosquée du kôm et sont aussi dispersées sur le sol du village ou enterrées en différentes places. Elles sont d'au moins deux dimensions différentes. Certaines laissent voir des colonnes d'inscription au nom d'Usirtaten I^{er}... Je pense plutôt que ces colonnes coptes ont été taillées dans des éléments de parois, piliers et portes du temple XII^e dynastie détruit au V^e siècle de notre ère. Je suppose que ce petit temple avait un premier vestibule [espace A] à piliers et un sanctuaire en granit rose [espace C]'.

remployé dans la mosquée. Ces remplois en granite proviennent certainement de jambages de porte et non pas de piliers. Par conséquent, aucun pilier en granite de Sésostri I^{er} n'ayant été identifié, il faut trouver un autre élément à poser sur les 2 plots de fondations de l'espace A. Il est curieux que Bisson de la Roque n'ait pas fait la relation entre ces plots et l'architrave ptolémaïque encastrée en place, dans leur alignement, de part et d'autre de la porte ptolémaïque. Le départ décoré de l'architrave sud, encore en place au sommet du mur, est tangent à la porte axiale (pls. 16e, 18b ; cf. 3. *L'architrave perpendiculaire aux assises en grès*). D'autre part, son hypothèse d'ajouter 2 piliers supplémentaires dans l'espace A ne repose sur aucun indice archéologique ni plots de fondation. Elle doit être supprimée.

- Bisson de la Roque restitue un sanctuaire axial en granite (à l'aplomb de l'espace C) ayant comme porte les fragments en granite de Sésostri I^{er} remployés sous l'église construite sur le radier. Il a réalisé que cette porte avait une hauteur lui permettant d'appartenir au temple en calcaire de ce roi. La hauteur sous plafond de ce temple¹⁹ (~ 3,90 m) correspond à celle de la profonde encoche horizontale taillée de part et d'autre du linteau en granite pour recevoir les dalles de couverture du temple (pls. 12, 13, 22). L'assemblage des fragments conservés de la porte (h : 4,10 ; L : 2,80 ; l passage : 1,35 m) montre qu'elle était encastrée dans un mur dont l'épaisseur (2 coudées) correspond à celle du mur conservé du temple en calcaire (pls. 12, 13, 21, 22). Il est donc physiquement possible que cette porte ait été placée dans un des murs disparus du temple de Sésostri I^{er}. Cependant il semble improbable qu'elle soit la porte d'un sanctuaire en granite. En effet, des encoches profondes de ~20 cm ont été taillées verticalement le long des chambranles décorant les jambages en granite de la porte. Cet aménagement en baïonnette du joint laisse supposer que des blocs, probablement en calcaire et également taillés en baïonnette inversée, s'appuyaient contre les jambages.

Une observation incomplète et déformée par une certitude sur la datation du radier

S'il a bien identifié le mur en calcaire de Sésostri I^{er} (h : 3,90 m), qui a été partiellement conservé dans le vestibule ajouté à l'époque ptolémaïque, Bisson de la Roque n'a pas remarqué que sa fondation, également en calcaire, apparaissait indépendante de l'imposant radier²⁰ (20 m du nord au sud et 23,5 d'est en ouest) construit adjacent à sa face orientale. Il a dû voir que ce radier se prolongeait sous les jambages de la porte axiale ptolémaïque à laquelle il servait de fondation comme le montrent deux de ses photos (pls. 7, 8b+c). En revanche, s'il a bien compris qu'à l'emplacement de cette nouvelle porte ptolémaïque le mur de Sésostri I^{er} avait bien été démonté, il n'en a pas conclu que sa fondation avait également été démantelée pour laisser la place à une nouvelle fondation sous la forme d'une excroissance vers l'ouest du radier. Le démontage de ce radier a montré qu'il était composé de 4 assises²¹ assemblant des blocs en granite, en grès et en calcaire dont beaucoup sont

19 Bisson de la Roque (1937a), p. 8 : 'La hauteur, sans dalle de plafond, était de 3,87 m sur le mur-façade'.

20 Bisson de la Roque (1937a), p. 8 : 'La plate-forme de fondations du temple d'Usirtasen 1^{er} avait 25,70 d'axe sur 20 m'. Si sur le plan de Bisson (pl. II, pl. 21), les petits côtés est et ouest du radier ont bien 20 m de long, le long côté nord n'a que 24 m entre les deux angles conservés nord-est et nord-ouest et non pas 25,70 m comme il l'écrit. En effet, cette longueur restituée oblige à allonger le radier vers l'ouest jusqu'à l'aplomb du parement ouest du mur de Sésostri I^{er}. D'ailleurs cette longueur aurait dû atteindre 26,20 m et non pas 25,70 m dans son hypothèse de lier le radier à la fondation du mur de Sésostri I^{er} (pl. 21). Dans un premier temps, Bisson ne reconnaît pas réellement le radier (p. 3 : 'Le raccord du radier avec les fondations 12^e dynastie n'a pas été nettement reconnu') puis, plus loin, il estime que ce dernier et le mur en calcaire de Sésostri I^{er} sont liés (p. 7, Bisson de la Roque (1937a), pl. II et fig. 5 : 'Il y a à Tôd un mur d'Usirtasen I^{er} enchâssé dans un pronaos d'Evergète II. Ce mur se rattachait à une plate-forme de fondation, dont le pourtour et des portions furent trouvés sur une couche de sable, au-dessus du limon où un tracé de temple est taillé').

21 Bisson de la Roque (1937a), p. 11, fig. 7 et p. 113, fig. 66 : les deux coupes du radier représentent, du bas vers le haut, 3 assises en calcaire recouvertes par une assise supérieure en grès (pl. 15). Si cette dernière conserve la même épaisseur dans les

des remplois de monuments datés de la 11^e dynastie.²²

Bisson de la Roque a publié un inventaire précis des remplois qu'il a découverts au moment du démontage du radier. Ainsi, il a décompté 17 blocs au nom de Nebhêpetrê-Montouhotep II²³ et 23 au nom de Scânkhkarê-Montouhotep III²⁴ (Montouhotep III et Montouhotep V chez Bisson de la Roque). Du premier, il a des éléments en grès (fragments de colonnes octogonales Ø 45 cm, trois portes avec deux linteaux), en calcaire (parements en relief dans le creux et un élément de porte) et un socle de statue en granite T1510. Du second, il décrit les éléments de deux monuments en calcaire décoré en relief, dont une dalle de plafond permettant de restituer une chapelle large de 3 coudées. Il a également extrait une architrave en calcaire (pls. 14f, 20) et un groupe statuaire en granite (pl. 16c)²⁵ d'Amenemhat I^{er}, ce qui l'induit à conclure²⁶ que le radier est l'œuvre de son fils Sésostri I^{er}. Pour Bisson de la Roque, ce dernier aurait ainsi remployé les éléments démantelés des monuments de ses prédécesseurs, dont son père, dans un radier de fondation sur lequel il aurait construit son nouveau sanctuaire.

Cependant, ni la description du radier faite par Bisson de la Roque ni son plan ne suffisent à prouver que d'autres éléments des 11^e et 12^e dynasties²⁷ découverts sous l'église ou dans son dallage, n'étaient pas encore en place dans le radier (pls. 9, 11). La découverte la plus intrigante est celle du fragment T1992, attribué à Nectanébo II, sous l'assise supérieure du radier, dans l'axe et devant l'emplacement supposé du sanctuaire restitué par Bisson de La Roque.²⁸

deux coupes, la hauteur des 3 assises en calcaire diffère d'une figure à l'autre : autour du trésor (dépôt 1), l'assise 1, ici la plus épaisse, est recouverte par 2 minces assises (p. 113, fig. 66) alors qu'au centre du radier les assises 1 et 2 sont plus minces que l'assise 3. C'est également l'impression donnée par une photographie (planche 17a et Bisson de la Roque (1937a), p. 12, fig. 8). La restitution proposée par Kemp est probablement schématique (Kemp (1980) p. 292, fig. 80).

22 C'est ce que suggère Bisson dans sa présentation (Bisson de la Roque (1937a), pp. 61-104).

23 Bisson de la Roque (1937a), pp. 62-78.

24 Bisson de la Roque (1937a), pp. 79-98. L. Postel m'a signalé que seuls 29 de ces blocs ont été trouvés en place dans les assises du radier à l'issue du démontage en 1936.

25 La partie inférieure du groupe statuaire (T1060 + T2517) avec Sekhmet semblerait provenir de déblais plutôt que de la maçonnerie du radier. D'après L. Postel, l'indication 'engagé sous l'assise inférieure' repose sur une erreur de lecture du registre d'inventaire, cette mention concernant le bloc précédent. Un fragment de la partie supérieure provient d'installations tardives placées entre le reposoir de Thoutmosis III et l'enceinte (Vercoutter (1950), p. 77 et pl. VII, 1).

26 Bisson de la Roque (1937a), p. 105.

27 Bisson de la Roque (1937a), p. 58 : 'L'emplacement du sanctuaire de Montou restait marqué par des débris en granit non utilisés [les fragments de la porte de Sésostri I^{er}]... L'endroit fut choisi pour une église. À cet effet fut nivelé le terrain à -35 cm [plutôt ±0]. Parmi les éclats calcaires abandonnés par les carriers, furent trouvés, au niveau des fondations de l'église, des fragments décorés. À peu près tous sont de la 11^e dynastie. Quelques-uns sont d'Usirtaten I^{er} [T1151, T1174, T1175, T1791]. L'église fut bâtie en briques crues, même en substructions. Les restes de granit furent horizontalement disposés au sol de l'église [non, ils étaient déjà en place dans le radier]'. Bisson de la Roque (1937a), p. 108 : 'La porte en granit rose (figs. 61 à 63) a 4,10 m de hauteur, 2,80 m de largeur dont une ouverture de 1,35 m, d'après l'assemblage hypothétique de différents morceaux trouvés dans le dallage de l'église (pl. 11a, T1545, 1063) ; portion de dallage situé dans l'axe du temple et à l'emplacement supposé du sanctuaire. Elle a été débitée par les Coptes [non, par le constructeur ptolémaïque]. Elle devait donc subsister dans le temple ptolémaïque et romain [oui mais débitée et remployée dans le radier]. Le texte donne 'aimé de Montou, seigneur de Tôd'. Deux morceaux de granit anépigraphes (T1064 et 1065), trouvés dans le même emplacement, peuvent provenir de cette porte'.

28 Bisson de la Roque (1937a), p. 8, fig. 6 et p. 146 ; Étienne (1995), p. 497, n. 140 : 'T1992 : fragment de cartouche au nom de *Sndm-jb-R' stp-n Jn-hr* se rattachant à la série des blocs des litanies et de la procession des génies économiques, avec le même nom de couronnement ou le nom de naissance *Nht-Hr-hh s R' mry Jmn*. Ces cartouches sont ceux de Nectanébo II (von Beckerath (1984), p. 283) et non de Nectanébo I^{er} comme indiqué de façon erronée par F. Bisson de la Roque (Bisson de la Roque (1937a), pp. 143-147) et repris par C. Desroches-Noblecourt et C. Leblanc (Desroches-Noblecourt et Leblanc (1984), pp. 98-99)'. L. Postel m'a indiqué que ce bloc T1992 était en calcaire plutôt qu'en grès. Le cartouche étant presque entièrement arasé, il doute également de son attribution à Nectanébo II. En l'absence de photo, le dessin du registre de fouilles ne lui permet pas de déterminer le style du relief qui pourrait, d'après lui, tout aussi bien être ramesside car d'autres blocs en calcaire avec décor sans doute ramesside ont été découverts ailleurs. En l'absence de décor de Nils sur le dessin, L. Postel estime que rien ne permet de lier ce bloc en calcaire à une autre série de blocs en grès de Nectanébo trouvés à la périphérie du temple.

Si Bisson de la Roque n'a pas inclus dans le radier les blocs du soubassement de l'église, c'est que la plupart étaient postérieurs au Moyen Empire (*infra. Les fragments en calcaire remployés dans le radier*) et que son interprétation était bloquée par sa certitude que la cella de Sésostri I^{er} avait été conservée jusqu'à l'époque ptolémaïque. Cette certitude a perduré alors que, au contraire, je considère ces blocs mentionnés sous l'église comme faisant partie intégrante du radier initial (*infra. Les fragments en calcaire remployés dans le radier*). En outre, je n'envisage pas de remaniement possible du radier puisque chacun de ses composants, même ceux en surface, apparaît contemporain de la construction du radier (voir description ci-après).

Les fragments de la porte en granite de Sésostri I^{er} remployés dans le radier

Bisson de la Roque a volontairement exclu de son dessin du radier (Bisson de la Roque (1937a), pl. I) les fragments en granite provenant de jambages (T 1064) et de linteaux (T1545, T1075, T1127, T1128) au nom de Sésostri I^{er} (pls. 11-13) alors que ces fragments sont clairement dessinés sur celui des vestiges de l'église et du village (Bisson de la Roque (1937a), pl. III). Il lui était difficile de faire autrement sans rendre caduque son attribution du radier à Sésostri I^{er}. Il semble ainsi avoir sélectionné à sa convenance les faits archéologiques en ne représentant pas tous les blocs sur le même plan. C'est la raison pour laquelle j'ai essayé de replacer tous ces blocs dans leur contexte en superposant les deux relevés de Bisson de la Roque de façon à reconstituer un dessin unique (pl. 10a+b).²⁹ Ce dernier permet de positionner exactement les gros fragments remployés en granite au-dessus des blocs du radier. Ainsi, ces fragments apparaissent posés sur l'assise 3 en calcaire mais ils ne sont pas tous orientés comme les blocs de cette assise.

Le radier ayant été démantelé, il n'en reste plus que les photographies. Celles-ci ne permettent certainement pas de confirmer l'hypothèse de Bisson de la Roque qui estimait que les fragments en granite avaient été apportés ici, au 6^e siècle, comme fondation de l'église. Au contraire, rien ne les empêche physiquement d'être des remplois dans le radier au même titre que ceux de la 11^e dynastie même si ces derniers remplois ont été découverts principalement au pourtour de l'assise inférieure du radier. En effet, il ne faut jamais oublier que plus de la moitié du volume du radier avait déjà disparu au moment de la fouille. Ainsi, cela serait étonnant que certains de ces très nombreux blocs disparus n'aient pas été décorés.

Les fragments en granite ont donc été remployés (au niveau ± 0 correspondant au dallage du vestibule ptolémaïque) à la surface du radier.³⁰ L'église construite sur ce dernier repose ainsi directement sur ces fragments (pl. 11c+d). S'ils ont bien été transportés à cet endroit lors du démantèlement du mur dans lequel la porte était encastrée, rien ne prouve que cette opération date de la construction de l'église. Bisson de la Roque avait supposé que ces fragments avaient été apportés de loin pour constituer le dallage de l'église. Cependant, cette dernière n'avait pas besoin d'être fondée sur de gros blocs en granite dont la mise en place a demandé d'importants efforts qui semblent incompatibles avec la faible qualité architecturale de l'élévation de l'église faite d'un assemblage grossier de petits blocs de pierre et de briques crues. Au contraire, à l'époque ptolémaïque, ces remplois de gros blocs

²⁹ Persuadé que ces blocs en granite avaient été mis en place au moment de la construction de l'église, Bisson de la Roque les dessine bien sur le relevé des vestiges de l'église et du village (Bisson de la Roque (1937a), pl. III) mais omet de les représenter sur le relevé de la plate-forme (Bisson de la Roque (1937a), pl. I) alors qu'il aurait dû fondre ces deux relevés en un seul (pls. 10a+b, 19).

³⁰ Ces fragments de la porte ont été placés à la surface du radier tout comme le pilier d'Ouserkaf T645 et le bloc en granite T1038 l'ont été à la surface du dallage installé devant la façade du vestibule ptolémaïque. D'autres éléments de jambages en granite au nom de Sésostri I^{er} ont été transformés à partir de la fin de l'époque romaine en fûts de colonne (dont certains ont fini dans la mosquée voisine) ou en meules, ce qui témoigne de la destruction du radier intervenue à cette époque.

en granite ont été remarqués par E. Laroze³¹ à de nombreux endroits de la plateforme du temple d'Opet à Karnak (pl. 25). De plus, ces fragments étant imposants, leur emploi assez proches les uns des autres permet de suggérer qu'ils soient restés près de leur emplacement d'origine.

Pour Bisson de la Roque, le remblai qui aurait servi au 6^e siècle à niveler les vestiges du radier pour construire l'église se trouvait au même niveau ± 0 (soit ~ 30 cm au-dessus de l'assise 3 en calcaire du radier) que ce qu'il considère être, à l'époque ptolémaïque, la surélévation en grès du sol du temple de Sésostris I^{er}. En effet, il a proposé que, sous le constructeur ptolémaïque, au cours de la rénovation hypothétique du temple de Sésostris I^{er}, une assise en grès a été ajoutée aux trois assises en calcaire (et en grès) du radier. Cependant le fait que cette assise soit un ajout (et non pas d'origine comme j'en fais l'hypothèse) est d'un point de vue constructif bien difficile à argumenter sans preuves techniques tangibles. Or, il n'en a apportée aucune. De plus, il n'a pas remarqué que cet ajout d'un dallage supplémentaire en grès aurait de facto diminué la hauteur sous plafond d'un monument déjà très bas ($3,90 - 0,30 = 3,60$ m).

Ces fragments en granite proviennent de la même porte composée de trois très gros monolithes, un linteau et deux jambages, qui ont été débités à l'aide de coins éclateurs dont les impacts sont bien visibles :

- le linteau a été coupé en deux fragments verticaux (T1063 et T1063 + T1545) dont chacun fut également cassé en deux ;
- chaque jambage a également coupé en deux fragments verticaux : cinq fragments (T1074 + T1123 + T102 et T1128 + T1127) permettent de reconstituer le jambage droit alors que le gauche a gardé seulement deux fragments (T510 et T1073) qui ont été retaillés en colonnes.

À part les deux derniers fragments réemployés dans la mosquée du Kôm, tous les autres ont été réemployés à la surface du radier. Il est probable que le constructeur de la mosquée ait extrait les deux fragments (T510 et T1073) de la surface du radier.

La restitution de la porte montre qu'elle provient d'un mur épais de 2 coudées. D'une part, cette épaisseur égale celle du mur conservé du temple en calcaire de Sésostris I^{er} (pls. 12, 13, 21, 22). D'autre part, ce mur en place (pl. 5a) est décoré sur son parement oriental d'une frise de khekerou qui indique la hauteur sous plafond ($\sim 3,90$ m) qui correspond à celle de la profonde encoche horizontale taillée au-dessus du chambranle de la porte en granite (pls. 12, 13, 22). Il est donc physiquement possible que cette porte ait été placée dans un des murs disparus du temple de Sésostris I^{er}. L'encoche horizontale a probablement été aménagée, de part et d'autre du linteau en granite, pour recevoir les dalles de couverture du temple. Des encoches de même profondeur (~ 20 cm) ont été taillées verticalement le long des chambranles décorant les jambages en granite de la porte. Cet aménagement en baïonnette du joint laisse supposer que des blocs (ici en calcaire) également taillés en baïonnette inversée s'appuyaient contre les jambages.

Les profondes encoches verticales et horizontales encadrant les chambranles intérieur et extérieur font apparaître un ressaut très important des joints verticaux latéraux des jambages et des linteaux. Cet aspect autorise à proposer une seconde hypothèse, bien que beaucoup moins probable, sur l'emplacement de cette porte qui pourrait avoir été encastrée dans un mur assez épais probablement en brique crue. Le seul mur de cette espèce connu à ce jour est le mur B qui a été daté de la 12^e dynastie.³² Ce mur B a été arasé à l'époque ptolémaïque pour être remplacé par l'enceinte sud construite à son aplomb. Dans l'hypothèse de l'encastrement de cette porte en granite dans le

31 Laroze (2010), pp. 219-238.

32 Pierrat (1995) pp. 408-412.

mur B, l'arasement de ce dernier aurait alors permis de remployer les fragments de cette porte, désormais détruite, dans l'assise supérieure³³ du radier qui supportait la superstructure disparue depuis. Bien qu'il ait eu aussi une grande largeur (9 m),³⁴ le mur C en brique crue contre lequel Thoutmosis III adossa son reposoir a été daté³⁵ comme étant antérieur ou contemporain à la 11^e dynastie. Ce n'est donc pas un bon candidat pour accueillir la porte en granite de Sésostri I^{er}. Alors qu'il était toujours en place à la 18^e dynastie, ce mur C a été également arasé à l'époque ptolémaïque probablement pour être remplacé, plus à l'ouest, par le mur A dont la porte sépare le dromos de la vaste cour désormais dégagée devant le vestibule ptolémaïque.³⁶

Le fragment attribué à Amenemhat II provenant du radier

Le fragment (T1647 : 15 x 17 x 5 cm) d'une statue en granite, gravé d'une partie du cartouche royal, a été trouvé au nord de l'axe du radier (n° de photo 2486 indiqué dans l'inventaire). Malgré le point d'interrogation du dessin de l'inventaire, et probablement sous l'influence du dépôt des coffres, le cartouche a été restitué comme celui d'Amenemhat II. Cependant aucune statue en granite d'Amenemhat II n'a été trouvée à Tôd alors que plusieurs fragments de statues en granite sont au nom de Sésostri III.³⁷ De toute façon, que ce soit le cartouche de Amenemhat II ou bien celui de Sésostri III, le remploi du fragment dans le radier empêche bien sûr Sésostri I^{er} d'en être le constructeur.

Les fragments en calcaire remployés dans le radier

Faisant l'hypothèse de la transformation des blocs calcaire en chaux³⁸, Bisson de la Roque n'a utilisé dans son hypothèse que les gros blocs lui paraissant plus significatifs. Il n'a malheureusement pas pris en compte les centaines d'autres fragments en calcaire attribuables au temple de Sésostri I^{er} et qui ont été trouvés dans des niveaux de destruction du radier ou bien remployés au sommet de ce même radier dans les structures coptes en briques crues.³⁹ Leur remploi comme matériau de construction n'a été que secondaire à côté de quelques blocs plus grands et parfois intacts remployés dans l'église ou dans d'autres structures coptes.

33 Bisson indique très clairement ce niveau ±0 sur son relevé des vestiges de l'église et du village (Bisson de la Roque (1937a), pl. III). Cependant, son hypothèse de remploi des vestiges de la porte en granite de Sésostri I^{er} l'a empêché de superposer, comme je l'ai fait (pl. 19) ses deux relevés (pls. I et III) en un seul plan.

34 Vercoutter (1952), pp. 69-87.

35 Pierrat-Bonnefois (1999b), p. 67.

36 Étienne (1995), pp. 428-431.

37 Ces précisions m'ont été apportées par L. Postel.

38 Comme trop souvent, les chauxonniers sont accusés sans preuve. Si l'hypothèse d'une exploitation du calcaire pour fabriquer de la chaux semble vraisemblable, aucune trace de four à chaux n'est signalée par Bisson de la Roque et les photographies de fouilles du radier n'en montrent aucun. De tels fours laissent des traces car, pour atteindre 900°, la combustion utilisait beaucoup de bois. Cette combustion laisse toujours dans les fours clairement identifiés la poudre blanche du calcaire calciné ainsi que de nombreuses cendres, ce dont il n'est question nulle part. Cependant les fours à chaux n'étant pas nécessairement installés à proximité de la carrière, le doute subsiste sur l'exploitation du calcaire du radier pour en faire de la chaux ! La grande fragmentation des blocs en calcaire trouvés dans les niveaux de démolition du radier montre qu'ils n'ont pas été remployés comme matériau de construction mais qu'ils ont été éclatés mais cela ne prouve en rien l'œuvre des chauxonniers. Enfin, que seules les élévations supposées en calcaire du temple aient été démontées, alors que le pronaos en grès est resté en partie intact, ne permet en rien d'affirmer que c'est la nature même de la pierre qui était en jeu dans ce démantèlement.

39 Quelques blocs et fragments ont été décrits par Bisson de la Roque (Bisson de la Roque (1937a), pp. 106-112). J. Vercoutter a découvert un fragment en calcaire gravé en creux du nom d'Horus de Sésostri I^{er} au niveau -100 cm auprès du massif C (Vercoutter (1952), p. 77 et pl. VIII.I ; Pierrat (1995), p. 442 ; Barbotin et Clère (1991), pp. 1-32). L. Postel prépare le catalogue de ces petits fragments en calcaire provenant du temple de Sésostri I^{er}. Il les a identifiés grâce aux cartouches, à l'épigraphe, à la polychromie et à la nature du calcaire. Le remploi de blocs en calcaire de ce roi en fondation du vestibule ptolémaïque (pl. 20b) indiquerait plutôt une destruction partielle du temple de Sésostri I^{er} à l'exception de sa façade ouest (Bisson de la Roque (1937a) p. 112, fig. 65).

La présence de ces fragments a incité Bisson de la Roque à faire l'hypothèse que le temple détruit à la fin de l'Antiquité était celui de Sésostris I^{er}. Cette hypothèse a laissé penser par la suite que ce monument devait donc être encore debout à cette date, sinon les éclats auraient été évacués depuis longtemps et beaucoup moins auraient été conservés. De plus, on est en droit d'estimer que si le temple de Sésostris I^{er} avait été démonté à l'époque ptolémaïque, des blocs entiers de son élévation auraient été réemployés dans les fondations du nouveau temple ptolémaïque. Néanmoins, cette absence de blocs entiers de Sésostris I^{er} est impossible à prouver car plus de la moitié du volume du radier avait déjà disparu au moment de la fouille. Ainsi, cela serait étonnant que certains de ces très nombreux blocs disparus du radier n'aient pas été décorés et que les centaines de fragments découverts dans les niveaux de destruction du radier n'en proviennent pas.

Cependant, s'il est troublant que, comme j'en fais l'hypothèse, un temple ptolémaïque ait remplacé celui de Sésostris I^{er} sans qu'aucun bloc de son élévation n'ait été identifié, le contexte archéologique de découverte des fragments du temple de Sésostris I^{er} ne prouve en rien que celui-ci ait été démantelé juste avant la fin de l'époque romaine.

Voici l'inventaire⁴⁰ de ces fragments :

- le fragment en calcaire T1151 (h : 28, L : 50, p : 15 cm), au nom de Sésostris I^{er}, a été trouvé sous le mur ouest de l'église, au sud de l'axe du radier. Il est gravé en creux d'une frise de grands cartouches de ce roi ;
- le fragment T1155, décoré du sommet d'un cartouche et trouvé au même endroit, ne peut pas être attribué assurément à Sésostris I^{er} malgré l'éventuel signe s qui suit le signe ouser dans ce type de cartouche de ce roi ;⁴¹
- le fragment T1174 en calcaire est gravé en creux de la partie inférieure du nom d'Horus de Sésostris I^{er}. Il provient du soi-disant 'remblai d'exploitation de chaux' du côté sud du radier tout comme le fragment en calcaire T1175 gravé en creux du cartouche de ce roi ;



Fig. 1. Fragment T1337 en calcaire décoré en relief.

40 Je remercie G. Pierrat et M. Étienne de m'avoir facilité l'accès à la copie du cahier d'inventaire des fouilles de Bisson de la Roque. A ces fragments, il faut ajouter un bloc en calcaire, gravé en creux au nom de Sésostris I^{er}, découvert dans un dépôt daté, selon G. Pierrat, de l'époque du chantier ptolémaïque du temple, cf. Pierrat (1995), p. 422 (bloc n° OAE 975) et 424 (fig. 14b).

41 Je remercie M. Étienne pour cette précision.

- des fragments en calcaire découverts sous l'église au nord de l'axe du radier (T1201 à T1210, T1212 à T1223 gravés en creux ; T1211, T1242 à T1272, T1312 à T1315 gravés en relief) ;
- des fragments en calcaire découverts dans l'angle nord-est du radier (T1307 à T1310 gravés en creux ; T1294 à T1306 gravés en relief) ;
- le fragment T791 en calcaire gravé en relief du cartouche de Sésostri I^{er} a été découvert au nord de l'axe du radier.

Il faut ajouter à cette liste le fragment (T1337 : 10 x 14 x 4 cm) en calcaire, décoré en relief du sommet du nom d'Horus d'un roi non identifié, et qui a été trouvé sous l'église, au nord de l'axe du radier. La photo et le dessin contredisent l'attribution à Amenemhat II proposée par Bisson de la Roque. M. Étienne estime que les vestiges du signe supérieur seraient davantage le signe du lièvre que celui de l'or. Il estime possible de restituer le mot *Hwn* 'jeune homme' qui figure par exemple dans le nom d'Horus de plusieurs Ptolémées dont Ptolémée IV, Evergète II et XII.⁴² Evergète II étant intervenu sur le mur en calcaire de Sésostri I^{er}, l'hypothèse serait à prendre en considération.

Les fragments en grès employés sous et au-dessus de l'église dans le radier

Bisson de la Roque n'a pas non plus pris en compte les fragments en grès postérieurs au Moyen-Empire mais qui sont bien mentionnés dans son cahier d'inventaire :

- des fragments (T1550, T1551, photo FBR 536) d'architrave au soffite peint en bleu sont attribués à Thoutmosis III⁴³. Ils ont été découverts sous l'église ainsi que le fragment T1072 gravé en relief.
- le fragment T1331 au nom d'Achoris, trouvé sous l'église, se raccorde au fragment T2057 découvert dans une maison du village III ;
- le fragment T1400, trouvé aussi sous l'église, est décoré de la procession des nomes d'Égypte (21^e nome). Ils défilent en l'honneur de la déesse Nekhbet comme le prouve l'inscription d'un autre bloc de la même série datée de Nectanébo II.⁴⁴

La documentation de Bisson de la Roque ne permet pas d'établir si ces fragments en grès étaient déjà réemployés dans le radier au moment de sa construction ou bien s'ils ont été apportés pour niveler le radier au moment de la construction de l'église au 6^e siècle.

Au-dessus du radier, des blocs au nom d'Achoris étaient réemployés dans le banc de l'église ainsi que de nombreux blocs gravés en creux d'un décor daté d'Antonin le Pieux.⁴⁵

42 L. Postel confirme qu'il s'agit bien du haut du serekh d'un Ptolémée mais probablement de Ptolémée VIII plutôt que Ptolémée IV qui n'est pour l'instant pas attesté à l'intérieur du temple. Il ajoute que de nombreux blocs en calcaire, tout comme le parement externe du mur conservé de Sésostri I^{er} contre lequel est venu s'appuyer le vestibule, témoignent d'une reprise du décor du temple du Moyen Empire lors de sa rénovation à l'époque ptolémaïque.

43 Les blocs de Thoutmosis III proviennent pour la plupart de fondations du vestibule ptolémaïque. L. Postel indique que d'autres ont été réemployés dans le monastère situé en périphérie du village ; il fait l'hypothèse que ces blocs de la 18^e dynastie proviennent soit d'un bâtiment du téménos, soit d'un agrandissement du temple qui aurait été remplacé par le vestibule ptolémaïque.

44 Étienne (1995), p. 499.

45 Ifao site web 2004 : 'Chr. Thiers a principalement étudié les blocs au nom d'Antonin le Pieux entreposés au sud du temple. La majeure partie de ces blocs provient de l'église copte fouillée en 1935. Déjà notés par F. Bisson de La Roque lors du démontage de l'église, les nombreux raccords permettent de reconstituer une partie de la décoration du mur sud du temple. On signalera une offrande des épis de blé au taureau vénérable de Médamoud et une scène plus incomplète décrivant le rite de "soulever le ciel". Deux autres blocs présentent l'offrande du souffle (voile gonflée) à Chou et Tefnout ; d'après l'orientation des figures et les particularités épigraphiques, ces deux blocs appartiennent à la paroi extérieure nord du premier vestibule, et semblent devoir être raccordés à Tòd, n° 75. Dans le magasin du CSA, l'attention s'est portée sur les blocs en calcaire, dont plusieurs ont appartenu au programme iconographique des cryptes'.

Une nouvelle interprétation des dépôts liés au radier

Les divers dépôts recensés témoignent d'une pratique bien répandue, dès les périodes anciennes, d'enfouissement d'objets dans le sol des temples.

Les dépôts sous le radier

Le dépôt n°0 fut trouvé enfoui (au niveau - 190 cm) dans la couche de sable posée sur le limon. Il est composé de deux objets qui n'étaient cependant pas l'un à côté de l'autre :

- un ciseau métallique (T2108 ; Caire JE 66342 ; l : 18 cm ; Ø sup 3,5 cm ; ép. 4 cm ; tranche : 3 cm) a été trouvé au sud des 4 coffres d'Amenemhat II.⁴⁶ Il semble avoir été doré, ce qui en ferait un objet cultuel ou votif plutôt qu'un outil utilitaire. L'identification du métal serait à confirmer puisque les fouilleurs ont hésité entre le bronze et le fer comme le montrent les corrections apportées au registre d'inventaire.⁴⁷ Dès l'Ancien Empire ou même avant, le fer d'origine météoritique ou tellurique a parfois été utilisé pour fabriquer de petits objets.⁴⁸ Dans l'hypothèse où la nature ferreuse du ciseau serait confirmée, l'usage du fer ne semble courant qu'à partir de la 25^e dynastie.⁴⁹ Il serait alors vraisemblable que le radier ne puisse être antérieur à cette date, ce qui contredit à la fois l'hypothèse de Bisson de la Roque et celle de B. Kemp⁵⁰ qui sera expliquée dans le prochain chapitre.
- un petit taureau couché (T1994 ; musée du Caire 66341 ; 11 x 6 x 4 cm), en calcaire probablement doré,⁵¹ a été trouvé près de l'axe à 15 m du côté est du radier (pls. 17c+d, 18a). Cette position du bovin semblant très rare dans l'art égyptien, il serait intéressant de rechercher si cette figurine a des parallèles dans la production du Levant. D'autre part des sphinx composites à tête de taureau sont représentés sur les parements de la crypte supérieure du vestibule ptolémaïque.⁵²

Les dépôts dans le radier

Trois dépôts furent découverts au milieu des assises du radier :

Le dépôt n°1 est composé de deux paires de coffres en cuivre encastrés dans une sorte d'alvéole résultant de l'absence, à cet endroit, d'un épais bloc de l'assise 1 du radier (pl. 15 : la coupe montre

46 Bisson de la Roque (1937a), p. 106.

47 L. Postel a apporté ces précisions.

48 Les perles en fer météoritique de Gerzeh (University Collège, Londres) ont été datées de 3200 ans avant notre ère (Rehren (2013), pp. 4785-4792). Au Nouvel Empire, un très célèbre objet en fer météoritique est le poignard de Toutankhamon qui a gardé son aspect naturel sans être plaqué d'or. Il serait utile de déterminer à partir de quelle date le fer était devenu si banal qu'il était possible de le cacher en le recouvrant d'or. Cependant, G. Pierrat me signale que les Égyptiens étaient capables de peindre même des matériaux très précieux.

49 Lacovara, P. et Markowitz (2001), p. 183 : 'The Hittite Empire, in iron-rich Anatolia, seems to be the earliest home of large-scale iron working. Iron objects are known from Egypt with increasing frequency throughout the later New Kingdom ; however, iron does not appear to have been produced in Egypt on a large scale until the end of the Third Intermediate Period... Iron objects are associated with Egypt's twenty fifth dynasty and its reoccupation of Lower Nubia'. Voir aussi Ogden (2000), pp. 166-168.

50 Kemp (1980), pp. 290-296.

51 Bisson de la Roque (1937a), p. 106.

52 Thiers (2003), vol. 3, pp. 204 et 206 cf. le lion à tête de faucon n°284. Ce type de matériel est très fréquent pour les sanctuaires dont les divinités ont des rapports avec les bovidés. Ainsi à Deir el Bahari, sanctuaire consacré à la vache Hathor, et à Médamoud qui l'est au taureau Montou, de nombreuses statuettes ont été découvertes dès le Nouvel Empire. Cependant F. Relats m'indique hésiter à les rapprocher des représentations de la crypte. En effet, celles-ci bien que proches formellement, renvoient à un tout autre contexte. Il s'agit, comme dans le Naos du temple d'Hibis de Kharga, de représentations de statues de différentes formes de divinités dont le sens nous échappe largement et qui font partie des (re)-structurations théologiques de l'époque ptolémaïque.

qu'un bloc plus mince de l'assise 1 recouvre les coffres⁵³). Ces coffres⁵⁴ étaient enfouis (au niveau - 170 cm) dans l'épaisse couche de sable (entre -185 et -150 cm) sur laquelle le radier a été fondé. Bisson de la Roque ne mentionne pas de briques sous le sable à cet endroit particulier (pl. 18a). Des clous tordus étaient disposés dans le sable autour et au-dessus d'eux. Les deux plus petits (30 x 18,5 x 14 cm) pèsent vides 16,1 kg chacun alors que les deux plus grands (45,5 x 29 x 20 cm) atteignent 48,3 kg.⁵⁵ Leurs couvercles à glissière sont gravés du protocole royal d'Amenemhat II, le fils⁵⁶ de Sésostris I^{er}. Les petits coffres contenaient des objets usagés d'orfèvrerie en or et en argent⁵⁷ alors que plus de 50 sceaux-cylindres parfois inscrits, des morceaux bruts de lapis-lazuli, des lingots et des anneaux d'argent, des perles, des sceaux et des amulettes remplissaient les grands coffres.⁵⁸ Les inscriptions cunéiformes des sceaux ne semblant pas antérieures au paléo-babylonien, cette époque du bronze moyen (2004-1595 avant notre ère) correspond bien à celle du Moyen Empire en Égypte.⁵⁹ L'analyse du métal des lingots et des coupelles tend à lui accorder une origine égéenne ou syro-anatolienne.⁶⁰

Bien qu'il n'existe pas de photographies du radier en cet endroit avant la découverte de Bisson de la Roque⁶¹, celles prises au moment de cette dernière ainsi que les coupes schématiques (pl. 15) montrent

53 Bisson de la Roque (1937a), p. 113, fig. 66.

54 Bisson de la Roque (1937a), p. 9 : 'Le trésor d'Amenemhat II était dans le sable de fondation à -1,70 m en un point à 8 m de l'axe et à 7 m du fond du temple ... Le premier dépôt fut fait par le successeur et fils du constructeur du temple, dans l'angle d'une chapelle supposée en ce point ...' ; p. 113, fig. 66 : 'En un point des fondations du temple d'Usirtasen I^{er}, à 2 m du bord nord-est, à 7 m de la paroi du fond, au niveau -1,70 m, dans le sable de la base de l'édifice furent trouvés une dizaine de clous tordus et 4 coffres en cuivre (pl. XV). A cet emplacement, hors côté interne de mur supposé de pourtour, le sol d'une salle ou d'un couloir du temple présentait l'aspect d'un endroit remanié. Les assises de fondations étaient minces. L'espace, où se trouvaient les coffres, offrait un sol limon vierge au niveau de ses parages. Par contre, la couche de sable s'élevait à mi-hauteur de l'assise de pierres inférieures'. Kemp (1980), p. 292, fig. 80 : la coupe restituée diffère de la figure 66 de Bisson de la Roque. Quenet, Ph., *Le projet de publication du lapis-lazuli du trésor de Tôd*.

55 Bisson de la Roque (1937a), pp. 113 et 115.

56 Bisson de la Roque (1937a), p. 113 : 'Deux couvercles de ces coffres sont au nom d'Amenemhat II' [On suppose qu'il s'agit des 2 petits d'après le texte peu clair de Bisson de la Roque] et p. 115 : 'Les couvercles des petits portent, gravée, une bande d'inscription dans un cartouche (...). Le protocole d'Amenemhat II est complet sur le couvercle du grand coffre qui est au Musée du Louvre'. Numéro d'inventaire du Louvre : E 15128 à E 15318. Les coffres étant au nom d'Amenemhat II, Bisson de la Roque est gêné pour attribuer le radier à son père Sésostris I^{er}. C'est pourquoi il propose que les coffres aient été enterrés postérieurement. Il justifie sa position au moins à 3 reprises : p. 10 : 'Le dallage de cette chapelle [celle qu'il restitue à l'emplacement des dépôts], deux fois soulevé, ne fut pas modifié pendant toute la durée du temple (...)' ; p. 113, il décrit une fondation ayant 'l'aspect d'un endroit remanié' et d'assises de fondation minces ; et p. 115 : 'On pourrait supposer qu'ils [les clous] ont servi à descendre les coffres dans l'ouverture du sol du temple au moment du dépôt qui est de date postérieure à la construction de l'édifice'.

57 Une coupelle en or, des coupelles pliées en argent, des lingots d'or, des chaînes-lingots etc. Voir Vandier (1950) ; Contenau et Chapouthier (1953).

58 Les donations royales, aux temples, d'objets et de matériaux à la fois égyptiens et étrangers sont souvent représentées, comme à Karnak où Thoutmosis III a fait graver une grande scène d'offrandes au-dessus de ses Annales. On y décompte 300 bols plats en argent sans anses et 248 avec deux anses probablement d'origine égéenne ainsi que d'autres vaisselles métalliques d'origine étrangère. Comme dans le trésor de Tôd, y sont représentés des anneaux et des lingots d'argent, des lingots d'or ainsi que des cylindres ou des morceaux de lapis-lazuli. Si certains de ces matériaux proviennent de pillages ou de taxes imposées aux territoires conquis, d'autres sont des cadeaux diplomatiques comme le lapis-lazuli présenté à Thoutmosis III par le roi d'Assyrie. Ces matériaux se divisent en deux catégories : les objets réalisés pour le culte et ceux dont la valeur propre augmente la richesse du temple. Le trésor de Tôd appartient à la seconde catégorie puisque les coupelles d'argent ont été aplaties et pliées en forme de lingots. Cet encastrement des coffres dans le radier impliquerait alors la recherche d'une protection plutôt que la mise au rebut d'objets et de matériaux obsolètes.

59 Quenet, Ph., *Le projet de publication du lapis-lazuli du trésor de Tôd*.

60 Menu (1994), pp. 41-42 : 'Le trésor est relativement homogène par la constitution du métal et les résultats analytiques indiquent sans ambiguïté l'emploi d'une galène argentifère. L'origine étrangère à l'Égypte du métal est confirmée par les résultats (pas d'électrum, signature isotopique). Deux groupes bien distincts sont mis en évidence avec des finalités peut-être différentes. D'un côté les lingots (*stricto sensu* ou les chaînes-lingots) sont en argent rarement allié au cuivre et la signature isotopique se rapproche de celle de Thasos ou de La Chalcidique pour une hypothèse d'origine grecque ou bien anatolienne (Troie ou les Monts Taurus). Les deux coupes analysées sont en argent avec un peu de cuivre pour faciliter le martelage, la signature isotopique différente. La teneur en or plus élevée que l'ensemble du trésor indique une origine spécifique du métal'.

61 Bisson de la Roque (1937a), p. 113, fig. 66.

que son hypothèse d'une installation des coffres (dépôt n° 1) et du dépôt n°2 placé au-dessus (celui des Osiris), postérieurement à la construction du radier, est bien improbable. En effet :

- d'une part, Bisson de la Roque signale des traces de remaniement des assises supérieures du radier. Cet éventuel réaménagement ne semblerait concerner que les blocs de l'assise supérieure mais cela n'a été ni dessiné ni photographié. Le radier ayant été entièrement démonté⁶², il est imprudent d'accepter telle quelle la description du fouilleur car aucune perturbation des assises n'apparaît ni sur la photo (pl. 15) ni sur le plan (pl. 19) ;
- d'autre part, on verra prochainement (cf. 1. La datation du radier) que la disposition des assises (pl. 15) recouvrant les coffres semble impossible à réaliser dans une fosse creusée dans un radier déjà construit. De plus, le creusement de cette imposante fosse aurait certainement été gêné par les murs en superstructure sous lesquels elle aurait dû s'étendre (pl. 20).

Le dépôt n° 2 était enfoui (au niveau - 98 cm) à 7 m du côté est du radier et à 7,10 m au nord de son axe, presque à l'aplomb des 4 coffres (dépôt n° 1). Cet emplacement au cœur du radier rappelle celui des dépôts du 9^e pylône de Karnak qui ont été installés au moment de la construction des assises de fondation.⁶³ Cette mise en place diffère complètement de celle des dépôts enfouis tardivement sous le dallage de la grande salle hypostyle de Karnak ou même dans le puits-cache creusé dans l'épaisseur des assises de fondation du 3^e pylône.⁶⁴ Bisson de la Roque n'a malheureusement pas décrit l'alvéole, entre les assises du radier, dans laquelle ce dépôt devait être installé. Ce dépôt (T2109) est composé de :⁶⁵

- 4 petits Osiris en bronze doré (h : 6, 7, 8 et 9 cm) ;
- 1 Osiris en calcaire, sans tête, assis momifié et tenant dans ses mains le heqa et le flagellum (h : 8 cm ; L : 6 cm, ép. 3 cm) ;
- 1 socle en schiste ayant conservé un pied (6 x 2,5 cm) ;
- 1 boîte de forme rectangulaire en fine céramique rouge (h : 3,5 cm ; l : 9 cm ; l conservée : 4,5 cm) ;
- 1 coupe à pied en céramique striée (h : 8 cm ; Ø 12 cm) que Bisson date au plus tôt de la 29^e ou 30^e dynastie⁶⁶ alors que B. Kemp la compare à celles du corpus gréco-romain d'Armant.⁶⁷ Cependant, aucune strie n'apparaissant sur le croquis du cahier d'inventaire, G. Pierrat préfère comparer cette coupe avec celles trouvées dans le contexte des silos et datées de l'époque de Ptolémée IV ;⁶⁸
- 1 silex (4,5 x 2 x 1,5 cm).

62 Bisson de la Roque (1937a), p. 113 : 'À cet emplacement, hors côté interne de mur supposé de pourtour, le sol d'une salle ou d'un couloir du temple présentait l'aspect d'un endroit remanié'.

63 Azim (1982), p. 95, fig. 2.

64 Chevrier (1935), p. 109.

65 Bisson de la Roque (1937a), p. 143 ; Benazeth (1991), p. 5 : 4 Osiris.

66 Bisson de la Roque (1937a), p. 143 : 'Les objets des 29^e et 30^e dynasties. (...) inv. 2109. Un dépôt d'Osiris fut trouvé (...) au niveau -0,98 m, en un point à 7 m du fond du temple et 7,10 m à gauche de l'axe. Au-dessus du trésor d'Amenemhat II. Il se compose de 4 petits Osiris en bronze doré, d'un Osiris assis en calcaire dont la tête manque, d'un socle en schiste, d'une coupe forme rectangulaire en poterie fine et d'une coupe en terre cuite striée, à pied. Cette dernière poterie date ce dépôt au plus tôt de la 29^e dynastie'.

67 Kemp (1980), p. 295, n. 714 : 'The description of the pot suggests a shape belonging to the Armant Graeco-Roman pottery corpus, types 44-55, see Mond and Myers, *Temples of Armant*, pls. LVII, LVIII'.

68 Pierrat (1995), p. 473.

Le dépôt n°3⁶⁹ semblerait provenir du radier car il a été découvert très proche de son côté ouest (pl. 1). Il est également composé d'Osiris en bronze dont 90 étaient posés sur l'assise inférieure de la fondation du mur conservé de Sésostri I^{er} (au niveau - 80 cm du côté est de la fondation).⁷⁰ Ces statuettes ont probablement été déposées au moment de l'ouverture,⁷¹ à l'époque ptolémaïque, de la porte dans le mur de Sésostri I^{er}. Le dépôt serait alors contemporain de la construction du temple ptolémaïque et, par conséquent, de la construction du radier comme cela sera expliqué plus loin. Par comparaison, on peut citer le lot d'environ 400 statuettes d'Osiris (h : 7 à 35 cm) en bronze abandonné vers 370 avant notre ère dans la chapelle nord du temple d'Aïn Manawir à Khargah.⁷² Ces Osiris démontrent l'importance de son culte à cette époque dans un monument dédié officiellement à la triade thébaine. Les socles, retrouvés avec les statuettes, permettent de supposer qu'elles étaient dressées debout à l'intérieur de la chapelle.

Les dépôts et les fosses de rebut hors du radier

Quatre autres fosses ont été découvertes en dehors du radier à la périphérie du temple. Elles ont vraisemblablement été creusées à l'époque du chantier ptolémaïque. La description du matériel qu'elles contenaient peut paraître inutile mais elle semble conforter mon hypothèse de datation du radier.

La fosse n° 4 est située à l'extérieur du temple ptolémaïque (au niveau -140 cm) à 3 m à l'ouest et à 1,3 m au sud de l'angle sud-ouest de son vestibule (pl. 10a). Elle est remplie d'objets divers (T378 à T392) datés par Bisson de la Roque entre la 18^e dynastie et l'époque romaine :

- T392 : 1 coupe en terre cuite antérieure à la 18^e dynastie ;
- T387 : 1 fragment en calcaire gravé d'une partie du cartouche de Sésostri I^{er} plutôt que de Thoutmosis I^{er} comme Bisson l'a supposé ;
- T386 : 1 fragment de stèle funéraire en calcaire au nom de Nefsekher, le crâne déformé du prêtre ayant rappelé à Bisson l'époque d'Akhenaton ;
- T385 : 1 fragment de stèle en calcaire gravé de la triade d'Amon que Bisson a daté de la Basse Époque ;
- T382 : 1 coquille ronde en bronze rehaussée d'une feuille d'or à l'intérieur (mentionnée par erreur comme étant au musée du Louvre) ;
- de petits Osiris en bronze (h : 5 à 10 cm) dont 34 parurent à Bisson plus tardifs que les autres ; deux têtes brisées, dont l'une de 'bon style', provenaient d'Osiris de plus grande taille ;
- 1 tête d'Osiris en calcaire (h : 5 cm) que Bisson estimait être d'époque romaine.

Une nouvelle observation des objets permettrait peut-être de préciser cette datation mais si l'attribution à l'époque romaine de la petite tête d'Osiris est confirmée, cette fosse ne peut être antérieure à la construction du vestibule. Aucun vestige de superstructure n'ayant été découvert à

⁶⁹ Bisson de la Roque (1937a), pp. 154-155 : T1061 ; objets catalogués dans les objets de l'époque postérieure à Ptolémée VII : 'dépôt d'environ 90 Osiris en Bronze, du style grossier, (...) trouvé au niveau -0,80 m, à 0,50 m au sud-est du montant côté droit de la porte percée par Evergète II dans le mur d'Usirtasen I^{er} entre le vestibule des déesses et le temple détruit, sur le rebord de pierre calcaire de fondation, dans la terre de remblai. Il est permis de supposer que ce dépôt fut fait lors du percement de cette porte ; bien que sa pauvreté et la présence d'un remblai laissent un doute et engagent plutôt à y voir un dépôt de la porte d'habitation de l'âge postérieur au temple'.

⁷⁰ Benazeth (1991), p. 7, photo 3.

⁷¹ Bovot, Rutschowskaya et Benazeth (1985), p. 419, n. 9 : Cette hypothèse n'est pas retenue par J. L. Bovot qui estime que l'apparence grossière des Osiris laisse penser à un dépôt plus tardif, probablement à l'époque romaine.

⁷² Wuttmann, Coulon et Gombert (2007), pp. 167-173.

l'aplomb de cette fosse, Bisson de la Roque a supposé qu'il marquait l'emplacement d'un élément mobilier comme un autel ou une statue.⁷³

La fosse n° 5 (pl. 10a) a été aménagée sous (ou dans ?) le dallage en brique crue qui longe le côté oriental du radier. Ce dallage semble dans la continuité de celui associé avec la construction de l'enceinte ptolémaïque sud.⁷⁴ La fosse n°5 était remplie d'objets brisés (T1100 à T1114 dont un flacon T1105 de type 'lacrymatoire' ptolémaïque). Bisson de la Roque a daté les deux têtes de taureaux en calcaire (pls. 10a, 19a) de la 29^e ou 30^e dynastie (sous réserve d'un nouvel examen⁷⁵), et le dépôt de l'époque ptolémaïque.⁷⁶

La fosse n° 6 a été creusée le long du côté nord du temple (l'emplacement exact ne figure pas sur le plan). Elle est remplie de quelques petits dépôts d'Osiris et d'une statue en granit bleu (T1059, h : 62 cm) dont les yeux encore incrustés ont laissé Bisson supposer que la couche n'avait pas été perturbée à l'époque copte.⁷⁷

Le dépôt n° 7 a été découvert dans les fondations du vestibule ptolémaïque d'après le cahier d'inventaire (la publication ne le mentionne apparemment pas) :

- T2110 : 1 Osiris momifié en bronze doré (h : 6 cm ; l : 1 cm)
- T2111 : 1 Osiris momifié en calcaire dont la tête a disparu (h : 4,5 cm ; l : 7 cm ; ép. 3 cm)

La fosse n° 8 (T2112) était creusée (au niveau -200 cm, appelée 'tombes' sur le pl. III de Bisson de la Roque) sous le parement intérieur de l'enceinte ptolémaïque, en face du vestibule des déesses. Malgré l'absence de sarcophage et de momie, Bisson l'a assimilé à une tombe qu'il date du Nouvel Empire grâce à la céramique. Sous réserve d'un nouvel examen des objets, cela serait plus logique d'y voir un dépôt de fondation de l'enceinte ptolémaïque sud :⁷⁸

- 1 fil à plomb (8 cm) en calcaire ;
- 1 amulette de forme grenade en céramique blanche émaillée que Bisson attribue au Nouvel Empire ;
- 1 coupe en céramique rouge (h : 7 cm ; Ø 1,2 cm) contenant de nombreuses perles en faïence de formes variées (œufs, oreille de 4 cm, 1 œil cerclé de bronze de 4 cm) ; le croquis du cahier d'inventaire incite G. Pierrat à comparer cette coupe avec celles trouvées dans le contexte des silos et datées de l'époque de Ptolémée IV.⁷⁹
- 1 coupelle en céramique rouge (h : 3 cm ; Ø 7 cm) ;
- 2 coupes en céramique rouge (h : 3 cm ; Ø 2,5 cm) ;
- 1 cynocéphale brisé en deux (h : 3 cm ; l : 1,2 cm ; L socle : 2 cm) ;
- 5 fragments d'un vase en albâtre (h : 7 cm) ;

73 Bisson de la Roque (1937a), pp. 28, 128, 160.

74 Bisson de la Roque (1937a), p. 3, fig. 3 : Coupe entre le temple et le mur d'enceinte.

75 Oppenheim, Arnold, Arnold et Yamamoto (2015), pp. 289-290.

76 Bisson de la Roque (1937a), p. 28 : 'sous la continuation nord-est du sol en grès, au niveau 0, entre l'escalier et un autre puits copte qui subsistait au niveau +180 cm, fut trouvé un dépôt d'objets brisés, inv. 1100 à 1114, dont faisaient partie deux têtes de taureaux en calcaire (II^e partie, p. 147, pl. 17). Les têtes de taureaux me paraissent de la 19^e ou 30^e dynastie. Le dépôt paraît dater de l'époque ptolémaïque. Il fut établi dans une échancrure du blocage en brique crue (dallage) des fondations du temple d'Usirtaten I^{er}. Il fut recouvert par cette construction qui nous donne sol et escalier en grès'.

77 Bisson de la Roque (1937a), pp. 29, 140 et pl. XXXI.

78 Bisson de la Roque (1937a), p. 129.

79 Pierrat (1995), p. 473.

- 1 fragment en schiste ou en grès ? (h : 5 cm ; L : 1,5 cm ; ép. 0,2 cm) ;
- 2 fragments en faïence (h : 7 cm ; L : 5 cm ; ép. 2 cm).

Enfin, il faut mentionner le dépôt n°9 qui ne concerne pas l'époque ptolémaïque. Il était placé sous le dallage en grès et granite de la salle commune des bains romains adossé au sud de l'enceinte ptolémaïque sud.⁸⁰ Il est composé de 27 briquettes anépigraphes (T2216, h : 3 cm ; L : 9 cm ; l : 6, 5 et 7 cm).

La datation du radier

Pour Bisson de la Roque, Sésostri I^{er} aurait ainsi remployé les éléments démantelés des monuments de ses prédécesseurs, dont son père, dans un radier de fondation sur lequel il aurait construit son nouveau sanctuaire. Cependant de nombreuses questions sont soulevées par cette hypothèse. Il est indispensable d'évaluer à nouveau la date de construction du radier qui, s'il ne m'apparaît plus être l'œuvre de Sésostri I^{er} en raison des arguments d'architecture qui seront expliqués plus loin,⁸¹ peut difficilement lui être antérieur pour plusieurs raisons.

D'abord, les 4 coffres (dépôt n° 1) découverts sous le côté nord du radier sont au nom d'Amenemhat II, le fils de Sésostri I^{er}. La photographie (pl. 15c+f) permet de voir qu'ils ont été placés dans une alvéole réservée dans le radier au moment de sa construction, puis qu'ils ont été soigneusement recouverts par une dalle en calcaire comme l'indique le schéma de Bisson de la Roque⁸² (pl. 15e). Pour Bisson de la Roque, si cette dalle et les blocs qu'elle supporte sont bien contemporains de la mise en place des coffres, il imagine que ceux-ci auraient été descendus dans une fosse aménagée dans le radier déjà construit. Cependant Bisson n'a pas essayé de restituer la façon dont une telle fosse aurait pu être réalisée. Deux techniques distinctes étaient envisageables mais elles auraient certainement laissé des traces que Bisson ne mentionne pas. Elles auraient aussi rencontré plusieurs difficultés de mise en œuvre :

- * Si cette fosse avait été taillée à l'aide d'outils pour traverser les 4 assises du radier, ceux-ci auraient laissé des impacts sur les blocs ainsi sectionnés (voir le puits-cachette à l'entrée de l'escalier du 3^e pylône à Karnak⁸³). De plus, les blocs en calcaire recouvrant les coffres (pl. 15) étant clairement placés dans le prolongement des assises existantes du radier, cette précision des alignements semble bien inutile pour combler une fosse.
- * Si cette fosse avait été le résultat d'un démontage partiel du radier, le bon sens du constructeur ne peut imaginer qu'il suffisait simplement d'extraire les blocs du radier puis de mettre les coffres avant de compléter le radier démonté par de nouveaux blocs (ce qui est facile à faire seulement virtuellement). En effet, si les assises du radier sont bien superposées, les joints des blocs qui le composent ne le sont pas. L'extraction d'un bloc met obligatoirement en porte-à-faux les blocs voisins de l'assise supérieure. Pour qu'une telle opération soit possible, il aurait fallu d'abord démonter une grande surface au sommet du radier pour arriver à sa base à la surface correspondant à celle de l'alvéole visible sur la photographie (pl. 15c+f). Une telle fosse aurait eu la forme d'une pyramide renversée dont aucune trace n'apparaît. Évidemment, le démontage du radier sur une telle surface aurait certainement été gêné par les murs en superstructure sous lesquels cette imposante

80 Bisson de la Roque (1937a), p. 35.

81 Dans la partie 3, Les quatre déconnexions visibles entre le radier et le mur en calcaire de Sésostri I^{er}, je démontre pourquoi le radier n'est pas lié au mur conservé de Sésostri I^{er}. J'en conclus qu'il appartient à une autre phase architecturale, hypothèse à laquelle on peut opposer qu'une déconnexion architecturale ne prouve rien en soit comme les exemples de constructions déconnectées mais contemporaines le montrent.

82 Bisson de la Roque (1937a), p. 113, fig. 66.

83 Chevrier (1935), p. 109.

fosse aurait dû s'étendre (pl. 20) tout en mettant en péril leur équilibre (pl. 20). Si cette fosse avait été faite au milieu d'un dallage, elle aurait également déstabilisé les murs proches.

Cette quasi impossibilité de creuser une fosse a posteriori laisse penser que les coffres ont été enterrés au moment de la construction du radier. Malheureusement ces arguments techniques sur la difficulté à aménager une cavité dans la fondation d'un monument en place risquent de ne convaincre que les tailleurs de pierre et les architectes ! On pourrait objecter que les Égyptiens n'hésitaient pas à braver les lois de la statique pour remanier un édifice au prix de transformations dangereuses comme semble en témoigner le temple de Tôd à l'époque ptolémaïque.⁸⁴

Cela m'amène à en déduire que, parce qu'il cache les coffres d'Amenemhat II, le radier ne peut être l'œuvre de son père Sésostris I^{er}. On ne peut plus désormais écarter les coffres au nom d'Amenemhat II et affirmer qu'aucun élément trouvé de manière certaine dans les assises du radier n'est postérieur à Amenemhat I^{er}. Certains objecteront que, trouvés en surface, quelques fragments postérieurs à la 11^e dynastie aient pu être remployés en certains endroits lors de réfections ptolémaïques ayant affecté l'assise 3 en calcaire du radier et le dallage en grès formant l'assise 4. Mais cet argument ne fonctionne plus dans mon hypothèse qui ne dissocie pas la construction des assises inférieures du radier de son dallage en grès. Il serait également illogique d'imaginer que ceux qui ont démantelé le radier aient sélectionné les blocs en ne laissant en place que ceux de la 11^e dynastie. En effet, on ignore de quoi était composée plus de la moitié du volume du radier qui avait complètement disparu au moment de la fouille. Il serait tout aussi illogique d'affirmer que pas un seul des blocs disparus n'était postérieur à la 11^e dynastie.

On peut aussi faire l'hypothèse que ces coffres avaient déjà été cachés dans les fondations d'un temple plus ancien ou bien entreposés dans ses magasins et qu'ils furent mis au jour au moment du démantèlement de ce temple. Le constructeur du nouveau temple aurait alors été décidé de les placer à la base du nouveau radier en construction. Qu'ils n'aient pas été déplacés de leur emplacement d'origine mais conservés en place avant d'être recouverts par le radier de fondation de la nouvelle construction est une autre possibilité.⁸⁵

Une éventuelle ouverture des coffres par le constructeur du nouveau temple permet d'envisager que des objets postérieurs au règne d'Amenemhat II, dont seul le nom est inscrit dans le trésor, puissent y être intégrés. Ce pourrait être le cas de ces deux coupes canthares (JE Caire n° 70590, 70591) entre autres dont un parallèle a été trouvé dans un tombeau mycénien. Il serait alors intéressant de savoir où ces objets étaient placés dans le coffre. Cependant, l'hypothèse inverse, à savoir que la coupe du tombeau d'époque mycénienne puisse être antérieure (d'époque minoenne) est aussi envisageable. Sa présence ne constitue donc pas dans l'état actuel des connaissances une preuve d'intégration d'objets postérieurs à Amenemhat II dans le trésor.

Ensuite, pourquoi avoir négligé le dépôt n°2 caché dans le radier, proche des coffres mais placé 70 cm plus haut (pls. 19-21) ? Malgré la description très sommaire de l'enfouissement,⁸⁶ rien ne

84 Remarque de L. Postel.

85 L. Postel estime que l'enfouissement des coffres suit de près la constitution du 'trésor'. Le texte de leurs couvercles le fait pencher en faveur du règne d'Amenemhat II dont les Annales memphites mentionnent des dotations en mobilier précieux à Montou de Tôd et d'Ermant dans un contexte de campagne militaire en Syrie. Cependant, il imagine mal qu'à l'époque ptolémaïque, un contenu aussi précieux et aussi ancien ait pu être déplacé puis enfoui tel quel sans qu'un témoignage de Ptolémée VIII n'y ait été ajouté. De plus, il pense qu'à l'époque ptolémaïque la pratique n'était probablement plus à la thésaurisation de telles quantités de matériaux précieux. Ces arguments me laissent penser que les coffres n'ont pas été déplacés au moment de la construction du radier ptolémaïque mais qu'ils ont été laissés là à leur place d'origine, contemporaine ou postérieure à Amenemhat II. C'est alors que, dans le contexte d'une reconstruction de sanctuaire, un dépôt caché dans la nouvelle fondation ne serait pas obligatoirement au nom du souverain sous lequel il est enfoui. *Contra* Pierrat (1994).

86 Bisson de la Roque (1937a), p. 9.

s'oppose à ce que ces objets aient été déposés au moment de la construction du radier comme les coffres au nom d'Amenemhat II.

Enfin, un bloc en calcaire est remployé en fondation de la porte d'accès à la Salle des déesses, qui ouvre sur le côté sud du vestibule ptolémaïque⁸⁷ (pl. 20b). Ce remploi prouve que la destruction d'un monument de Sésostri I^{er} est antérieure ou contemporaine de la construction du vestibule. Bien que la taille de l'inscription qui conserve une partie du nom d'Horus du roi (Ankh-mesout) le laisse supposer, il reste cependant à démontrer que ce bloc provient bien du temple dont la façade en calcaire a été conservée dans le vestibule et non pas d'un autre monument de ce roi. En effet, si ce bloc appartenait assurément au temple de Sésostri I^{er}, son emploi serait la preuve irréfutable que ce temple était démantelé au moment de la construction du vestibule ptolémaïque alors que cette preuve ne peut pas être fournie par un bloc épars de ce roi. Ainsi, il serait imprudent d'affirmer qu'aucune autre construction de Sésostri I^{er} ne se trouvait à l'ouest du mur conservé, à l'emplacement du vestibule ptolémaïque.


Dater ce radier de la construction du temple ptolémaïque⁸⁸ semble désormais possible et, dans cette perspective, il serait intéressant d'examiner à nouveau les objets du dépôt n° 0 (le ciseau en fer doré et le petit taureau en calcaire probablement doré). Le tracé du temple (pl. 1a) observé par Bisson de la Roque, celui dessiné dans le limon et répété sur les assises du radier,⁸⁹ permet de restituer un plan proche de celui des temples d'Edfou et de Dendara (alors que celui d'Esna est encore partiellement inconnu) mais aux dimensions beaucoup plus modestes (pl. 20). Dans cette hypothèse, ce radier aurait été construit pour servir de fondation à la nouvelle porte axiale ainsi qu'aux murs de la cella ptolémaïque, cette dernière étant légèrement moins large que le vestibule. En effet, le parement oriental de l'angle sud-est de ce vestibule, au décor ébauché et placé curieusement au niveau du sol, forme un ressaut sur la cella tout en bouchant la porte de la façade du temple de Sésostri I^{er} (pl. 16a+b).

Un contresens architectural

Confronté à la configuration du parement oriental de la façade conservée de Sésostri I^{er}, rehaussée par le constructeur ptolémaïque, Bisson de la Roque a certainement réalisé que la jonction de deux constructions de hauteurs différentes (3,90 cm sous le plafond du temple de Sésostri I^{er}

87 Bisson de la Roque (1937a), p. 112, fig. 65 : un bloc en calcaire au nom de Sésostri I^{er} est remployé en fondation du vestibule

ptolémaïque, sous la porte de la reine, face sud.

88  *infra*, 2. Les questions soulevées par l'hypothèse de B. Kemp : B. Kemp a proposé de dater le radier de Thoutmosis III sans tenir compte de deux éléments qui y sont encastrés : un bloc en grès (inv. 1992) au nom de Nectanébo II remployé dans l'assise 3 et le dépôt n° 2 contenant des Osiris qu'il attribue à l'époque gréco-romaine. Le temple ptolémaïque d'Armant est aussi installé sur un radier construit de blocs remployés. Voir Postel, L. (2015), pp. 24-38 : 'Ces fondations sont constituées de caissons en gros blocs de grès soigneusement appareillés ; destinés à supporter les murs, ils sont comblés au-dessous de l'espace intérieur des salles par au moins trois assises de blocs de calcaire ou de grès non jointoyés, entre lesquelles a été répandue une couche de sable. Alors que les murs des caissons comprennent uniquement des blocs de carrière, le remplissage est formé de remplois de diverses périodes... Pour l'essentiel, les fondations renferment des blocs du Moyen Empire en calcaire et des blocs du Nouvel Empire, en grès dans leur grande majorité'.

89 Bisson de la Roque (1937a), p. 7, fig. 5. Les briques (37 x 17 x 12 cm) posées sur le limon, enfouies dans le sable de fondation du radier, ont des dimensions très proches des briques (38 x 18 x 11 cm) de la large enceinte (l : 9 m) à assises courbes fouillée au sud du temple. Son parement extérieur, dégagé sur une longueur de 32 m, est conservé jusqu'au niveau + 200 cm. Cette enceinte repose à - 60 cm sur une autre enceinte aux briques beaucoup plus grosses. Cette enceinte primitive que Bisson attribue à la 12^e dynastie est fondée à -110 cm sur 5 cm de sable. Dans son prolongement vers l'ouest, G. Pierrat (Pierrat (1995), p. 412) a proposé de l'identifier au mur B fondé à -76 et construit également avec de très grosses briques (46 x 23 x 13 cm). Le parement intérieur de l'enceinte supérieure est lié, au niveau ± 0, à un dallage en briques, d'épaisseur variable, se développant vers le nord jusqu'au côté sud du radier (Bisson de la Roque (1937a), pl. III : fond de fouille à - 200 cm) et jusqu'à la fondation du côté sud du temple ptolémaïque (Bisson de la Roque (1937a), pl. III : fond de fouille à -180 cm) auquel Bisson l'associe (Bisson de la Roque (1937a), p. 13, fig. 3). L'appui du dallage en brique contre le radier n'a pas été nettement reconnu.

et 7,80 m sous le plafond du vestibule ptolémaïque) était ici bien compliquée. En effet, le parement oriental des assises ptolémaïques en grès possède les traces de deux éléments perpendiculaires : un mur et une architrave (pls. 4a, 18b). Ces deux éléments indiquent que la couverture du vestibule ptolémaïque se poursuivait obligatoirement à l'est de la façade du temple de Sésostri¹. Afin de rehausser, avec apparemment 7 assises en grès, la façade ouest du temple de Sésostri¹, le constructeur ptolémaïque a été obligé de supprimer le plafond couvrant les espaces placés derrière cette façade du Moyen Empire.⁹⁰ Cette surélévation ptolémaïque de la façade en calcaire impliquait un rehaussement généralisé de tous les autres murs du temple de Sésostri¹. Cette opération aurait obligé au démontage de l'ensemble des plafonds du temple de Sésostri¹ ce qui n'était pas sans risque pour la stabilité de l'édifice. De plus, toutes ces transformations structurelles auraient été beaucoup plus coûteuses et beaucoup plus difficiles à réaliser techniquement qu'un simple démantèlement de l'édifice suivi de sa reconstruction à neuf sur de nouvelles fondations. Cela peut être un argument supplémentaire pour attribuer à l'époque ptolémaïque la construction du radier.

Tous les arguments précédents, techniques et constructifs, s'ajoutent à l'argument le plus important, celui de la décoration. Celle-ci a été complètement exécutée en relief sur le parement oriental de la façade rehaussée en grès par le constructeur ptolémaïque (pl. 1a) ainsi que sur le moignon d'architrave sur lequel des signes sont visibles (pl. 18b). C'est donc bien une décoration intérieure et non extérieure, cette dernière étant entièrement en creux sur les parements extérieurs du vestibule ptolémaïque. Il faut donc obligatoirement restituer une couverture au-dessus de cette décoration intérieure. Or, comme le montrent les monuments ptolémaïques connus, la décoration des pièces couvertes ne commence pas avant l'achèvement de la construction des murs ni de la mise en place des dalles de plafond. Cependant la décoration peut y être ébauchée sur des parements non entièrement ravalés ce qui n'est pas le cas ici.

2

L'hypothèse du vestibule ptolémaïque s'adossant au temple de Thoutmosis III

Contrairement à Bisson de la Roque, B. Kemp a attribué la construction du radier à la 18^e dynastie.⁹¹

La déconnexion entre le radier et la fondation du mur de Sésostri¹

B. Kemp a restitué schématiquement une coupe de ce radier construit en 4 ou 5 assises de blocs en calcaire, en granite et en grès.⁹² L'assise inférieure y remployait des blocs de la 11^e dynastie et deux blocs⁹³ d'Amenemhat I^{er}. L'assise supérieure, dont quelques blocs ont subsisté, affleurerait au niveau du dallage du vestibule ptolémaïque. Ce niveau (± 0) l'a incité, avec raison, à en faire le dallage de la cella ptolémaïque puisque le dallage qui était associé à la fondation du mur de Sésostri¹

⁹⁰ L'existence d'un plafond couvrant le temple de Sésostri¹ est assurée par la présence de la frise de khekerou gravée au sommet du parement oriental du mur de Sésostri¹ (pls. 4a, 22a) alors que son parement ouest n'est décoré que du texte en colonne. Le sommet visible du texte indique qu'il ne se poursuivait pas plus haut et qu'il ne pouvait être que couronné par un tore surmonté d'une corniche, l'ensemble formant l'extrémité extérieure des dalles d'un plafond (pls. 6a, 22b).

⁹¹ Kemp (1980), pp. 290-296.

⁹² Kemp (1980), p. 292, fig. 80.

⁹³ Bisson de la Roque (1937a) p. 104, inv. 2138, architrave d'Amenemhat I^{er} (pls. 15f, 20) ; p. 105 : inv. 1060, statue d'Amenemhat I^{er} posée à -110 cm sur l'assise 1 du radier (pl. 16c+d).

se trouvait 37 cm plus bas (pls. 10b, 14a, 15a+b, 16e, 17a+b, 20). Contrairement à G. Pierrat qui avait supposé par erreur que les 3 assises de fondation du mur de Sésostri I^{er} étaient associables au radier,⁹⁴ B. Kemp remarque qu'aucune connexion n'apparaissait ni sur les photographies, ni dans le rapport de fouille, entre la fondation du mur de Sésostri I^{er} et les assises du radier. Il met alors justement en doute l'appartenance de ce dernier au temple de Sésostri I^{er} mais il ne remarque pas le vestige de la porte de sa façade ouest qui est l'argument le plus frappant de cette déconnexion comme cela sera expliqué plus loin (cf. 3. *La porte détruite au sud du mur conservé de Sésostri I^{er}*).

Son doute sur cette connexion imaginée par Bisson de la Roque a été conforté par le remploi du bloc T1992. Ce bloc en calcaire attribué avec réserve à Nectanébo II⁹⁵ était remployé (au niveau -37 cm) à peu près au centre du radier (pl. 17a). Rien n'indique qu'il ait été encastré postérieurement au cours d'une très hypothétique restauration du dallage en grès (ce dernier étant au niveau ± 0) comme pourrait le laisser supposer la théorie d'un radier construit au Moyen Empire.

D'autres blocs en grès (T1400 et T1847) gravés en creux au nom de Nectanébo II ont été également découverts dans le radier au sud de l'axe.⁹⁶

Sans en tirer de conclusion sur la date de construction du radier, B. Kemp rappelle aussi que le dépôt n° 2 décrit plus haut⁹⁷ fut enfoui (au niveau - 98 cm) dans une poche de sable, presque à l'aplomb des coffres du dépôt n° 1. Il compare le gobelet à pied en céramique striée de ce dépôt à ceux du corpus gréco-romain d'Armant⁹⁸ alors que Bisson de la Roque l'a daté au plus tôt de la 29^e ou 30^e dynastie.⁹⁹ Cependant, aucune strie n'apparaissant sur le croquis du cahier d'inventaire, G. Pierrat propose de comparer ce gobelet avec ceux trouvés dans le contexte des silos et datés de l'époque de Ptolémée IV.¹⁰⁰

L'attribution du radier à Thoutmosis III

Le renouvellement d'un temple impliquait théoriquement le démantèlement des ruines du précédent et de ses fondations de façon à lier la nouvelle construction au sol d'origine. Pour B. Kemp, ce renouvellement aurait été effectué à Tôd sous le règne de Thoutmosis III qui aurait atteint la couche de limon sur laquelle avait été fondé le temple primitif. Le radier aurait été construit par Thoutmosis III sur une couche de sable versée sur le limon.¹⁰¹ Seule la façade ouest du temple de Sésostri I^{er} aurait été incorporée au nouveau temple de Thoutmosis III, le reste ayant été détruit. Il suppose qu'avant sa destruction par Thoutmosis III, le temple primitif était composé de constructions des 11^e et 12^e dynasties. Cependant, il n'a pas pris en compte les colonnes fragmentaires de Nebhepetrê-Montouhotep utilisées en fondation à la fois du radier, de la porte axiale ptolémaïque et du vestibule ptolémaïque, ces remplois démontrant que certains, sinon tous

94 G. Pierrat (1994), p. 22.

95 Voir note 28.

96 Bisson de la Roque (1937a), p. 58 : 'Les assises supérieures de grès dataient d'une surélévation de sol sous Akoris et Nectanébo'. J'expliquerai plus loin pourquoi cette hypothèse de surélévation me paraît erronée. D'autres blocs de ces deux rois ont été réutilisés dans des structures tardives de l'esplanade. Voir Bisson de la Roque (1937a), p. 56 : 'Dans les murs et escaliers établis sur l'esplanade, de nombreuses pierres d'Akoris et de Nectanébo ont été trouvées'.

97 Bisson de la Roque (1937a), p. 9 ; *supra*, 1. *Les dépôts dans le radier*.

98 Kemp (1980), p. 295, n. 714 : 'The description of the pot suggests a shape belonging to the Armant Graeco-Roman pottery corpus, types 44-55, see Mond and Myers, *Temples of Armant*, pls. LVII, LVIII'.

99 Bisson de la Roque (1937a), p. 143.

100 Pierrat (1995), p. 473.

101 Kemp (1980), p. 295, n. 714 : 'Note also Bisson de la Roque, *op.cit.*, 106, for the description of an iron artifact found in the sand of the temple foundations, inv. 2108'. Les objets en fer n'étant communs qu'à partir de la 25^e dynastie, B. Kemp aurait pu en faire un argument supplémentaire contre l'attribution du radier à Sésostri I^{er}.

les monuments de la 11^e dynastie, avaient été démantelés pour laisser la place au nouveau temple ptolémaïque (pls. 7, 8b). On verra plus loin que le niveau d'occupation de la 11^e dynastie a été identifié 130 cm plus bas que le dallage en grès du radier.

B. Kemp suppose que cet imposant radier a supporté les murs en grès du nouveau temple de Thoutmosis III. Son plan lui semble dessiné (comme pour Bisson de la Roque) par les lignes de construction incisées sur les blocs de l'assise dont la surface apparaît au niveau -90 cm. D'autres lignes étant aussi gravées sur l'assise supérieure, il se demande si ces deux niveaux correspondent à deux états superposés ou bien à deux sols placés à des niveaux différents dans le même temple. Néanmoins l'existence d'un niveau de circulation au niveau - 90 cm est bien improbable dans la mesure où ce dallage serait 53 cm plus bas que celui associé au mur de Sésostris I^{er} (-37 cm). En effet, il apparaît impossible de restituer dans le nouveau temple un sol plus bas que le débord de fondation, toujours visible, du mur conservé de Sésostris I^{er} (pls. 3, 4b).

Pour B. Kemp, ce temple de Thoutmosis III aurait été entièrement remodelé à l'époque ptolémaïque, au moment où fut ajouté un nouveau vestibule en grès, des blocs au nom de Thoutmosis III ayant été remployés dans l'assise intermédiaire des fondations de ce vestibule. Cette hypothèse lui permet de restituer l'emplacement d'une partie au moins des blocs du temple qu'il suppose avoir été construit sur ce radier.

La datation du dépôt n° 1 (les quatre coffres du Trésor)

B. Kemp propose que les coffres en cuivre aient été cachés dans le radier n'importe quand entre la construction du temple de Thoutmosis III et la reconstruction ptolémaïque. Comme Bisson de la Roque, il n'a pas remarqué que ces coffres n'ont pas été encastrés après la construction du radier mais qu'ils ont été posés au cours de la construction du radier, dans une alvéole laissée vide au milieu de l'assise 1 comme cela vient d'être décrit (cf. 1. *Les dépôts dans le radier* ; pl. 15). Une couche de sable les recouvrit jusqu'au niveau du lit d'attente de cette assise 1. Ensuite, la mince assise 2 a été installée avec son lit d'attente au niveau -90 cm que B. Kemp considère être le sol du temple de Thoutmosis III en raison des nombreuses lignes qui y sont incisées.

Ainsi, pour B. Kemp, les coffres n'étaient certainement pas installés dans un contexte scellé au Moyen Empire. Il ne les considère pas comme un dépôt de fondation mais comme un trésor caché contenant un dépôt de matériaux sans aucune effigie cultuelle ou royale. De telles cachettes ont été découvertes dans de nombreux temples d'époques différentes. Elles sont toujours composées d'objets égyptiens alors qu'à Tôd, le trésor ne comprend que des objets importés à l'exception de rares objets égyptiens ou égyptisants en lapis-lazuli.¹⁰² Cette homogénéité lui laisse supposer que ces objets furent déposés dans les coffres dès leur livraison. B. Kemp se demande si les objets furent apportés à Tôd déjà enfermés dans ces coffres au nom d'Amenemhat II ou bien s'ils furent placés à leur arrivée à Tôd dans ces coffres qui auraient été donnés longtemps auparavant par ce roi. Même vides, ces coffres en cuivre avaient une grande valeur si on compare leurs poids (1400 deben) au cuivre et au bronze offert par Ramsès III au temple de Rê à Héliopolis (1883,7 deben) et au temple de Ptah à Memphis (2018 deben). G. Pierrat suggère la possibilité que, loin d'être seulement des contenants, ces coffres pourraient faire partie du don de matériaux précieux d'Orient, au titre de l'apport d'un cuivre d'origine inconnue.

102 Pierrat-Bonnefois (2014) : selon elle, le partage des formes entre Byblos et l'Égypte à la 12^e dynastie ne doit pas être considéré uniquement comme la manifestation d'une diffusion de l'Égypte vers l'Orient.

Les questions soulevées par l'hypothèse de B. Kemp

Curieusement, B. Kemp a attribué la construction du radier à la 18^e dynastie en se basant sur le canthare du trésor dont la forme est similaire à celle de la coupe découverte dans un tombeau mycénien contemporain de Thoutmosis III. En cela, il écartait l'hypothèse inverse que la coupe du tombeau mycénien soit un héritage du passé comme auraient pu le laisser supposer les objets variés dignes d'un musée que certains de ces tombeaux mycéniens contiennent. Cependant B. Kemp n'a pas tenu compte de deux éléments qu'il a décrits comme encastrés dans le radier : un bloc en calcaire (et non pas en grès) au nom de Nectanébo II (L. Postel l'estime plutôt ramesside) remployé dans l'assise 3 et le dépôt n° 2 contenant des Osiris qu'il attribue à la période gréco-romaine (la 29^e dynastie pour Bisson de la Roque). Ces deux éléments autorisent à remettre en question cette datation de la 18^e dynastie. Les vestiges conservés aujourd'hui ainsi que l'analyse des photographies des archives de Bisson de la Roque permettent de faire des observations inédites. Ces dernières incitent à proposer une nouvelle hypothèse sur la succession chronologique des étapes constructions du temple de Montou à Tôd.

3

Le temple ptolémaïque construit sur le radier

Les quatre déconnexions visibles entre le radier et le mur en calcaire de Sésostri I^{er}

La porte détruite au sud du mur conservé de Sésostri I^{er}

Une ancienne porte a été partiellement détruite à l'extrémité sud du mur en calcaire de Sésostri I^{er}, afin d'y appuyer l'angle sud-est du vestibule ptolémaïque (pls. 2, 22a+b). Cette porte n'a été mentionnée par Bisson de la Roque ni dans son texte ni sur le plan des vestiges.¹⁰³ Personne ne l'a d'ailleurs identifiée alors qu'elle est bien visible. Le jambage sud de cette porte primitive a disparu alors que son jambage nord est resté intact à l'exception de la feuillure de butée du vantail, qui a été soigneusement arasée (l : 36 cm) de façon à pouvoir y appuyer les assises ptolémaïques en grès. La destruction partielle de ces assises en grès a fait apparaître le tableau intérieur lisse et presque vertical du jambage nord ainsi que la cavité du loquet¹⁰⁴ aménagée le long de la feuillure arasée (pl. 2). Cette cavité est comparable à celles des portes de Sésostri III à Médamoud,¹⁰⁵ portes reconstruites au musée en plein air de Karnak (pl. 2e+f). Il est impossible que cette cavité ait pu être creusée à n'importe quel moment entre le 2^e siècle avant notre ère et les fouilles de Bisson de la Roque. En effet, les blocs du mur du vestibule ptolémaïque sont clairement installés contre cette cavité qui, en étant entièrement cachée par la maçonnerie ptolémaïque, ne pouvait que lui être antérieure : la logique de construction rendrait certainement impossible le creusement d'une cavité à l'intérieur d'un mur construit sans démonter entièrement ce mur. La seule conclusion acceptable est que la porte était antérieure à la construction du vestibule ptolémaïque.

La feuillure de butée du jambage de la porte a obligatoirement été arasée avant la construction du vestibule ptolémaïque. Le tableau de la porte est presque vertical ainsi que la face de joint des blocs en grès ptolémaïques qui s'y appuie sans aucun talus inversé (pls. 1b, 2a-d). Cette verticalité exclut que le tableau de la porte ait pu être un parement extérieur qui aurait dû être taluté comme

¹⁰³ Bisson de la Roque (1937a), pl. I.

¹⁰⁴ Observation d'Antoine Garric.

¹⁰⁵ Bisson de la Roque (1931), pl. III.

le parement extérieur du mur conservé de Sésostri^{1er}. Il est d'ailleurs curieux que Bisson de la Roque n'évoque jamais le talus des parements. L'angle sud-ouest du temple de Sésostri^{1er} qui est habituellement restitué, en suivant l'attribution faite par Bisson de la Roque du radier à ce roi, aurait dû être taluté sur ses deux parements perpendiculaires. Or seul le parement ouest de l'angle est taluté alors que celui faisant face au sud (tableau de la porte) est bien vertical. Cependant un fort talus inversé est visible sur l'extrémité orientale de la face de joint du mur ptolémaïque (pls. 1a+b, 2b). Ceci indique son appui contre un mur taluté qui n'est pas le refend de Sésostri^{1er} dont le parement est presque vertical. Ce mur taluté ne peut être qu'un mur postérieur au refend de Sésostri^{1er} mais construit dans sa prolongation vers l'est et placé à l'aplomb du côté sud du radier. Ce passage d'un parement presque vertical du refend à une surface d'appui talutée est un indice supplémentaire en faveur du sectionnement du refend. De même le harpage des blocs en calcaire formant un angle intérieur du temple de Sésostri^{1er} n'a aucune incidence sur la continuité du mur ouest de Sésostri^{1er}, au-delà de la porte et du refend, vers le sud. En effet, les murs construits perpendiculairement sont généralement chaînés qu'ils soient extérieurs ou intérieurs.

Il est impossible de vérifier si cet angle sud-est du vestibule ptolémaïque est installé directement sur le seuil de la porte disparue de Sésostri^{1er} et sur le dallage qui le prolongeait vers l'est ou bien si les deux ont été démontés pour faire place à une nouvelle fondation ptolémaïque (pls. 1a+b, 16a+b : les photographies laissent supposer que l'ancienne fondation fut remplacée par une nouvelle comme sous la nouvelle porte axiale ptolémaïque).

En restituant une largeur minimale au passage disparu de cette porte primitive, le jambage sud aurait dû se trouver au moins 2 coudées plus au sud, ce qui le place bien au-delà de l'alignement du radier démonté par Bisson de la Roque (pls. 1, 18, 21). L'angle sud-ouest du temple de Sésostri^{1er} devant être alors restitué encore plus au sud, tout semble indiquer qu'un mur en calcaire doit être restitué perpendiculairement à la partie détruite du mur encore en place. La fondation du mur restitué dépassait alors largement vers le sud l'alignement est-ouest du côté sud du radier. Cette fondation ne pouvait ainsi qu'être complètement indépendante du radier puisque placée bien au-delà, plus au sud. Ce mur disparu était parallèle à celui dont le vestige est chaîné perpendiculairement au mur conservé en place de Sésostri^{1er} (pls. 1-4).

Les photographies (pls. 1-4) montrent que les assises de fondation du mur de Sésostri^{1er} et de son refend perpendiculaire sont placées uniquement à l'aplomb de leur élévation en calcaire mais sans aucun lien apparent avec le radier¹⁰⁶ (pl. 16e). Bisson de la Roque a probablement supposé ce lien en constatant que ce radier se prolongeait sous les jambages de la porte axiale ptolémaïque à laquelle il servait de fondation comme le montrent deux de ses photos (pls. 7, 8b+c). S'il a bien compris qu'à l'emplacement de cette nouvelle porte ptolémaïque le mur de Sésostri^{1er} avait été démonté, il n'en a pas conclu que sa fondation avait également été démantelée pour laisser la place à une nouvelle fondation sous la forme d'une excroissance vers l'ouest du radier. En 1935, au début du démontage du radier, ce dernier était déjà réduit de plus de la moitié de son volume. La zone située juste derrière le mur de Sésostri^{1er} a été presque entièrement démontée jusqu'à l'aplomb de ce mur. Il est facile de constater que les assises de fondation du refend perpendiculaire sont encore en place (pl. 4b) alors que tous les vestiges de l'angle sud-ouest du radier ont pu être démontés (pl. 17e) sans affecter la stabilité de la fondation de l'angle formé par les deux murs perpendiculaires de

106 Bisson de la Roque (1937a), p. 6, fig. 4 et pl. XIV. Il est vraisemblable que le mur sud en grès (disparu) de l'époque ptolémaïque ait remplacé celui en calcaire de Sésostri^{1er}, auquel appartenait le jambage sud de la porte sud. Ne reposant pas sur le radier, ce mur sud en calcaire avait certainement sa fondation propre comme celle encore visible sous le mur ouest de Sésostri^{1er} et son refend intérieur. La fondation de ce refend se poursuivait clairement vers l'est avant d'avoir été sectionnée. Ce détail la montre bien distincte du radier qui n'a pu servir de fondation à ce refend.

Sésostri I^{er}. Cela indique clairement que le radier était déconnecté de cette fondation. La marque de l'appui d'un dallage est nettement ravalée sur le parement visible des parpaings en calcaire de la fondation de l'angle formé par les deux murs perpendiculaires de Sésostri I^{er} (pls. 1-4). On peut y restituer des dalles en calcaire d'épaisseur constante (h : 24 cm) et parfaitement ajustées, probablement posées sur un lit de sable. Ces dalles devaient ressembler à celles du temple de Sésostri I^{er} à Éléphantine où une dizaine ont été réutilisées, sous Hatshepsout et Thoutmosis III, dans la fondation du temple de Satet (pl. 23).

Plus au nord, les photos d'archives comme le relevé de Bisson de la Roque montrent que le côté ouest du radier a été entièrement démantelé par les pilliers. G. Pierrat¹⁰⁷ avait déjà fort justement remarqué que 'le fait que les blocs des états du temple antérieurs à Sésostri I^{er} n'aient pas tous été retrouvés sous le dallage [radier] mis en évidence par Bisson de la Roque indique peut-être que l'emprise du temple sous ce règne outrepassait la surface de ce dallage [radier]'. Avec raison, elle a cherché à expliquer la présence de blocs de Sésostri I^{er} dans des contextes ptolémaïques¹⁰⁸ en faisant l'hypothèse qu'une partie du temple de ce roi était conservée sur le radier alors qu'une autre partie, peut-être à l'Ouest du mur en calcaire, aurait été démolie par les constructeurs ptolémaïques. En plus du fragment de colonne de Nebhepetrê-Montouhotep remployé dans l'angle sud-ouest du radier et de celui servant de fondation au jambage nord de la porte axiale ptolémaïque (pls. 7, 8b-c),

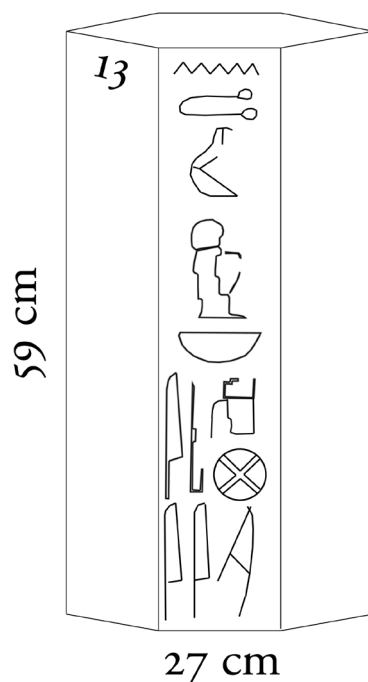


Fig. 2. Fragment T2528 de colonne polygonale en grès remployé sous le dallage devant la 3^e porte de la salle II du vestibule ptolémaïque.

G. Pierrat signale un fragment inédit (T2528) du même type de colonne découvert en 1940,¹⁰⁹ devant cette porte axiale, sous le dallage du vestibule ptolémaïque (pls. 8a, 19). Le texte gravé sur

¹⁰⁷ Pierrat (1995), p. 442.

¹⁰⁸ Pierrat (1995), p. 422 (bloc n° OAE 975), 424 (fig. 14b).

¹⁰⁹ G. Pierrat m'a signalé que la date marquée dans l'inventaire est 1940 au milieu d'objets exhumés en 1948, indice que ce numéro T 2528 a été inscrit rétrospectivement.

un des pans est identique, bien que symétrique, à celui du fragment remployé dans l'angle sud-ouest du radier (pl. 8d-e) ainsi qu'à celui extrait des fondations sur lesquelles repose le jambage nord de la porte ptolémaïque¹¹⁰ (pls. 7, 8b-d). Tous ces fragments provenant de la même colonnade, il y a de fortes chances qu'ils aient été remployés au même moment.

Le dallage en grès du radier

Le schéma¹¹¹ de Bisson de la Roque indique qu'un dallage en grès, l'assise 4, recouvrait le radier (pl. 15). Le sol du temple le plus récent est ainsi placé ~37 cm au-dessus du dallage qui était associé au mur conservé de Sésostri^{1^{er}}. La trace de l'appui de ce dallage de Sésostri^{1^{er}} est bien visible contre l'assise de réglage en calcaire¹¹² (pls. 2-4). Le jambage nord de la porte axiale repose sur une fondation dont l'arase est composée de blocs en grès prolongeant les dalles de l'assise 4 avec la même épaisseur (~37 cm). Comme le constate avec raison Bisson de la Roque, le dallage en grès recouvrant le radier est ainsi postérieur¹¹³ au mur de Sésostri^{1^{er}}. Cependant, en laissant croire que deux assises au même niveau (-35 à -37 cm) soient obligatoirement contemporaines, il fait l'hypothèse que le dallage associé au mur de Sésostri^{1^{er}} correspond à l'assise 3 (dont il ne restait que 9 blocs en calcaire et 2 en grès) qui supporte le dallage en grès (pls. 10, 14, 15, 21). Malheureusement, il semble oublier que cette assise 3 est construite de blocs probablement remployés (même s'ils ne sont pas décorés) comme le montre une partie des blocs démontés du radier et qui forme aujourd'hui un dallage moderne redessinant la surface du radier disparu. Nombre de leurs lits d'attente actuels présentent des traces d'aménagements antiques (pl. 26b+c+d). Ceux qui n'ont pas été utilisés dans ce dallage sont empilés plus à l'est à l'arrière du temple. Ces blocs ont dû être retaillés au même module avant d'être appareillés avec des joints assez fins et quelques décrochements visibles sur leur lit d'attente.¹¹⁴ Les photographies montrent que ce dernier ne semble pas assez bien ravalé pour avoir servi de sol¹¹⁵ (pls. 14, 15). Ces blocs disparates n'ont rien en commun avec les belles dalles en calcaire du temple de Sésostri^{1^{er}} à Éléphantine (pl. 23). En tout cas, leur aspect n'incite pas à faire l'hypothèse que les assises du radier, en dehors des remplois de l'assise inférieure, soient constituées majoritairement de blocs venant directement de la carrière. Rien ne semble donc assurer que cette assise 3 du radier ait fait office de dallage au Moyen Empire comme l'a supposé Bisson de la Roque.

110 Les photos 2392 et 2393 sont les seules qui montrent l'encastrement des blocs du radier sous la fondation du jambage nord de la porte axiale ptolémaïque ce qui démontre une mise en œuvre commune.

111 Bisson de la Roque (1937a), p. 11, fig. 7.

112 Bisson de la Roque (1937a), p. 5 : '... son sol fut surélevé en grès de 0,37 m ; ... Deux portes supplémentaires furent percées par Evergète II sur la façade ... L'ensemble fut détruit par les Coptes. Ils exploitèrent le calcaire jusque dans les fondations, où presque toutes les assises supérieures de la plate-forme furent détruites et où, dans certaines portions, ils atteignirent le sable de fondation ... La partie Evergète II est en grès. Presque tous ses murs subsistent, mais certains sont réduits de hauteur et presque tous les plafonds sont tombés ...' ; p. 6 : 'Il y avait à Tôd un temple d'Usirtasen I^{er}, qui fut maintenu jusqu'à l'anéantissement du culte de Montou. Les carriers coptes du 5^e siècle en firent de la chaux ; mais les aléas d'exploitation et de logement sauvèrent quelques témoins' ; p. 9 : 'dallage calcaire de la chapelle NE à - 0,35 m, sous lequel fut trouvé le trésor d'Amenemhat II [A, dépôt n° 1] et un dépôt d'Osiris de Basse époque [B, dépôt n° 2]' ; p. 10 : '... Le dallage de cette chapelle [restituée au NE], deux fois soulevé, ne fut pas modifié pendant toute la durée du temple ...'. Aucune trace de four à chaux n'est signalé par Bisson et les photographies de fouilles du radier n'en montrent aucun. De tels fours laissent des traces car, pour atteindre 900°, la combustion utilisait beaucoup de bois. Cette combustion laisse toujours dans les fours clairement identifiés les traces de poudre blanche du calcaire brûlé ainsi que de nombreuses cendres ce dont il n'est question nulle part. Le doute subsiste sur l'exploitation du calcaire du radier pour en faire de la chaux !

113 Bisson de la Roque (1937a), p. 143 : 'Akoris, puis Nectanebo I^{er}, au 4^e siècle, auraient restauré ce temple en calcaire. Ils auraient refait quelques murs en grès et surélevé son sol de 0,37 m. Les infiltrations devaient déjà atteindre le sol vieux de 16 siècles'.

114 Le plan du radier (pl. 19) montre que ces 11 blocs à - 37 cm ne sont pas jointifs alors que l'arase de fondation du mur de Sésostri^{1^{er}} montre que le dallage associé devait lui être parfaitement tangent (pls. 3c-f, 4b).

115 Bisson de la Roque (1937a), p. 12, fig. 8 et pl. XIV.

L'alignement du côté ouest du radier

Il faut tout d'abord rappeler que plus de la moitié du volume du radier avait disparu avant le début de son démontage en 1935. Le plan des blocs visibles en surface et une photographie de cette époque montrent clairement que le côté ouest du radier, en particulier son angle nord-ouest,¹¹⁶ n'est pas chaîné avec la fondation du mur de Sésostris I^{er}, cette dernière étant installée bien plus à l'ouest (pls. 14, 15, 20). C'est contraire à l'hypothèse de Bisson de la Roque qui restitue un plus grand développement du radier vers l'ouest, probablement parce qu'il a vu que ce radier se prolongeait sous les jambages de la porte axiale ptolémaïque à laquelle il servait de fondation comme le montrent deux de ses photos (pls. 7, 8b+c). En effet, s'il a bien compris qu'à l'emplacement de cette nouvelle porte ptolémaïque le mur de Sésostris I^{er} avait été démonté, il n'en a cependant pas conclu que sa fondation avait également été démantelée pour laisser la place à une nouvelle fondation sous la forme d'une excroissance vers l'ouest du radier. L'arase de cette nouvelle fondation est composée de blocs en grès prolongeant les dalles de l'assise 4 du radier avec la même épaisseur (~37 cm). Cette distance séparant la fondation de Sésostris I^{er} des deux angles sud-ouest et nord-ouest du radier confirme leur déconnexion structurelle qui apparaît également au niveau d'un long bloc en calcaire dessiné sur le plan de Bisson de la Roque au niveau -90 cm. Il est placé à l'ouest du côté ouest du radier dont il est séparé par un bloc en grès placé aussi au même niveau -90 cm (pls. 14a, 15b, 20). Cette boutisse en calcaire semble bien alignée avec la moitié nord du mur en calcaire de Sésostris I^{er}, dont elle doit constituer un des blocs de la fondation.

Deux photographies prises avant le démontage du radier montrent que la fondation du mur de Sésostris I^{er} n'est absolument pas liée aux blocs du radier (pl. 9c+e).

Le sectionnement de la fondation du mur en calcaire de Sésostris I^{er}

Toujours visible sur sa face orientale, l'assise de réglage de la fondation du mur en calcaire de Sésostris I^{er} et de son refend perpendiculaire est construite d'épais parpaings en calcaire placés en boutisse (10 parpaings sont visibles sous l'élévation conservée au sud de la porte axiale, pls. 1, 3b+c+d, 4b, 5a+c, 6a). Ils sont parfaitement jointifs et débordent de part et d'autre du mur épais de 2 coudées.¹¹⁷ Un sondage permettrait de mieux étudier cette fondation et d'en compter les assises dont une est visible au nord de la porte axiale (pls. 5c, 6c) et trois au sud de cette porte¹¹⁸ (pls. 7, 8a-c). L'extrémité sud conservée du mur de Sésostris I^{er} tourne à angle droit vers l'est. Les assises du mur sont chaînées avec celles du refend perpendiculaire ce qui est confirmé également sur l'assise de réglage de la fondation (pls. 1-4). La face ouest de la fondation est cachée par le vestibule ptolémaïque. Ce refend perpendiculaire ne conserve qu'une très petite surface de son parement nord où l'on voit la bordure segmentée du décor et la queue d'un personnage (roi ou dieu ?) (pl. 3a). Comme l'indiquent les traces de trois coins éclateurs, la fondation du refend perpendiculaire a été sectionnée à moins d'un mètre de l'angle avec le mur ouest conservé de Sésostris I^{er} (pl. 3c+d). Ce sectionnement n'est certainement pas lié au démontage du radier par Bisson de la Roque car les cassures ne sont pas fraîches et les trois impacts des outils semblent bien antiques. Il n'est pas non plus lié au percement de la porte donnant accès à la nouvelle 'salle

116 Bisson de la Roque (1937a), pl. I, XIV-1 : curieusement, un tireté sur le dessin prolonge vers l'ouest le radier bien au-delà de son angle nord-ouest. Bisson de la Roque semble ignorer la déconnexion du radier d'avec la fondation du mur de Sésostris I^{er}. L. Postel remarque une connexion sur le relevé publié en 1937 dans l'angle sud-ouest du radier. Les deux seuls blocs que j'y vois apparaissent comme de petits fragments proches de la fondation du mur de Sésostris I^{er} à laquelle ils ne sont pas harpés. Ils en sont donc déconnectés.

117 Benazeth (1991), p. 7, photo 3.

118 Néanmoins, il faudrait dégager à nouveau cette partie de la fondation pour s'assurer qu'elle n'a pas été construite au moment de l'installation de la porte axiale ptolémaïque.

des offrandes' ptolémaïque car ce remaniement ne concerne que l'élévation du mur de Sésostri^{1er} et absolument pas sa fondation.

La logique constructive imposant que cette fondation ait été démantelée après les assises en élévation qu'elle supportait, il est certain que ce refend a été volontairement détruit à un moment de l'histoire du temple. Aucun sondage stratigraphique n'ayant été réalisé entre le radier et cette fondation, il n'est alors possible de proposer une chronologie de cette destruction que par un raisonnement sur les vestiges architecturaux.

L'élévation conservée du mur en calcaire de Sésostri^{1er}

Par comparaison avec la façade du temple de Sésostri^{1er} à Éléphantine¹¹⁹ (pl. 23a), il est très possible que la porte placée au sud du mur de façade à Tôd ait été l'unique accès au temple de ce roi ce qui rend bien improbable l'existence d'une porte axiale à cette époque. Cette façade ouest a été largement découpée dans sa partie médiane à l'époque ptolémaïque¹²⁰ pour y installer une porte axiale, ouverture qui ne semble pas avoir existé auparavant (pls. 7, 8b+c). En effet, le seuil¹²¹ de cette nouvelle porte ainsi que ses jambages reposent ici sur une nouvelle fondation installée au moment de cet aménagement et non pas sur la fondation du mur de Sésostri^{1er} qui a dû être démontée en même temps que son élévation. Sous le jambage nord ptolémaïque, cette nouvelle fondation remploie un tambour en grès de colonne octogonale au nom de Nebhepetrê-Montouhotep¹²² ainsi qu'un long bloc en calcaire dur provenant vraisemblablement du démontage du mur de Sésostri^{1er} ou de sa fondation (pls. 7, 8b+c). La présence de ce tambour incite à penser que cette fondation est contemporaine de deux autres fondations proches où des tambours similaires ont été découverts : l'angle sud-ouest du radier et la fondation du dallage du second vestibule ptolémaïque (pl. 19). Les photos Bisson de la Roque 2392 et 2393 sont les seules qui montrent l'encastrement des blocs du radier sous la fondation du jambage nord de la porte axiale ptolémaïque ce qui démontre une mise en œuvre commune. L'arase de cette fondation est composée de blocs en grès prolongeant les dalles de l'assise 4 avec la même épaisseur (~ 37 cm). L'ouverture ptolémaïque a ainsi fait disparaître, des deux parements, la partie centrale de la décoration de Sésostri^{1er} mais les vestiges conservés des parties latérales, au nord et au sud de cette nouvelle porte, permettent de reconstituer partiellement le décor.

119 La position latérale de la porte du temple de Sésostri^{1er} à Tôd devrait convaincre ceux qui mettent en doute le plan du temple de Satis reconstruit à Éléphantine et dont l'anastylose a été faite à partir des blocs réemployés en fondation du temple ptolémaïque. Cette anastylose repose sur l'assemblage des textes de la façade (d'après Helck) et sur le décor des murs internes comme l'indiquent les rapports préliminaires. Voir Jaritz (1988), p. 153, fig. 7 et pp. 155-157. À Éléphantine, la porte latérale du temple de Sésostri^{1er} est comparée au même accès latéral observé dans l'enclos en brique de l'Ancien Empire puis dans le temple périptère thoutmoside. Cette permanence invoquée correspondrait à une tradition locale, liée à des pratiques rituelles anciennes qu'on ignore (on retrouve un accès en chicane dans certains temples prédynastiques ou des premières dynasties, Tell Ibrahim Awad par ex. ?). Cependant, il serait imprudent de généraliser cet accès latéral à l'ensemble des temples du Moyen Empire comme le démontre l'accès axial des vestiges en place à Médinet Mâdi, Ezbet Rushdi ou Abydos-Sud et dont les plans ne sont que partiellement connus. A Karnak, le seul important vestige de Sésostri^{1er} est un portique en calcaire de Toura dont on ignore toujours l'étendue et l'emplacement exact mais qui n'est certainement pas à l'emplacement de ce qu'on appelle la cour du Moyen Empire. Ainsi, avec si peu de vestiges conservés, il serait très hasardeux d'imaginer que les temples élevés sous Sésostri^{1er} procéderaient tous d'un même type de plan axial qui annoncerait celui qui restera en vigueur au Nouvel Empire et jusqu'à l'époque gréco-romaine.

120 Barbotin et Clère (1991), p. 2, n. 9 : un fragment en calcaire portant une date (illisible) de Sésostri^{1er} fut découvert en 1989 par la mission du Louvre dans les déblais de construction du vestibule ptolémaïque. Il pourrait provenir du temple de Sésostri^{1er}.

121 Ce seuil devait être fait d'un monolithe en granite comme le laisse supposer le joint vertical aligné des 4 blocs superposés servant de fondation au jambage nord de la porte axiale ptolémaïque (pl. 7e-g). En effet, cet alignement vertical anormal des joints ne s'explique que par l'appui d'un bloc tangent ayant la hauteur des 4 blocs de la fondation.

122 Néanmoins, il faudrait dégager à nouveau cette partie de la fondation pour s'assurer qu'elle est bien tangente mais postérieure à la fondation du mur de Sésostri^{1er}.

Le parement ouest très légèrement taluté

Partie du mur située au sud de la porte axiale :

gravé en creux, un grand texte de 63 colonnes couvrait la partie du parement actuellement au sud de la grande porte axiale¹²³ (pl. 22b). Les colonnes se lisent de la gauche vers la droite soit à rebours de l'orientation 'dominante' de l'écriture hiéroglyphique.¹²⁴ L'écriture rétrograde n'est pas courante dans les textes des temples à l'exception de contextes très particuliers. Contrairement à l'exemple d'Éléphantine, il est toujours possible d'imaginer une autre porte vers laquelle se dirigeraient les dieux-Nils. Faudrait-il alors restituer à gauche de l'inscription une seconde porte dont rien n'a subsisté ? C'est une hypothèse qui devrait plaire aux épigraphistes car ils y trouveront peut-être l'explication à cette orientation du grand texte de Sésostri I^{er} qui est bien gravé à gauche d'une porte bien réelle et assurément contemporaine de ce grand texte. Cependant, au cas où l'existence de cette seconde porte serait confirmée, il faudra trouver une bonne raison épigraphique pour ne pas restituer de refend intermédiaire séparant les scènes du parement oriental du mur en calcaire conservé (pl. 22a). En réalité, cette seconde porte me semble compliquer la restitution architecturale du plan du monument de Sésostri I^{er}.

Le sommet du mur conservé en calcaire correspond au haut du texte qui était logiquement couronné d'un tore surmonté d'une corniche¹²⁵ (pls. 6, 22b). Sur le parement oriental opposé, au sommet du mur en calcaire, une frise de khekerou couronne une décoration en creux qui ne semble pas contradictoire avec l'installation d'une couverture comme le montre, à Éléphantine, le temple de Sésostri I^{er} (pl. 23). En effet, la décoration intérieure du temple de Satet mélange relief et creux sur le même parement (pl. 23b) ce qu'on voit ailleurs à Karnak comme par exemple sur les parements extérieurs du portique de Sésostri I^{er} où les petites scènes des angles sont en relief alors que la grande représentation du roi sous son dais est en creux. Au Nouvel Empire, ce mélange des techniques est aussi visible dans la cour à portique de Thoutmosis IV et la Salle Hypostyle de Séthi I^{er}.

Il est ainsi possible de restituer une dalle de plafond reposant sur le mur en calcaire de Sésostri I^{er}. Le parement ouest de cette dalle (ou bien le bloc qui la prolonge vers l'extérieur) était taillé d'une corniche et d'un tore coiffant le parement ouest ce qui est la disposition la plus souvent mise en œuvre en architecture égyptienne (pl. 22b).

Après la colonne de texte la plus à droite (pl. 3e+f), l'extrémité sud du parement assez mal conservée mais sa base possède un vestige ténu du parement d'origine. Ce parement lisse est en débord de 2 cm sur le nu du texte. Ce ressaut est caractéristique du chambranle qui ornait le jambage nord de la porte démantelée de Sésostri I^{er} qui a été décrite plus haut (pls. 1-3e+f). La partie supérieure du chambranle, probablement décorée, a été entièrement arasée à l'époque ptolémaïque jusqu'au nu du texte de Sésostri I^{er}. Cette surface aplanie a ensuite été gravée d'une nouvelle décoration mal conservée aujourd'hui mais qui laisse deviner des lignes verticales probables vestiges d'un décor de

123 Barbotin et Clère (1991), pp. 1-32 : La figure 3 montre que la partie inférieure du texte est préservée et qu'elle se trouve très proche du sol du temple ptolémaïque (pl. 6) qui est placé à 37 cm au-dessus du sol primitif. Cette faible plinthe était certainement lisse.

124 Malgré l'existence bien réelle de la porte à droite des colonnes de texte, L. Postel estime que cette orientation n'est pas compatible avec une porte d'entrée située à droite de l'inscription. Il oppose cette orientation avec celle du texte gravé sur la façade du temple de Sésostri I^{er} à Éléphantine. En effet, l'inscription y est orientée de la droite vers la gauche, face à la porte d'entrée située également à droite, près de l'angle du monument.

125 Restituer une frise de khekerou au-dessus du texte impliquerait l'existence d'une couverture et donc que le mur ne marquait pas la façade du temple mais le fond d'une pièce couverte, le recours à un décor en creux ne l'excluant pas totalement comme le démontre celui du parement oriental de ce mur. La restitution de cette frise de khekerou impliquerait aussi une couverture plus élevée à l'ouest qu'à l'est du mur en calcaire.

tiges végétales. Le vestige du ressaut du chambranle n'a pas été ravalé car il était invisible, caché derrière l'appui du dallage ptolémaïque, tout comme la base des colonnes du texte de Sésostri I^{er} (pl. 22b).

Partie du mur située au nord de la porte axiale :

au nord de la porte axiale ptolémaïque, le parement en calcaire est beaucoup moins lisible mais on observe, au niveau du dallage ptolémaïque, un défilé d'au moins trois dieux-Nils agenouillés dont les bras tendus supportaient des offrandes sous lesquelles pendaient un was entre deux ankh¹²⁶ (pl. 6b+c+d). Des vestiges de tableaux d'offrande peuvent être restitués au-dessus et probablement encore plus à gauche, vers le nord.¹²⁷ En effet, plus au nord, un long bloc en calcaire, placé en boutisse au niveau -90, pourrait être le seul vestige conservé de la fondation du mur de Sésostri I^{er} (pls. 14a, 19c). Ici encore, la comparaison avec Éléphantine est possible puisque des tableaux d'offrandes semblables apparaissent à gauche du texte en colonnes gravé sur la façade du temple de Sésostri I^{er} (pl. 23a). À Éléphantine, la partie du parement placée sous les tableaux est restée lisse alors qu'à Tôd ce parement est décoré des dieux-Nils agenouillés (pls. 6b+c+d). Sans aucune nécessité ni indice tangible, Bisson de la Roque restitue, dans cette partie du mur, une petite porte percée à l'époque ptolémaïque et qui serait le pendant de celle existant au sud de la porte axiale. Je ne partage pas cette restitution.

Un bloc en calcaire dur (T2489), retailé circulairement, provient des fouilles du dromos. Il est décoré en relief d'une représentation de Montou suivie de la statue d'Hathor fauconne. Contrairement à J. Vercoutter et P. Barguet,¹²⁸ M. Étienne estime avec raison que ce bloc provient d'une des cryptes, aujourd'hui disparues, du vestibule ptolémaïque.¹²⁹ Son hypothèse est aussi liée à la présence de fragments en calcaire de la 'chapelle copte' qui ont sur leurs tranches des vestiges de décoration similaire. Il restitue ce bloc circulaire dans les cryptes hautes alors que l'absence d'un décor primitif sur ce bloc en calcaire dur me laisse plutôt supposer qu'il proviendrait des cryptes basses adossées, au nord de la porte axiale, contre le mur en calcaire de Sésostri I^{er}. Plus précisément, il est possible d'imaginer que ce bloc appartenait à l'élévation de ce mur en calcaire dont le parement lisse n'aurait été décoré qu'à l'époque ptolémaïque.

Le parement oriental

Les vestiges d'au moins quatre scènes sont gravées également en creux sur le parement oriental. La frise de khekerou qui couronne encore les scènes 2 et 3 devait se poursuivre au-dessus des autres scènes. Cette frise indique le sommet du mur sous la couverture.

Les trois scènes conservées à gauche de la porte axiale ptolémaïque se déroulent de gauche à droite (pls. 4, 5a) :

- scène 1 : seules les jambes d'un personnage sont conservées, le reste de la scène ayant été coupé par une petite porte ouverte à l'époque ptolémaïque (pls. 1-4) ; peut-on y restituer une disposition semblable à celle de la scène 3 où une déesse fait face à un dieu ?

¹²⁶ Bisson de la Roque (1937a), p. 10 ; Larché (2009), p. 171 : j'ai mal interprété dans cette note le bras du dieu-Nil médian, que j'ai confondu avec la patte arrière d'un lion couché.

¹²⁷ Barbotin et Clère (1991), p. 2 : 'La moitié nord du mur de Sésostri I^{er} [parement ouest] comportait vraisemblablement des tableaux d'offrandes. Il ne reste aujourd'hui de l'aile gauche qu'une assise : sa face externe [ouest] présentait peut-être des tableaux de chiffres dépendant probablement d'une liste d'offrandes, comme l'attestent quelques fragments en calcaire surmontés d'un décor ptolémaïque. Note 12 : ils sont actuellement conservés dans le magasin du site. Certains sont reproduits par Bisson de la Roque (Bisson de la Roque (1937a), p. 121). Curieusement ils semblent avoir été inscrits de gauche à droite comme de droite à gauche, mais leur face ravalée par les Ptolémées certifie leur origine'. Des tableaux identiques apparaissent à droite du texte en colonnes du temple de Sésostri I^{er} à Éléphantine (pl. 23a).

¹²⁸ Vercoutter (1950), p. 74 et pl. IX, 4.

¹²⁹ Etienne (1995), p. 442, n. 80 et p. 498, n. 144.

- scène 2 : deux rois sont face à face, celui tourné vers le nord creuse la tranchée de fondation du temple alors que celui orienté au sud tient un encensoir (?) (pl. 5a).
- scène 3 : une déesse tournée vers le nord fait face au dieu orienté au sud qui tient une canne ou un sceptre dans une main. La déesse est dos au roi de la scène 2 alors que le dieu lui fait face à droite de la scène (pl. 5a).

On observe ainsi une disposition symétrique de part et d'autre de la scène 2 ce qui laisse supposer que l'axe de cette scène marque celui d'une pièce dont un refend est bien amorcé au sud alors que celui restitué hypothétiquement au nord a été détruit par la construction de la porte axiale ptolémaïque (pl. 22).

Plus loin une seule scène est partiellement conservée à droite de la porte axiale ptolémaïque. Les scènes disparues peuvent être restituées de gauche à droite (pl. 5b) :

- scène 4 : elle a entièrement disparu au moment de la construction de la porte axiale ptolémaïque.
- scène 5 : elle a été détruite par la porte axiale, à l'exception de la queue¹³⁰ d'un personnage tourné vers le sud et placé dos à dos avec le roi, orienté vers le nord, de la scène 6 qui suit (pls. 6b, 8a).
- scène 6 : le roi consacre des offrandes à une divinité disparue (pls. 6b, 8a).

Bien que détruit après la scène 6, le mur devait se poursuivre vers le nord comme l'indique, au niveau -90 cm, un long bloc en calcaire placé en boutisse dans l'alignement du mur (pls. 14a, 15b, 20). Cette boutisse semble appartenir à l'assise inférieure de la fondation du mur de Sésostris I^{er}.

Comme l'a restitué Bisson de la Roque¹³¹, il est toujours possible d'imaginer, à l'époque de Sésostris I^{er}, une porte axiale moins large que la porte axiale ptolémaïque. Cependant, à l'image de la façade du temple d'Éléphantine (pl. 23), rien n'empêche la décoration du parement ouest du mur en calcaire d'être continue entre le défilé des dieux-Nils, à gauche, et le texte en colonnes, à droite. Cette dernière proposition semble aussi confortée, sur le parement oriental du mur, par l'axe de symétrie de la scène 2 encadrée par les scènes 1 et 2, symétrie qui a permis précédemment de faire l'hypothèse d'un mur de refend détruit par la construction de la porte axiale ptolémaïque.

Les assises en grès ajoutées à l'époque ptolémaïque au-dessus du mur en calcaire de Sésostris I^{er}

Le mur de refend perpendiculaire aux assises en grès

Les assises en grès, ajoutées au-dessus de la partie sud du mur en calcaire de Sésostris I^{er}, possèdent l'accroche d'un refend perpendiculaire qui n'existe pas sur le mur primitif puisque la décoration des scènes de fondation 2 et 3 de ce mur est continue à l'aplomb du refend ptolémaïque disparu (pl. 4a). Ce refend, avec lequel le mur ptolémaïque en grès était chaîné comme le montre sa partie supérieure conservée, devait s'appuyer au parement oriental du mur de Sésostris I^{er} sur lequel aucune trace de chaînage n'existe sur la photographie (pl. 5a).

S'il est *de facto* postérieur à Sésostris I^{er}, ce refend a obligatoirement été construit en même temps que le vestibule ptolémaïque. En effet, comme cela a déjà été expliqué (cf. 1. Un contresens architectural) la décoration en relief est bien achevée sur la partie supérieure du parement oriental de la façade, partie en grès ajoutée par le constructeur ptolémaïque (pl. 1a), ainsi que sur le vestige d'architrave (pl. 18b). C'est donc bien une décoration intérieure, et non extérieure, au-dessus de laquelle il faut obligatoirement

130 La représentation de la queue est très atténuée par la gravure à sa surface des dernières colonnes d'un texte ptolémaïque.

131 Bisson de la Roque (1937a), p. 8, fig. 6.

restituer une couverture puisque la décoration des pièces couvertes ne peut pas commencer avant l'achèvement de la construction des murs ni de la mise en place des dalles de plafond.

Ce refend était-il fondé sur une fondation indépendante dont aucune trace n'a été décrite par Bisson de la Roque à l'est du mur en calcaire ou bien reposait-il simplement sur le radier qui a également disparu à cet endroit ? Dans cette dernière hypothèse où le radier lui aurait servi de fondation, il est alors très vraisemblable que le refend et le radier aient été contemporains. Le refend semble bien aligné avec le mur de même orientation qui cloisonne le vestibule ptolémaïque (côté ouest) (pl. 20).

L'architrave perpendiculaire aux assises en grès

L'amorce d'une architrave en grès (pls. 4a, 18b) est conservée, juste au sud de la porte axiale ptolémaïque, au sommet du parement oriental des assises en grès ajoutées au-dessus de la partie sud du mur en calcaire de Sésostri^I. La décoration du parement sud de l'architrave est toujours visible près de l'angle (pl. 18b). Lorsque l'architrave était complète, son extrémité orientale devait reposer sur une colonne dont le plot de fondation et sa fosse ont été identifiés dans le radier par Bisson de la Roque qui en a publié le dessin et la photographie (pls. 16e, 19d). Un plot symétrique existe au nord de l'axe ce qui permet de restituer une seconde colonne et par conséquent une architrave encastrée juste au nord de la porte axiale ptolémaïque (pls. 18a, 19, 20). Découverts au moment de la fouille du radier, ces plots de fondation et leurs fosses dans le limon ont toujours été considérés par Bisson comme contemporains du radier. L'amorce d'architrave étant assurément ptolémaïque, la colonne l'était aussi certainement ainsi que le plot de fondation sur laquelle elle reposait. Ce plot étant contemporain du radier, ce dernier ne pouvait avoir été installé qu'à l'époque ptolémaïque.

4

L'hypothèse de niveau et d'emplacement des chapelles de la 11^e dynastie

Deux faibles indices laissent penser que les petites chapelles en calcaire construites par les lointains prédécesseurs¹³² (Nebhépétrê-Montouhotep II, Séânkhkarê-Montouhotep III) de Sésostri^I n'ont pas été conservées au moment de la construction de son nouveau temple en calcaire (c'est aussi l'opinion de Bisson de la Roque mais pas pour les mêmes raisons car pour lui le temple de Sésostri^I reposait sur le radier contenant les remplois de ses prédécesseurs) :

- gravé sur le parement ouest de la façade du temple de Sésostri^I, un texte en colonnes insiste sur la destruction par le feu du temple de ses prédécesseurs.¹³³
- les reliefs de Séânkhkarê-Montouhotep III ont subi les effets d'un violent incendie, ce qu'on observe aujourd'hui encore sur des reliefs conservés au Louvre et sur les dalles de plafond de son édifice, entreposées au dépôt lapidaire de Tôd.

Les blocs remployés de la 11^e dynastie

Les blocs des chapelles démantelées ont été soigneusement remployés dans les fondations du temple ptolémaïque comme le montre un fragment de colonne octogonale en grès (T1126) remployé

¹³² Il y a aussi un pilier d'Userkaf (Bisson de la Roque (1937a), p. 62, fig. 15, inv. 645) et une architrave d'Amenemhat I^{er} (Bisson de la Roque (1937a), p. 104, fig. 58, inv. 2138).

¹³³ Barbotin et Clère (1991), pp. 9-10.

dans la fondation du jambage nord de sa porte axiale. Le nom de Nebhepetrê-Montouhotep est gravé sur un des pans de cette colonne dont le diamètre est identique à celui des deux colonnes octogonales remployées dans le côté sud du radier. Un troisième fragment similaire T2528 (texte identique mais symétrique) a été remployé légèrement plus à l'ouest sous le dallage du vestibule ptolémaïque en compagnie d'un linteau en grès T2527 au nom d'Amenemhat VII¹³⁴ (pl. 19). La fondation de la porte axiale ptolémaïque serait ainsi déconnectée de celle du mur en calcaire conservé de Sésostri I^{er}¹³⁵ alors qu'elle serait bien liée au radier comme le montrent les blocs de ce dernier encastrés dans la fondation du jambage nord de la porte axiale (pls. 7, 8b+c). Les deux photographies 2392 et 2393 démontrent que le radier et la fondation de la porte axiale ptolémaïque sont bien contemporains. Il serait intéressant de vérifier si les fondations du vestibule ptolémaïque sont également liées à celles de la porte axiale comme le laisse supposer le remploi du fragment de colonne T2528. Si cette hypothèse était confirmée, le radier devrait alors être considéré comme s'étendant plus à l'ouest ou bien comme divisé en deux parties séparées par le mur de Sésostri I^{er}.

Ces blocs décorés du Moyen Empire sont peut-être réapparus à l'époque ptolémaïque au moment du démantèlement partiel du temple de Sésostri I^{er}. Ils ont ensuite été remployés à nouveau dans le radier, support des murs intérieurs du temple ptolémaïque. Le constructeur de ce dernier aurait alors placé, à la base du radier, les coffres au nom d'Amenemhat II sans en avoir modifié le contenu ainsi que le dépôt n° 2 contenant les quatre statuettes d'Osiris en bronze doré. Un bloc en calcaire au nom de Nectanébo II¹³⁶ a également été remployé dans l'assise 3 du radier. Comme rien ne prouve qu'il ait été encastré sous le dallage en grès à l'occasion d'une restauration, il est possible d'imaginer que ce remploi ait pu être mis en place au moment de la construction du radier. Cette construction serait par conséquent postérieure à ce roi de la 30^e dynastie¹³⁷ ou bien à l'époque ramesside au cas où l'hypothèse de L. Postel se confirmerait.

Les bases en place au niveau -130 cm

Au pourtour du vestibule et du radier, un dallage ptolémaïque en brique a été démonté par Bisson de la Roque partout où cela était possible.¹³⁸ Cinq bases en calcaire ayant supporté des colonnettes ont été découvertes en place à un niveau variant de -115 cm à -130 cm (plan I de Bisson de la Roque) près de l'angle sud-ouest du vestibule ptolémaïque (pl. 10a) dans un espace restreint (12,5 x 8,5 m). Deux des bases (Ø 54 cm), espacées de 4,50 m, reposent sur un lit de sable alors que les trois autres (Ø 48 et 46 cm) reposent horizontalement sans sable. D'une part, le niveau -130 cm permet de supposer que ce sont des restes de constructions antérieures à celle du temple de Sésostri I^{er} dont le dallage est situé 93 cm plus haut. D'autre part, le dallage en briques crues (37 x 18 x 13 cm) identifié à l'ouest du mur C'' et au nord du mur B (dont l'extension orientale a été aperçue par Bisson de la Roque sous l'enceinte ptolémaïque), celui reposant sur le remblai R daté de la 11^e dynastie, se trouvent à un niveau supérieur qui oscille entre -56 cm au sud et entre

134 L. Postel estime que le linteau en grès T2527 d'Amenemhat VII (pls. 8a, 19) proviendrait d'une chapelle périphérique. Il confirme qu'il n'a évidemment jamais appartenu au radier puisqu'il a été découvert sous le vestibule ptolémaïque. Il ajoute qu'il proviendrait de structures du téménos démantelées à l'époque ptolémaïque lors de l'agrandissement du temple vers l'ouest, tout comme un certain nombre d'autres fragments de la 13^e à la 17^e dynastie ou comme les blocs de Thoutmosis III remployés dans les fondations du vestibule. Mais ce ne sont que des hypothèses invérifiables.

135 Néanmoins, il faudrait dégager à nouveau cette partie de la fondation pour s'assurer qu'elle est bien tangente mais postérieure à la fondation du mur de Sésostri I^{er}.

136 Même si L. Postel estime ce bloc d'époque ramesside, cela ne change rien à la datation du radier qui ne peut être du Moyen Empire si ce bloc s'y trouve.

137 Pierrat (1995), p. 442, n. 80 : D'autres blocs en calcaire au nom de ce roi sont entreposés dans les réserves.

138 Bisson de la Roque (1937a), p. 26.

-91 à -106 cm au nord.¹³⁹ Le sol associé aux bases en calcaire se trouvait alors ~1 coudée plus bas que le dallage en brique attribué à la 12^e dynastie. Cette importante différence de niveau incite à dater ces bases antérieurement à la 12^e dynastie.¹⁴⁰ Elles devaient supporter des colonnettes en bois ou en pierre de façon à constituer un porche placé devant de petites chapelles comme on peut en voir dans le sanctuaire d'Héqa-ib sur l'île Éléphantine. Toutefois, il est prudent d'attendre l'étude architecturale des chapelles de la 11^e dynastie, dont des blocs ont été réemployés dans le radier, avant d'émettre une hypothèse les liant à ces bases.

Deux tronçons d'une canalisation en calcaire sont encore en place au niveau -80 cm. L'un est situé sous l'enceinte ptolémaïque ce qui permet de placer sa construction postérieurement à celle des bases en calcaire et antérieurement à celle de l'enceinte. Cette canalisation est probablement contemporaine du temple de Sésostri¹ dont le sol est 43 cm plus haut.

Conclusion

Je viens de développer les raisons pour lesquelles le radier ne peut pas être attribué à Sésostri¹. Un parallèle peut être établi avec le temple de Montou à Médamoud où deux radiers de fondations ont été identifiés par Bisson de la Roque¹⁴¹ :

- celui clairement attribué au Moyen Empire a conservé sa première assise posée sur un lit de sable et l'angle sud-est de la seconde et dernière assise ainsi qu'une porte en granite au nom de Sésostri³, dont le seuil est encore en place (pl. 24). Ce premier radier est constitué de blocs en calcaire dont aucun ne semble être en remploi.
- au contraire, le second radier est constitué de blocs provenant de monuments démantelés des 12^e, 13^e et 17^e dynasties. Bisson de la Roque attribue ce second radier au Nouvel Empire.

Désormais, pour l'époque de Sésostri¹, l'hypothèse la plus plausible serait de restituer à Tôd un temple en calcaire (de petites dimensions puisque sa hauteur sous plafond est de 3,90 m), dont l'accès principal serait la porte dont le jambage nord est encore en place dans le mur conservé. Le temple de Satet construit par Sésostri¹ à Éléphantine possède une façade similaire, sa porte d'accès n'étant pas axiale mais placée à son extrémité droite, après un grand texte en colonnes mais avec un sens de lecture opposé (pls. 21a, 23a). Le reste du plan est pour le moment impossible à déterminer, à l'exception de l'amorce conservée d'un mur de refend et d'un autre hypothétique qui lui est parallèle pour fermer l'espace dont l'axe de symétrie passe au milieu de la scène 2 (pls. 5a, 21, 22a). C'est la raison pour laquelle je me suis abstenu de pousser plus loin sa restitution. Les planches 21 et 22 ne proposent qu'une hypothèse pleine d'interrogations à l'exception de son mur ouest bien assuré par les vestiges en place. Le léger talus de son parement ouest en fait une face extérieure du temple de Sésostri¹ dont la porte pourrait être celle en place à son extrémité sud. Cette hypothèse ne s'apparente à aucun autre édifice connu, à part la façade comparable à celle d'Éléphantine grâce à sa porte désaxée et son couloir d'accès. Il est vrai que l'architecture des temples en pierre du Moyen Empire n'est connue que par cinq exemples aux plans différents et pas toujours fiables :

139 Pierrat (1995), p. 412.

140 L. Postel estime qu'il est difficile d'interpréter et de dater ces bases de colonnes, toute la zone semblant avoir été très perturbée en profondeur d'abord lors de l'aménagement ptolémaïque du téménos puis lors de l'occupation domestique byzantine et médiévale.

141 Bisson de la Roque (1931), pl. IV ; Relats Montserrat (2017), pp. 131-132 ; Relats Montserrat, F., à paraître *Médamoud, l'histoire d'une fouille (1925-1940)*, MIFAO.

- à Karnak, la restitution hypothétique du plan du 'Grand château' de Sésostri I^{er}¹⁴² est en complète opposition avec le résultat des fouilles archéologiques autour et sous le radier occupant la cour du Moyen Empire.¹⁴³ En effet, les vestiges d'une vaste cour entourée de pièces aux épais murs en brique crue y ont été identifiés alors qu'aucune fondation d'un temple en calcaire n'est apparue. Seul un portique en calcaire de Sésostri I^{er} peut être reconstitué et il doit être placé ailleurs non loin du lieu de découverte de ses fragments.
- à Qasr Sagha,¹⁴⁴ le temple en pierre est attribué au Moyen Empire bien qu'aucune inscription ne puisse le confirmer. Son plan très original et parfaitement conservé montre un vestibule barlong sur lequel s'ouvrent sept niches posées sur un piédestal. Sa façade possède deux ouvertures : une large porte axiale et, à son extrémité droite, une petite baie libre sans feuillures permettant d'accéder à un étroit couloir aménagé dans l'épaisseur du mur de façade. Ce couloir se développe jusqu'à la porte axiale où il servait à atteindre le mécanisme permettant l'ouverture de son vantail.
- à Médinet Mâdi,¹⁴⁵ le temple A d'Amenemhat III a été restauré et complété dans l'Antiquité ce qui rend difficile la restitution de son plan d'origine décrit avec trois pièces adossées au mur du fond et précédées d'un vestibule à deux colonnes en calcaire.
- à Éléphantine, le temple de Satet (pls. 21a, 23) a été entièrement reconstruit selon un plan très curieux sans parallèle connu si ce n'est désormais la façade du temple de Sésostri I^{er} à Tôd.
- à Abydos-sud, le plan restitué du temple funéraire de Sésostri III dessine clairement les annexes en brique crue du complexe mais laisse en blanc l'emplacement du sanctuaire entièrement arasé à l'exception d'un portique de cour. Cet emplacement est occupé par un radier fait de blocs en calcaire sans aucun emploi.¹⁴⁶

De rares exemples de temples du Moyen Empire en brique crue sont assez mal conservés¹⁴⁷ alors qu'à Tôd, le temple est en beau calcaire dur ce qui rend la comparaison de leurs plans très difficile :

- à Médinet Habou, les vestiges en briques semblent si rares que le plan restitué inquiète mon regard d'architecte ;
- à Tell Ibrahim Awad, de rares vestiges en brique crue ont laissé restituer, de façon très hypothétique, un plan montrant un couloir latéral ;
- à Ezbet Rushdi, les vestiges en brique crue permettent de dessiner trois pièces adjacentes occupant une surface beaucoup plus petite (16 x 11 m) que celle du radier de Tôd.

La porte en granite au nom de Sésostri I^{er}, dont certains fragments étaient remployés à la surface du radier (pl. 11c+d), appartiendrait à l'édifice en calcaire pour les raisons déjà expliquées (*supra*. *Les fragments de la porte en granite de Sésostri I^{er} remployés dans le radier*).

L'étude des fragments au nom de Sésostri I^{er} découverts sur le site devrait permettre de reconstituer des parements et des angles de pièces.¹⁴⁸ À l'exception de petits fragments en calcaire, aucun gros

¹⁴² Gabolde (1998), pl. I. Ce plan restitué a été remis en cause dans les cinq publications citées dans la note suivante.

¹⁴³ Larché (2007), pp. 409-416 et pl. IV-XIII ; Larché (2009), pp. 139-150, 189-205 ; Charloux, Mensan et Azim (2011), p. 197, fig. 59 ; Letellier et Larché (2014), pl. 1 ; Larché (2016), pl. 1.

¹⁴⁴ Arnold (1979) ; Letellier et Larché (2014), pl. 1.

¹⁴⁵ Bresciani et Giammarusti (2001), pp. 132-134.

¹⁴⁶ Wegner (2015), pp. 68-78.

¹⁴⁷ Charloux, Mensan et Azim (2011), p. 226, fig. 69.

¹⁴⁸ L. Postel prépare la publication du catalogue de l'ensemble de ces nombreux petits fragments en calcaire décoré par Sésostri I^{er}. http://www.ifao.egnet.net/uploads/rapports/Rapport_IFAO_2004. De nombreux membres de l'équipe du Louvre ont réalisé des travaux documentaires et des couvertures photographiques des blocs, ce qui a donné lieu à diverses publications. D'autre part, à la demande du Service des Antiquités, l'équipe du Louvre a fait un pointage des réserves fermées.

bloc en calcaire de Sésostris I^{er} n'a été découvert remployé dans le radier. Cette absence de remploi de blocs en calcaire peut s'expliquer par le démantèlement poussé du radier dès la fin de l'Antiquité, radier dont plus de la moitié du volume avait déjà disparu au moment de la fouille. En effet, seule une quarantaine de blocs décorés datés de la 11^e dynastie y furent découverts. Ils étaient remployés dans les côtés nord, est et sud de ce grand radier réduit à l'état de ruine et dont les côtés est et ouest avaient presque complètement disparu (pls. 7, 8, 14, 16). De tels manques incitent à supposer que des blocs en calcaire de Sésostris I^{er} y étaient remployés avant de disparaître au cours du démantèlement du radier utilisé comme carrière.

De nombreux blocs en grès de Thoutmosis III ont été découverts à Tôd. Certains étaient remployés dans les fondations du vestibule ptolémaïque.¹⁴⁹ Comme pour les blocs en calcaire de Sésostris I^{er} rien n'empêche d'imaginer que certains blocs de la 18^e dynastie aient été remployés dans les parties disparues du radier. En effet, plus de la moitié du volume du radier manquait au moment de la fouille. L'étude de ces blocs et d'éventuels assemblages permettrait d'identifier le ou les monuments dont ils proviennent et qui étaient probablement construits sur la vaste esplanade séparant le mur C, à l'ouest, de la façade du temple de Sésostris I^{er}, à l'est.

Le radier ne peut pas être attribué à Sésostris I^{er} pour deux raisons :

- le côté ouest du radier est beaucoup moins long que la façade du temple du Moyen Empire. En effet cette façade doit être allongée vers le sud d'au moins une porte dont le vestige du jambage nord est bien visible ;
- le ciseau en fer doré (inv. 2108) découvert dans le sable de fondation n'est probablement pas antérieur à la 18^e dynastie (sous réserve d'une expertise).

Le radier est forcément postérieur à la 30^e dynastie pour deux raisons :

- un bloc en calcaire décoré (T1992) est remployé dans l'assise 3 du radier. Cet emplacement sous l'assise 4 formant le dallage rend bien impossible que ce bloc décoré soit une réfection. Il est attribué soit à l'époque ramesside soit à Nectanébo II.
- le dépôt n° 2 (Osiris en bronze doré) placé presque à l'aplomb des coffres d'Amenemhat II est daté au plus tôt de la 29^e ou 30^e dynastie et au plus tard de la période gréco-romaine.

Cependant, la technique de construction du radier diffère de celle utilisée généralement dans les temples ptolémaïques comme on le voit au temple d'Opet à Karnak et à Armant. En effet, les fondations des murs de ces derniers sont bien identifiées et construites en blocs installés à l'aplomb des élévations. Ces murs de fondation forment un quadrillage qui délimite des caissons dans lesquels est installé un remplissage de blocs en remploi mélangeant le calcaire, le grès et le granite. Ce mélange des matériaux a été également observé, à Karnak, dans la plateforme encastrée à l'ouest du radier, que je date du début du Nouvel Empire, et occupant l'emplacement de la cour du Moyen Empire. Cette technique n'a pas été utilisée à Tôd mais l'éventuel démontage des vestiges du dallage toujours en place du vestibule ptolémaïque pourrait révéler des surprises !

Une question attend toujours une explication : pourquoi avoir intégré le mur en calcaire de Sésostris I^{er} dans la construction ptolémaïque et avoir augmenté sa hauteur de 4,3 m avec des assises en grès ? Ceci soulève une interrogation sur l'histoire architecturale du temple. Et c'est bien l'observation de l'architecture qui donne à Tôd la solution et non pas l'archéologie ni l'épigraphie. Il suffit de faire une reconstitution en trois dimensions des vestiges conservés. En effet, si j'ai fait l'hypothèse que le radier date de l'époque ptolémaïque, c'est qu'il a servi de fondation à un édifice qui est

149 Bisson de la Roque (1937a), pls. I-VI.

obligatoirement contemporain du vestibule ptolémaïque. Il suffit d'observer le parement oriental de la surélévation ptolémaïque au-dessus du mur de Sésostris I^{er}. On y voit l'amorce d'un mur perpendiculaire se développant vers l'est et qui devait obligatoirement reposer sur le radier ; on y voit aussi un fragment d'architrave toujours encastré (pls. 1, 4a, 17a, 18b) au sommet. Cette architrave se prolongeait vers l'est jusqu'à un support (colonne ou pilier) qui ne pouvait qu'être posé sur le radier et dont la hauteur était bien supérieure à celle du temple de Sésostris I^{er}. Cette plus grande hauteur empêche que l'architrave ait reposé sur un support conservé du temple du Moyen Empire. Ce support implique également le démontage complet de la couverture du temple primitif. Un tel chantier montre qu'à l'époque ptolémaïque, le constructeur ne reculait devant aucun effort comme la destruction de l'extension vers le sud, dont la porte, du mur de Sésostris I^{er}. Les vestiges sont bien là et il faut constater que, contre toute logique constructive, le constructeur ptolémaïque a conservé un seul mur en calcaire, sur ses propres fondations, après avoir supprimé d'abord la couverture du monument puis les autres murs et probablement d'autres structures de la 18^e dynastie dont on ignore l'emplacement. Les vestiges montrent que ce mur en calcaire a été ensuite intégré dans le vestibule ptolémaïque en le surélevant de façon hétérogène et qu'il a été percé de portes qui n'arriveront pas à le fragiliser puisqu'il est toujours debout ! Tout cela pour finir, au moins en façade ouest, par y appuyer un nouveau mur perpendiculaire en grès (pls. 1, 6a, 18b) puis par recouvrir l'ancien décor de Sésostris I^{er} d'un enduit et enfin d'y graver par-dessus de nouvelles scènes sans aucun rapport avec l'iconographie précédente. Si ce remaniement architectural paraît techniquement illogique, son objectif est loin d'être évident puisqu'il fait en grande partie disparaître le nom de Sésostris I^{er} dont on aurait voulu pieusement conserver le souvenir. Cependant, son mur en calcaire est préservé et, même si on n'en voit pas la décoration (comme les remplois), il est toujours dans l'espace sacré ! Mais les aberrations constructives ne manquent pas dans l'Égypte antique comme le montre si bien à Karnak le programme de construction de Thoutmosis III qui a subdivisé les espaces d'Ipet-sout en cachant ses propres décors.

Bibliographie

- Arnold, D. (1979), *Der tempel Qasr el-Sagha*, *Archäologische Veröffentlichungen* 27, Mainz : Philipp von Zabern.
- Azim, M. (1982), 'Découvertes de dépôts de fondation d'Horemheb au IX^e pylône', *Karnak* 7, pp. 93-120.
- Barbotin, Chr. et Clère, J.-J. (1991), 'L'inscription de Sésostris I^{er} à Tôd', *BIFAO* 91, pp. 1-32.
- Benazeth, D. (1991), *Tôd. Les objets de métal*, San Antonio : Van Siclen Books.
- Bisson de la Roque, F. (1931), *Médamoud*, *FIFAO* 9, Le Caire : IFAO.
- Bisson de la Roque, F. (1937a), *Tôd (1934 à 1936)*, *FIFAO* 17, Le Caire : IFAO.
- Bisson de la Roque, F. (1937b), 'Le trésor de Tôd', *CdE* 23, pp. 21-27.
- Bisson de la Roque, F. (1937c), 'Tôd, Fouilles du musée du Louvre', *CdE* 24, pp. 170-171.
- Bisson de la Roque, F. (1940), 'Tôd, fouilles antérieures à 1938', *RdE* 4, pp. 67-74.
- Bisson de la Roque, F. (1950), *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du musée du Caire. Trésor de Tôd*, Le Caire.
- Bovot, J.-L., Rutschowskaya, M.-H. et Benazeth, D. (1985), 'Les pièces de Tôd données au Louvre - Récentes découvertes', *Revue du Louvre* 35, Paris.
- Branigan, K. (1968), 'Silver and Lead in Prepalatial Crete', *American Journal of Archaeology* 72, pp. 219-229.
- Bresciani, E. et Giammarusti, A. (2001), 'Le temple double de Sobek sur la colline de Medinet Madi', *Dossiers d'archéologie* 265, pp. 132-140.
- Cadogan, G. (1983), 'Early Minoan and Middle Minoan Chronology', *AJA* 87, pp. 507-518.
- Cassor-Pfeiffer, S. (2008), 'Zur Reflexion Ptolemäischer Geschichte in den ägyptischen Tempeln aus der Zeit Ptolemaios' IX. Philometor II./Soter II. und Ptolemaios' X. Alexander I. (116-80 v. Chr.). Teil 1: Die Bau- Und Dekorationstätigkeit', *JEH* 1/1, Leyde : Brill, pp. 21-77.
- Charloux, G., Mensan, R. et Azim, M. (2011), *Karnak avant la 18^e dynastie*, *Études d'égyptologie* 11, Paris : Soleb.
- Chevrier, H. (1935), 'Rapport sur les travaux de Karnak (1934-1935)', *ASAE* 35, pp. 97-121.
- Contenau, G. et Chapouthier, Fr. (1953), *Le trésor de Tôd*, *DFIFAO* 11, Le Caire : IFAO.

- Davie, E. (1977), *The Vapheio Cups and Aegean Gold and Silver Ware*, New-York, Londres.
- Desroches-Noblecourt, Chr. et Leblanc, Chr. (1984), 'Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983', *BIFAO* 84, pp. 81-109.
- Gabolde, L. (1998), *Le grand Château d'Amon de Sésostris I^{er} à Karnak*, MAIBL 17, Paris.
- Hood, S. (1978), *The arts in Prehistoric Greece*, Harmondsworth.
- Jaritz, H. (1988), dans W. Kaiser *et al.*, 'Stadt und Tempel von Elephantine', *MDAIK* 44, pp. 135-182.
- Kemp, B., Merrillees, R. et Elmar, E. (1980), 'The el-Tod treasure, with particular reference to its archaeological context', appendix II, dans B. Kemp *et al.* (eds), *Minoan Pottery in Second Millennium Egypt*, SDAIK 7, New-York, pp. 290-296.
- Lacovara, P. et Markowitz, Y. (2001), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. 2, Oxford : Oxford University Press.
- Laffineur, R. (1988), 'Réflexions sur le trésor de Tôd', *Aegeum* 2, pp. 17-30.
- Larché, Fr. (2007), 'Nouvelles observations sur les monuments du Moyen et du Nouvel Empire dans la zone centrale du temple d'Amon à Karnak', *Karnak* 12.2, pp. 407-499.
- Larché, F. (2009), 'A reconstruction of Senwosret I's portico and of some structures of Amenhotep I at Karnak', in P. J. Brand and L. Cooper (eds.), *Causing His Name to Live – Studies in Egyptian Epigraphy and History in Memory of William J. Murnane*, CHANE 37, Leiden : Brill, pp. 162-228.
- Larché, Fr. (2016), 'Les constructions thoutmosides axiales devant le 4^e pylône de Karnak', *JAEA* 1, pp. 71-80.
- Laroze, E. (2010), 'Osiris et le temple d'Opet, apports de l'étude architecturale', dans L. Coulon (éd.), *Le culte d'Osiris au I^{er} millénaire av. J.-C.*, BiEtud 153, Le Caire : IFAO, pp. 219-238.
- Letellier, B. et Larché, Fr. (2014), *La cour à portique de Thoutmosis IV*, *Études d'égyptologie* 12, Paris : Soleb.
- Maran, J. (1987), 'Die Silbergefäße von et-Tôd und die Schachtgräberzeit auf dem griechischen Festland', *Prähistorische Zeitschrift* 62-2, Berlin.
- Maxwell-Hyslop, R. (1995), 'A note on the Anatolian Connections of the Tôd Treasure', *Anatolian Studies* XLV, pp. 243-250.
- Minas-Nerpel, M. (1996), 'Die Dekorationstätigkeit von Ptolemaios VI. Philometor und Ptolemaios VIII. Euergetes II. an ägyptischen Tempeln', 1^{ère} partie, *Orientalia Lovaniensia Periodica* 27, pp. 51-78.
- Minas-Nerpel, M. (1997), 'Die Dekorationstätigkeit von Ptolemaios VI. Philometor und Ptolemaios VIII. Euergetes II. an ägyptischen Tempeln', 2^e partie, *Orientalia Lovaniensia Periodica* 28, pp. 87-121.
- Montet, P. (1928), *Byblos et l'Égypte, quatre campagnes de fouilles à Gebul, 1921-1924*, Paris.
- Menu, M. (1994), 'Analyse du Trésor de Tôd', *BSFE* 130, pp. 29-45.
- Ogden, J., (2000), 'Part I, Inorganic materials, chap. 6, Metals', dans P. Nicholson & I. Shaw (eds.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 166-168.
- Oppenheim, A., Arnold, D., Arnold, D. et Yamamoto, K. (2015), *Ancient Egypt Transformed: the Middle Kingdom*, cat. n°217, catalogue de l'exposition du Metropolitan Museum of Art, New-york, pp. 289-290.
- Pierrat, G. (1994), 'À propos de la date et de l'origine du trésor de Tôd', *BSFE* 130, pp. 18-28.
- Pierrat, G. et Étienne, M. (1995), 'Fouilles du musée du Louvre à Tôd, 1988-1991', *Karnak* 10, pp. 404-503.
- Pierrat, G. (1999a), conférence 'Le lapis-lazuli dans le trésor de Tôd', au colloque Pierres fines du Proche-Orient ancien, auditorium du Louvre, décembre 1995. Actes du colloque, Louvre/la documentation française.
- Pierrat-Bonnefois, G. (1999b), 'L'histoire du temple de Tôd : quelques réponses de l'archéologie', *Kyphi* 2, pp. 63-76.
- Pierrat-Bonnefois, G. (2000), *Le Trésor de Tôd et ses vases d'argent*, catalogue de l'exposition Crète-Egypte, Héraklion.
- Pierrat, G. (2001), 'Tôd', *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. 3, New York : Oxford University Press, pp. 411-412.
- Pierrat-Bonnefois, G. (2014), *Sésostris III - Pharaon de Légende*, Catalogue de l'exposition au Palais des Beaux-Arts de Lille, Snoeck éditions.
- Porada, E. (1982), 'Remarks on the Tôd Treasure in Egypt', *Societies and Languages of the Ancient Near East: Studies in Honour of I.M. Diakonoff*, Warminster, pp. 285-303.
- Postel, L. (2015), 'Nouvelles données sur le temple d'Amenemhat I^{er} à Ermant', *BSFE* 191-192, pp. 24-38.

- Quenet, Ph., *Le projet de publication du lapis-lazuli du trésor de Tôd*, en collaboration avec le Musée du Louvre (G. Pierrat) et le CNRS (Ph. Quenet et S. Donnat de l'UMR 7044-Strasbourg, V. Danrey de l'UMR 5133-Archéorient de Lyon, M. Casanova de l'UMR 7041-ArScan de Nanterre et D. Lacambre de l'UMR 8164-Halma-Ipel de Lille.
- Rehren, T. *et alii* (2013), '5,000 years old Egyptian iron beads made from hammered meteoritic iron', *JAS* 40, article n° 12, pp. 4785-4792.
- Relats Montserrat, F. (2017), 'Sésostriis III à Médamoud : un état de la question', dans G. Andreu-Lanoë et Fl. Morfoisse (éd.), *Sésostriis III et la fin du Moyen Empire*, Actes du colloque des 12-13 décembre 2014 Louvre-Lens et Palais des Beaux-Arts de Lille, *CRIPÉL* 31, pp. 131-132.
- Seyrig, H. (1954), 'Notes sur le trésor de Tôd', *Syria* 31, pp. 218-224.
- Thiers, Chr. (2003), *Tôd : les inscriptions du temple ptolémaïque et romain*, *FIFAO* 18 /2 et 3, Le Caire : IFAO.
- Vandier, J. (1937), 'À propos d'un dépôt de provenance asiatique trouvé à Tôd', *Syria* 18, pp. 174-182.
- Vandier, J. (1950), *Trésor de Tôd*, CGC n° 70501-70754, Le Caire.
- Vercoutter, J. (1952), 'Tôd (1946-1949). Rapport succinct des fouilles', *BIFAO* 50, pp. 69-87.
- Virolleaud, Ch. (1922), 'Découverte à Byblos d'un hypogée de la XII^e dynastie égyptienne', *Syria* 3, pp. 273-296.
- Von Beckerath, J. (1984), *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, *MAÄS* 20, Munich.
- Warren, P. et Hankey, V. (1989), *Aegean Bronze Age Chronology*, Bristol.
- Wegner, J. W. (2015), 'A Royal Necropolis at South Abydos: New Light on Egypt's Second Intermediate Period', *Near Eastern Archaeology* 78, n° 2, pp. 68-78.
- Wuttmann, M., Coulon, L. et Gombert, Fl. (2007), 'An Assemblage of Bronze Statuettes in a Cult Context', dans M. Hill (éd.), *Gifts for the Gods. Images from Egyptian Temples*, New York, pp. 167-173.

Crédits des illustrations

pl. 1 : a-b. photos Fr. Larché.

pl. 2 : a-f. photos Fr. Larché.

pl. 3 : a-f. photos Fr. Larché.

pl. 4 : a. photo Fr. Larché ; b. photo Fr. Larché, Louvre 505.

pl. 5 : a. Bisson de la Roque (1937), p. 13, fig. 9 et Louvre n° 386, 392, 399 ; b : photos Fr. Larché.

pl. 6 : a. ortho-image E. Laroze ; b-d. photos Fr. Larché.

pl. 7 : a-e. photos Fr. Larché ; f. Louvre 374 inv. 1126, ifao 2392 ; g. Bisson de la Roque (1937), p. 66, fig. 17, ifao 2393, Louvre 394.

pl. 8 : a. Louvre 458 et ifao X1353-305+ 7619 ; b. Louvre 374, ifao 2392 ; c. Bisson de la Roque (1937), p. 66, fig. 17 ; Louvre 394 ; ifao 2393 ; d. Bisson de la Roque (1937), p. 65, fig. 16 ; e. ifao 2355.

pl. 9 : a. ifao 2941 ; b. ifao 2942 ; c. Louvre 379, ifao 2948 ; d. Louvre 507, ifao 2950 ; e. Louvre 411, ifao 2951 ; f. Louvre 506, ifao 2952 ; g. Louvre 410, ifao 2958 ; h. Plan de l'église colorié d'après Bisson de la Roque (1937), pl. III.

pl. 10 : a. Plan de l'église colorié d'après Bisson de la Roque (1937), pl. III ; b. Plan du radier colorié d'après Bisson de la Roque (1937), pl. I ; c. Louvre 442, ifao 2953.

pl. 11 : a. Louvre hors série 1935, ifao 2938 ; b. Louvre hors série 1935, ifao 2939 ; c. Bisson de la Roque (1937), p. 110, fig. 63 ; Louvre 499 et hors série, photos couleurs Fr. Larché ; d. Bisson de la Roque (1937), p. 110, fig. 63 ; Louvre 413 ; ifao 2939 ; photos couleurs Fr. Larché.

pl. 12 : photos couleurs Fr. Larché ; Bisson de la Roque (1937), p. 110, fig. 64 ; Louvre 499 et hors série photos noir et blanc Louvre 413.

pl. 13 : photos couleurs Fr. Larché ; photos noir et blanc : Bisson de la Roque (1937), p.110, fig. 63 et Louvre 499 ; Louvre hors série.

pl. 14 : a. Bisson de la Roque (1937), pl. XIV-1, Louvre 560, ifao 2954 ; b. Louvre 517, ifao 2326 ; c. Louvre 349, ifao 2327 ; d. Louvre 347, ifao 2328 ; e. Louvre 850, ifao 2981 ; f. Bisson de la Roque (1937), p. 104, fig. 58, Louvre 672, ifao 2416.

pl. 15 : a. Bisson de la Roque (1937), pl. XIII, fig. 2 ; b. Bisson de la Roque (1937), p. XIV, fig. 1 et Louvre 440 ; c. Bisson de la Roque (1937), pl. XV, fig. 2 ; d. coupe coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), p. 11, fig. 7 ; e. coupe coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), p. 113, fig. 66 ; f. ifao 2491 ; g. Bisson de la Roque (1937), p. 11, fig. 7.

pl. 16 : a. Louvre 432, ifao 2396 ; b. ifao 2395 ; c. ifao 2532 ; d. ifao 2355 ; e. ifao 2949.

pl. 17 : a. Bisson de la Roque (1937), p. 12, fig. 8 et Louvre 470 ; b. Louvre hors série 1935 ; c. Bisson de la Roque (1937), pl. XIV-2, Louvre 862 ; d. ifao 2934, Louvre 852 ; e. Bisson de la Roque (1937), pl. XII et Louvre 891+892.

pl. 18 : a. plan colorié d'après Bisson de la Roque (1937), pl. II ; b : photo Fr. Larché.

pl. 19 : a. Bisson de la Roque (1937), pl. XXIX, fig. 2 ; b. Bisson de la Roque (1937), pl. XXIX, fig. 1 et Louvre 570 ; c. Plan du radier coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), pl. I et p. 104, fig. 58, inv. 2128 architrave en calcaire d'Amenemhat I^{er} ; d. coupe coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), p. 113, fig. 66.

pl. 20 : a. photos Fr. Larché ; b. Bisson de la Roque (1937), p. 112, fig. 65 et Louvre 509 ; c. Plan restitué du temple ptolémaïque coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), pl. I et p. 104, fig. 58, inv. 2128 architrave en calcaire d'Amenemhat I^{er} ; d. coupe coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), p. 113, fig. 66.

pl. 21 : a. ortho-image E. Laroze, dessin Fr. Larché ; b. Bisson de la Roque (1937), p. 112, fig. 65 et Louvre 509 ; c. Plan restitué du temple ptolémaïque coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), p. 112 et p. 104, fig. 58, inv. 2128 architrave en calcaire d'Amenemhat I^{er} ; d. coupe coloriée d'après Bisson de la Roque (1937), p. 113, fig. 66.

pl. 22 : a. dessin Fr. Larché, photos couleur Fr. Larché, photos noir et blanc : Tôd, p. 13, fig. 9 et Louvre 386, 392, 399 ; Louvre hors série ; Bisson de la Roque (1937), p.110, fig. 63 et Louvre 499 ; b. dessin Fr. Larché, photos couleur Fr. Larché, photos noir et blanc : Louvre 413.

pl. 23 : a. ortho-image E. Laroze ; b-e. photos Fr. Larché.

pl. 24 : a. CdF 1824+1825 ; b. CdF 1783+1789+1829 ; c. CdF 1799 ; d. CdF 1800 ; e. CdF 1807 ; f. CdF 1823 © Archives Collège de France – Institut d'Égyptologie, Fonds Bisson de la Roque.

pl. 25 : a. © CNRS-CFEETK 105558 /Y. Stoeckel ; b. © CNRS-CFEETK 105559/Y. Stoeckel.

pl. 26 : a-e. photos Fr. Larché.

Pl. 1. Le vestibule ptolémaïque adossé contre le refend de Sésostris I^{er}.

face de joint contre talutée du mur ptolémaïque adossé au parement taluté
du mur prolongeant le refend de Sésostris I^{er} et placé sur le côté sud du radier



a

dallage reconstitué à l'aplomb du radier démantelé



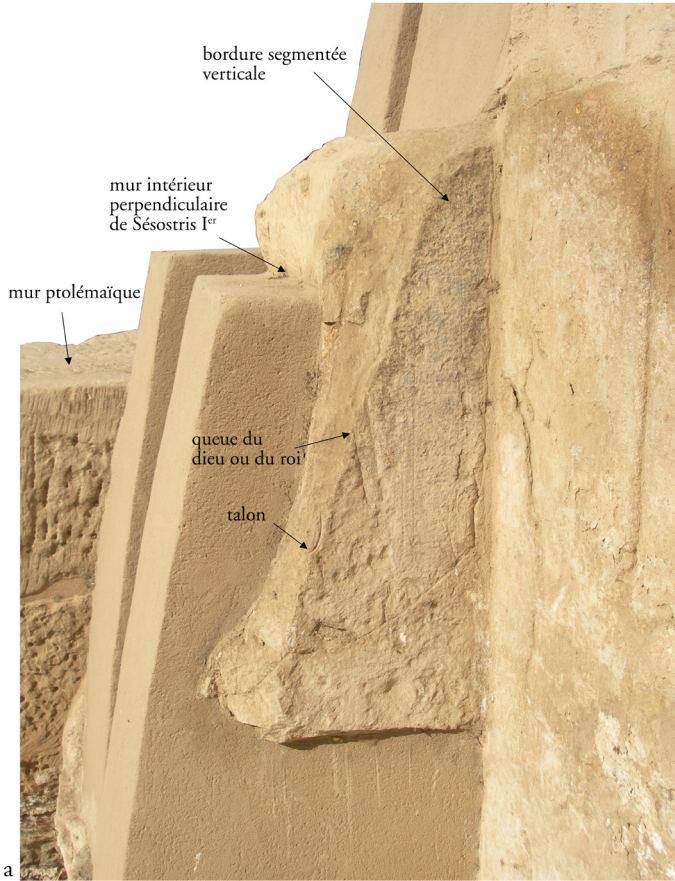
b

face de joint verticale du mur ptolémaïque adossé
au tableau vertical de la porte de Sésostris I^{er}

face de joint contre talutée du mur ptolémaïque adossé au parement taluté
du mur prolongeant le refend de Sésostris I^{er} et placé sur le côté sud du radier

Pl. 2. La porte de Sésostri I^{er} et des portes semblables à Médamoud.





a mur ptolémaïque en grès



b débord sectionné pour appuyer le mur ptolémaïque en grès



c



d

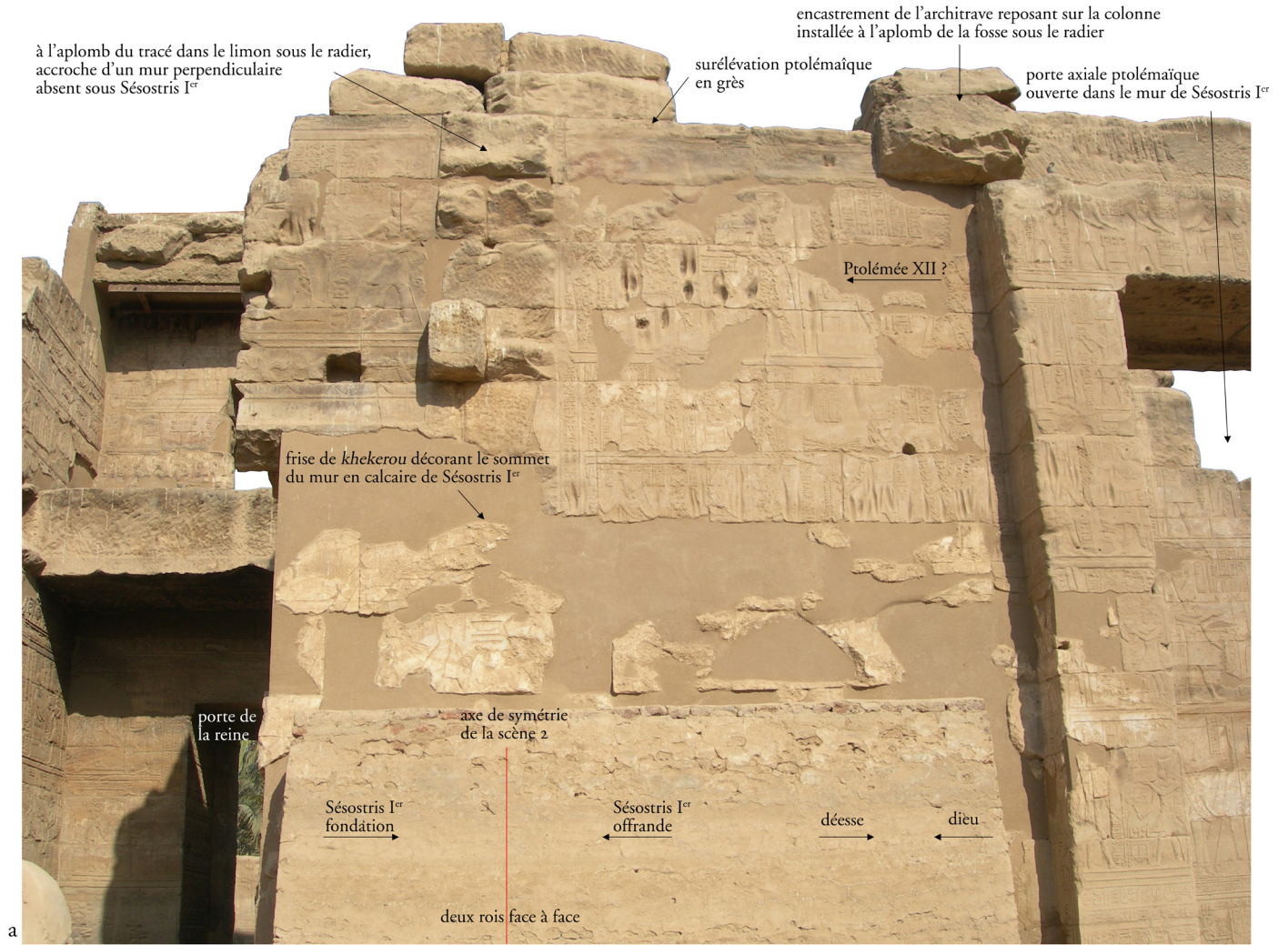


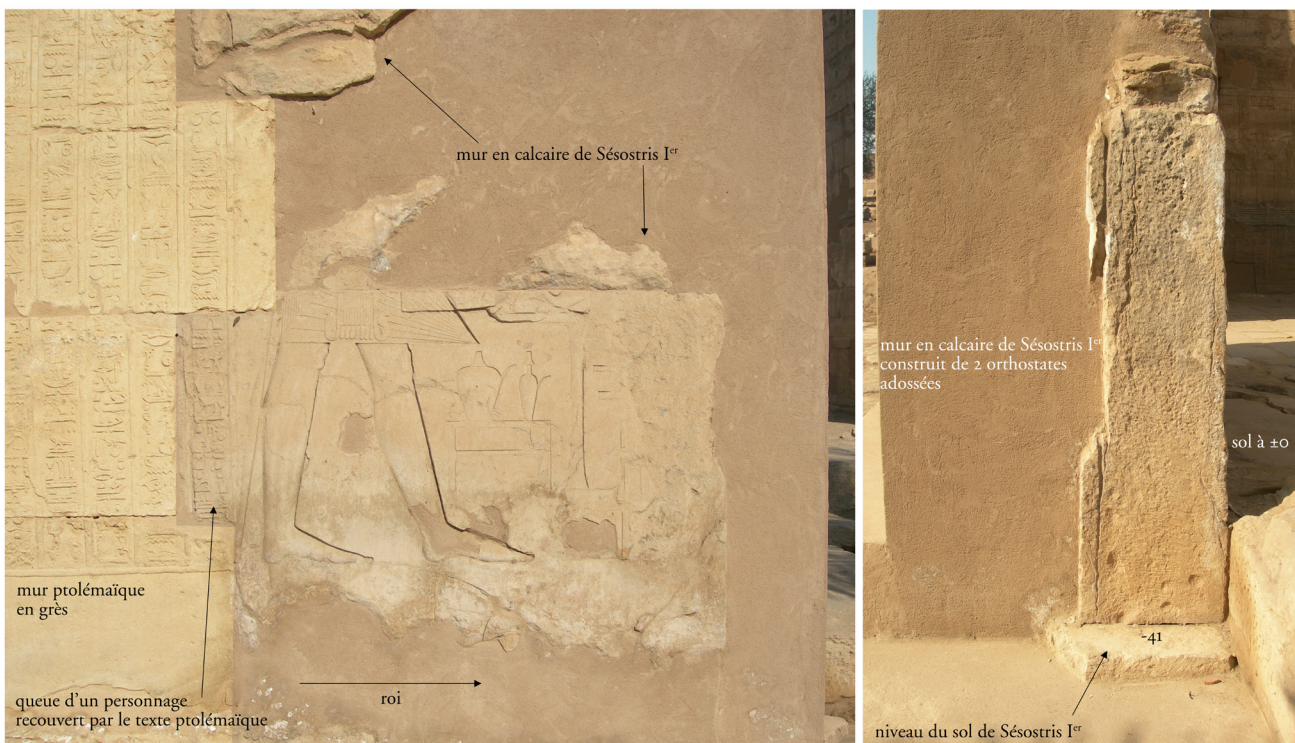
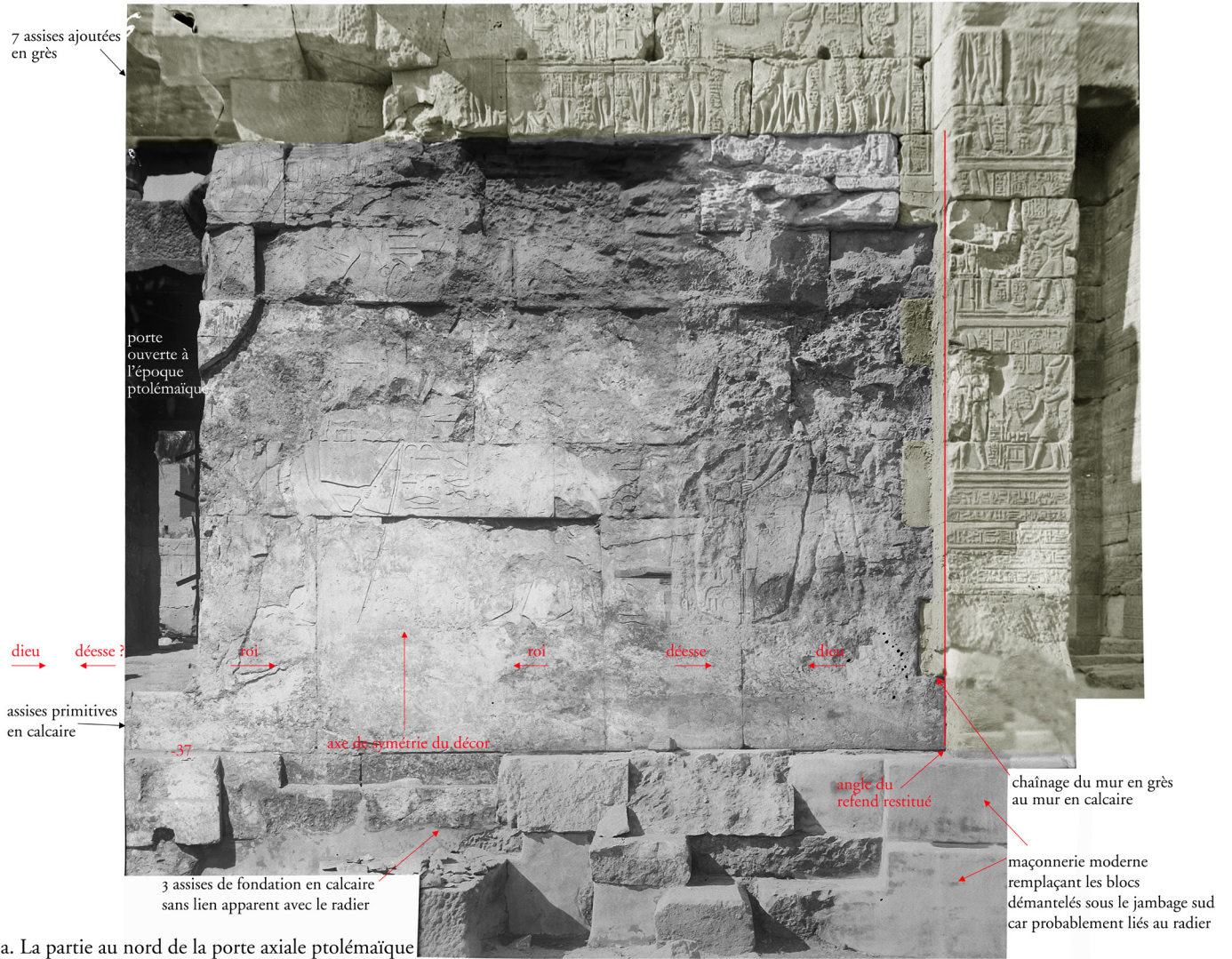
e



f

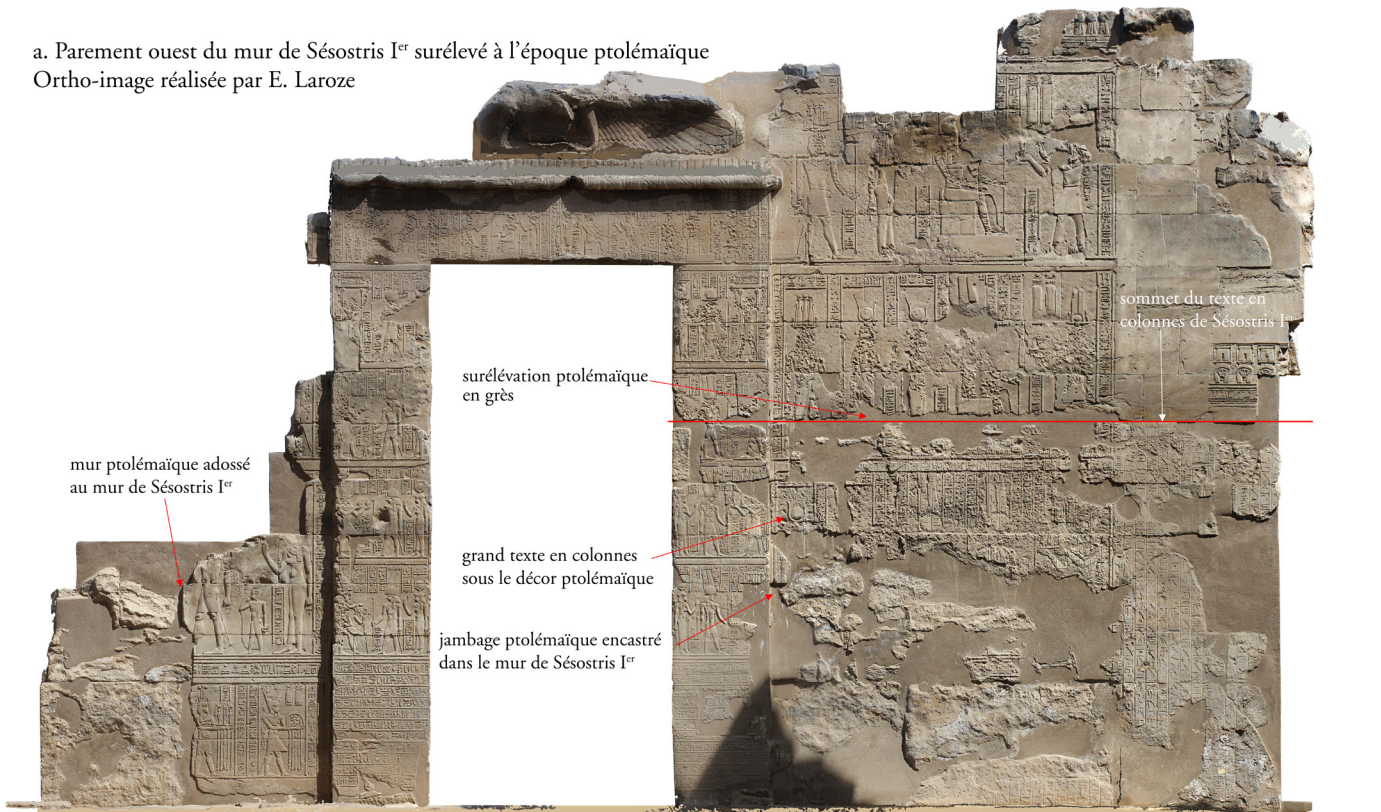
Pl. 4. Le parement oriental du mur en calcaire de Sésostris I^{er}.



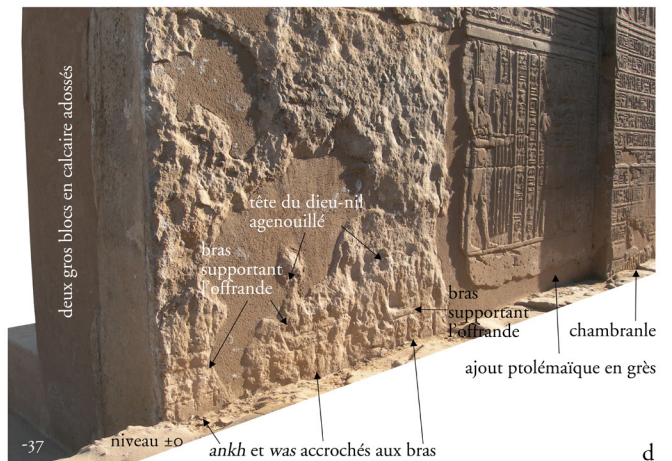
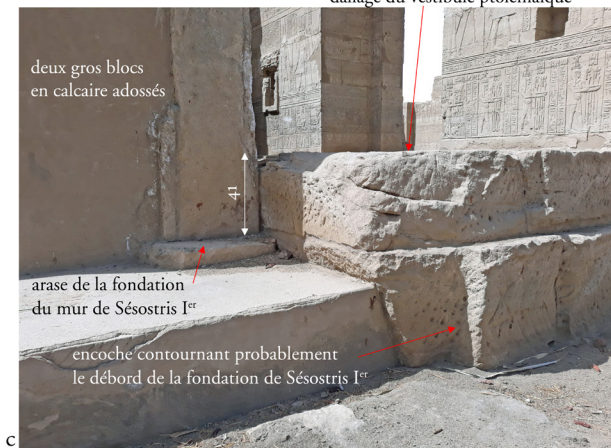


b. La partie au sud de la porte axiale ptolémaïque

a. Parement ouest du mur de Sésostri I^{er} surélevé à l'époque ptolémaïque
Ortho-image réalisée par E. Laroze



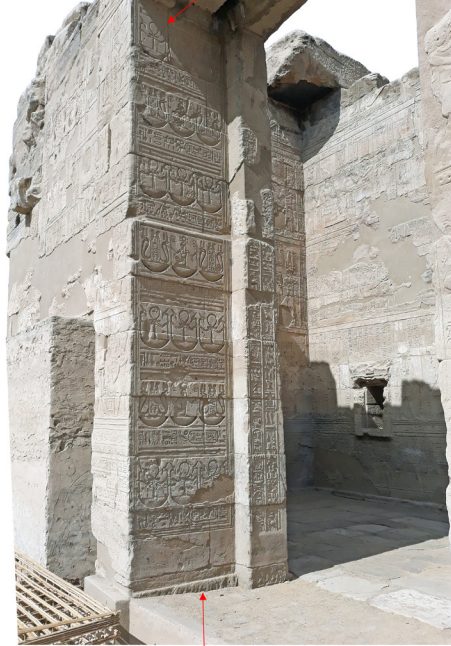
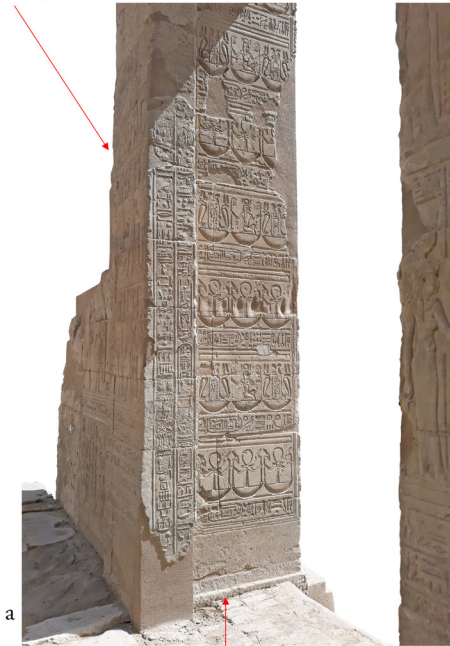
dallage du vestibule ptolémaïque



Pl. 7. Fondation du jambage nord de la porte ptolémaïque axiale.

jambage nord de la porte ptolémaïque

jambage sud de la porte ptolémaïque



seuil en granite encastré entre les fondations des jambages de la porte du vestibule

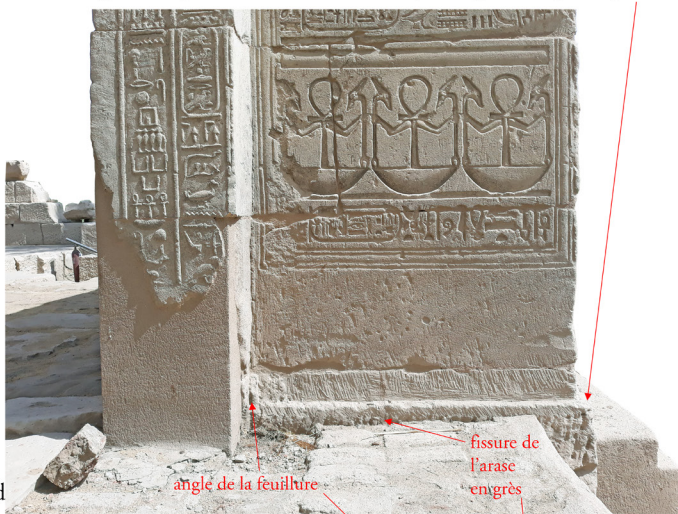


a

b

c

arase en grès des 4 assises de fondation des jambages de la porte ptolémaïque axiale : cette assise prolonge le dallage en grès du radier

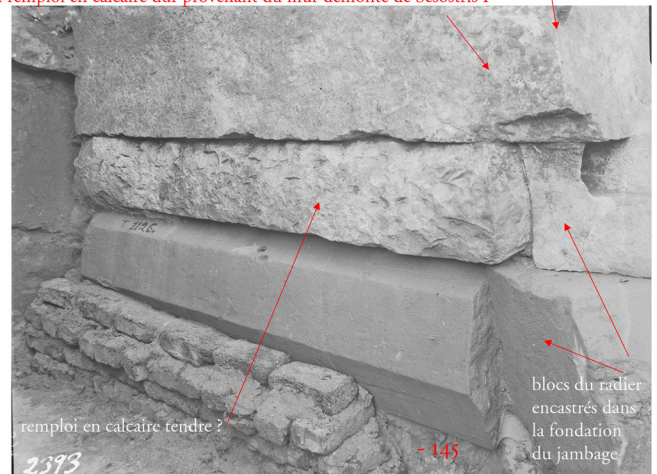


d

e

fondation du dallage du vestibule ptolémaïque

parement lisse d'un remploi en calcaire dur provenant du mur démonté de Sésostris I^{er}



f

g

les 4 assises (h : 145 cm) de fondation ont un joint vertical commun adossé au seuil en granite disparu

Pl. 8. Colonnes polygonales remployées dans l'assise inférieure du radier et également en fondation du jambage nord de la porte ptolémaïque ainsi que le sous dallage du vestibule ptolémaïque.

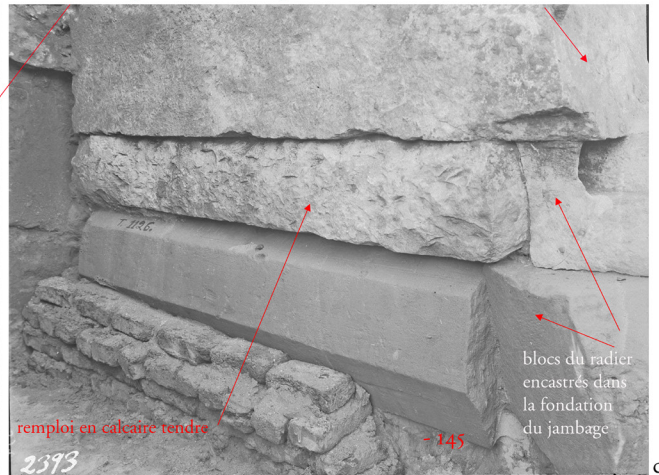
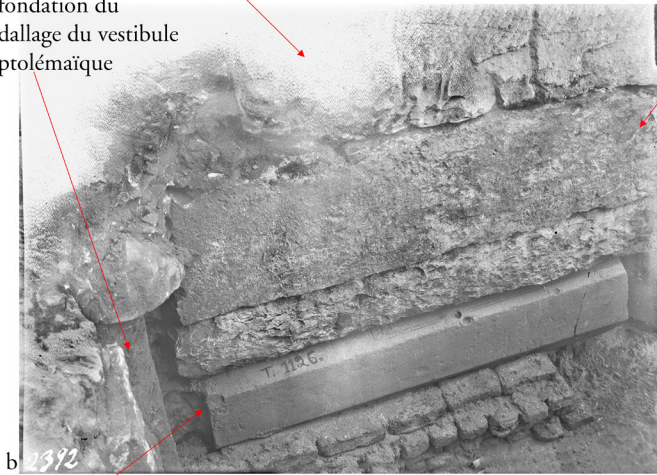
2 blocs remployés sous le dallage ptolémaïque : linteau en grès T2527 Amenemhat VII + colonne en grès T2528 Montouhotep



bloc supérieur en grès des 4 assises de fondation du jambage nord de la porte ptolémaïque

fondation du dallage du vestibule ptolémaïque

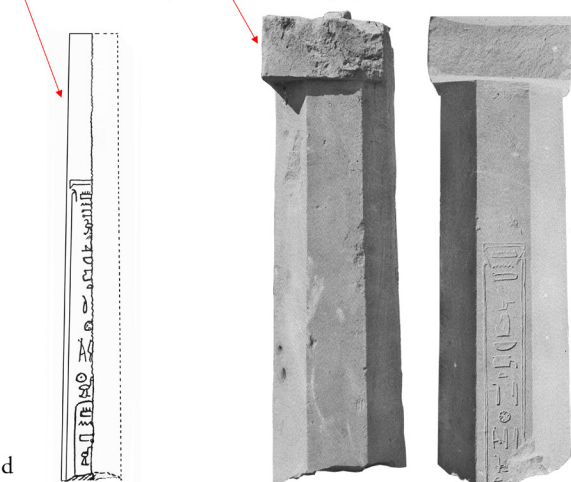
parement lisse d'un remploi en calcaire dur provenant du mur démonté de Sésostri I^{er}



quatre assises (h : 145 cm) de fondation du jambage ptolémaïque nord, adossées au seuil en granite disparu

sommet d'une colonne octogonale monolithique en grès T1126 pan inscrit au nom de Montouhotep (provient d'une travée droite, l : 150 cm) dimensions identiques aux colonnes remployées dans le côté sud du radier

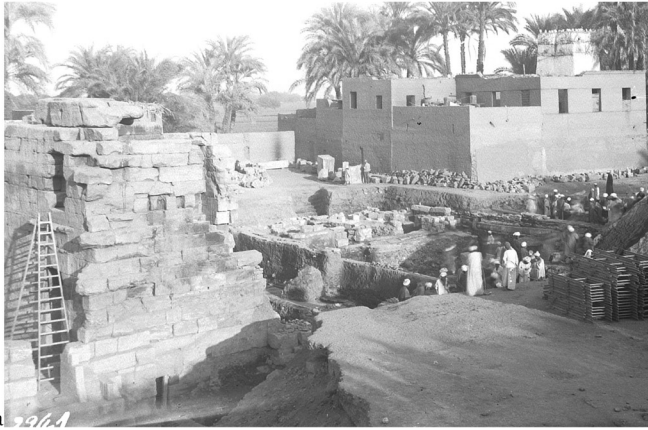
fragment de colonne similaire T2528 découvert devant la porte axiale, sous le dallage du vestibule ptolémaïque (voir dessin en 3.1.1)



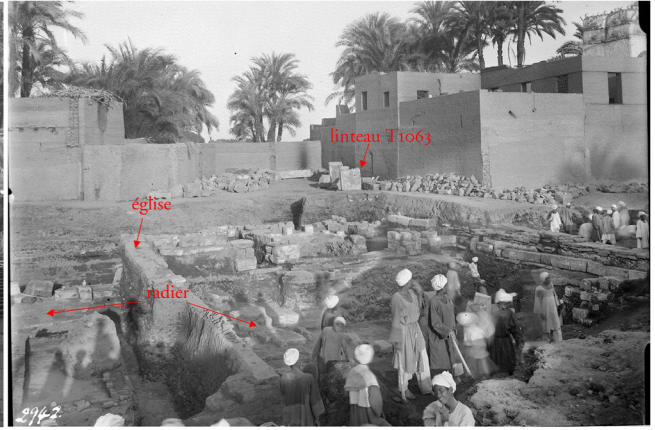
d

e

Pl. 9. Fouille de l'église construite au-dessus du radier.



a 2964

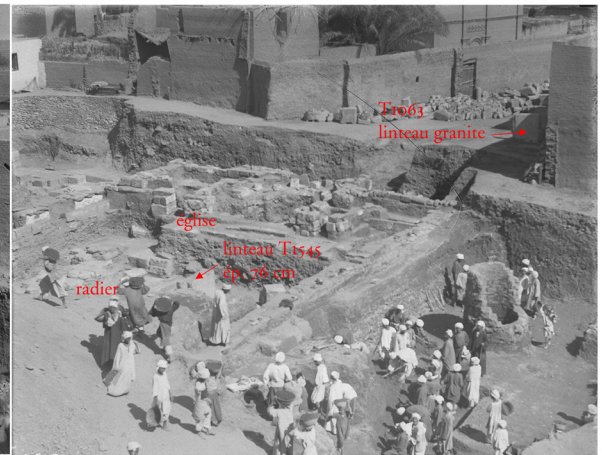


b



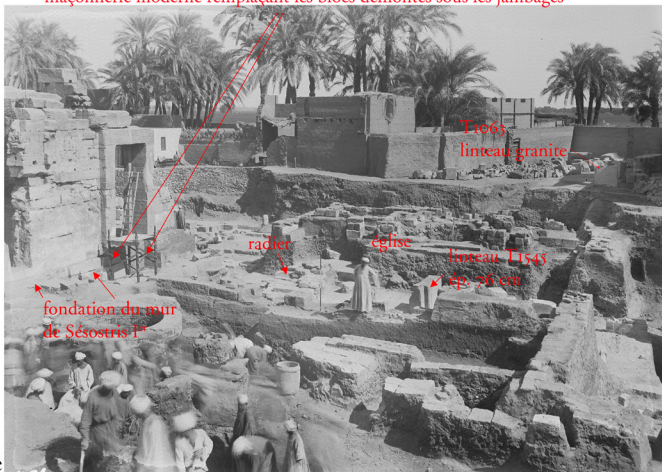
c

fondation du mur de Sésostris I^{er}
visible avant la fouille du radier,
signe de leur déconnexion



d

maçonnerie moderne remplaçant les blocs démontés sous les jambages



e

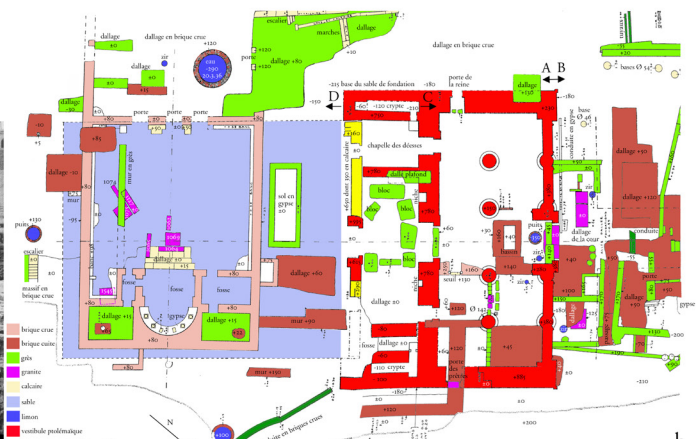
fondation du mur
de Sésostris I^{er}



f

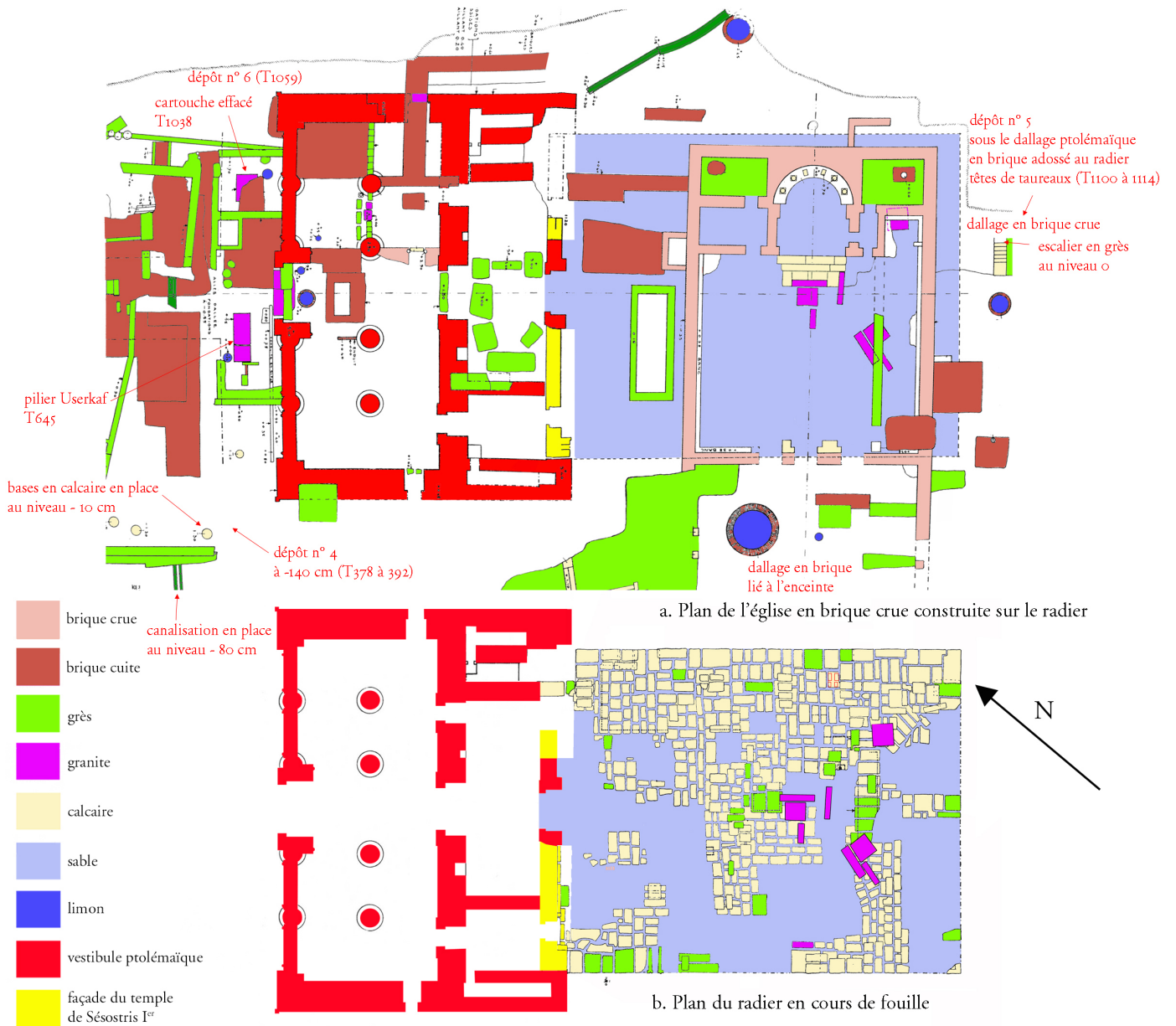


g 2958



h

Pl. 10. Fouille du radier vu du sud vers le nord.





les blocs en granite formant
l'assise supérieure du radier
au niveau ± 0

T1063
colle avec T1075



T1075
colle avec T1063



T1545
remployé au sommet du radier
avec l'inscription vers le haut
(sert de dallage à l'église)



T1073
remployé en fondation du village moderne
(au nord-est de l'église)

largeur passage : 2 coudées
hauteur passage : 263 cm
largeur avec chambranle extérieur : 257,6 cm



T1062

T1074
remployé au sommet
du radier à l'est de T1064
(sert de dallage à l'église)

T1123



T1127+T1128
remployés au sommet du radier au sud-est
des autres blocs en granite dessinés sur le plan
(sert de dallage à l'église)



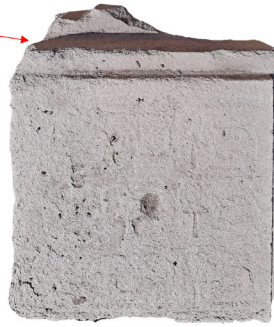
T510

épaisseur du mur sans ressaut des chambranles : 100 cm
épaisseur du mur avec ressaut des chambranles : 110 cm
hauteur totale de la porte avec le ressaut d'encastrement des dalles de plafond :
263 + 150,5 = 413,5 cm ce qui est supérieur au 387 cm sous plafond du temple de Sésostris I^{er}



Pl. 12. Chambranle extérieur de la porte en granite de Sésostris I^{er}.

important ressaut supportant
les dalles de couverture



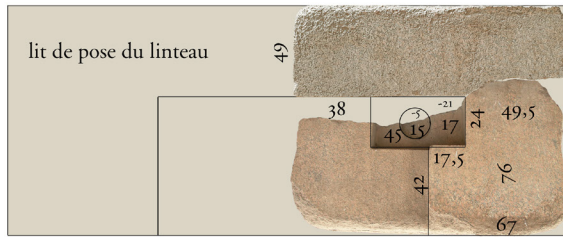
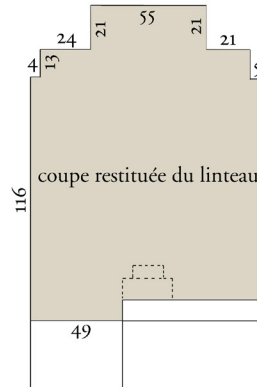
débité

T1063
colle avec T1075



T1063
colle avec T1075

131



T1075 collé à T1063
moitié gauche du linteau
(h : 140, L : 135, p : 76 cm)



largeur passage : 2 coudées
hauteur passage : 263 cm
largeur avec chambranle extérieur : 257,6 cm



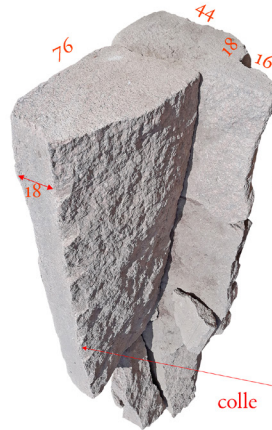
T1073



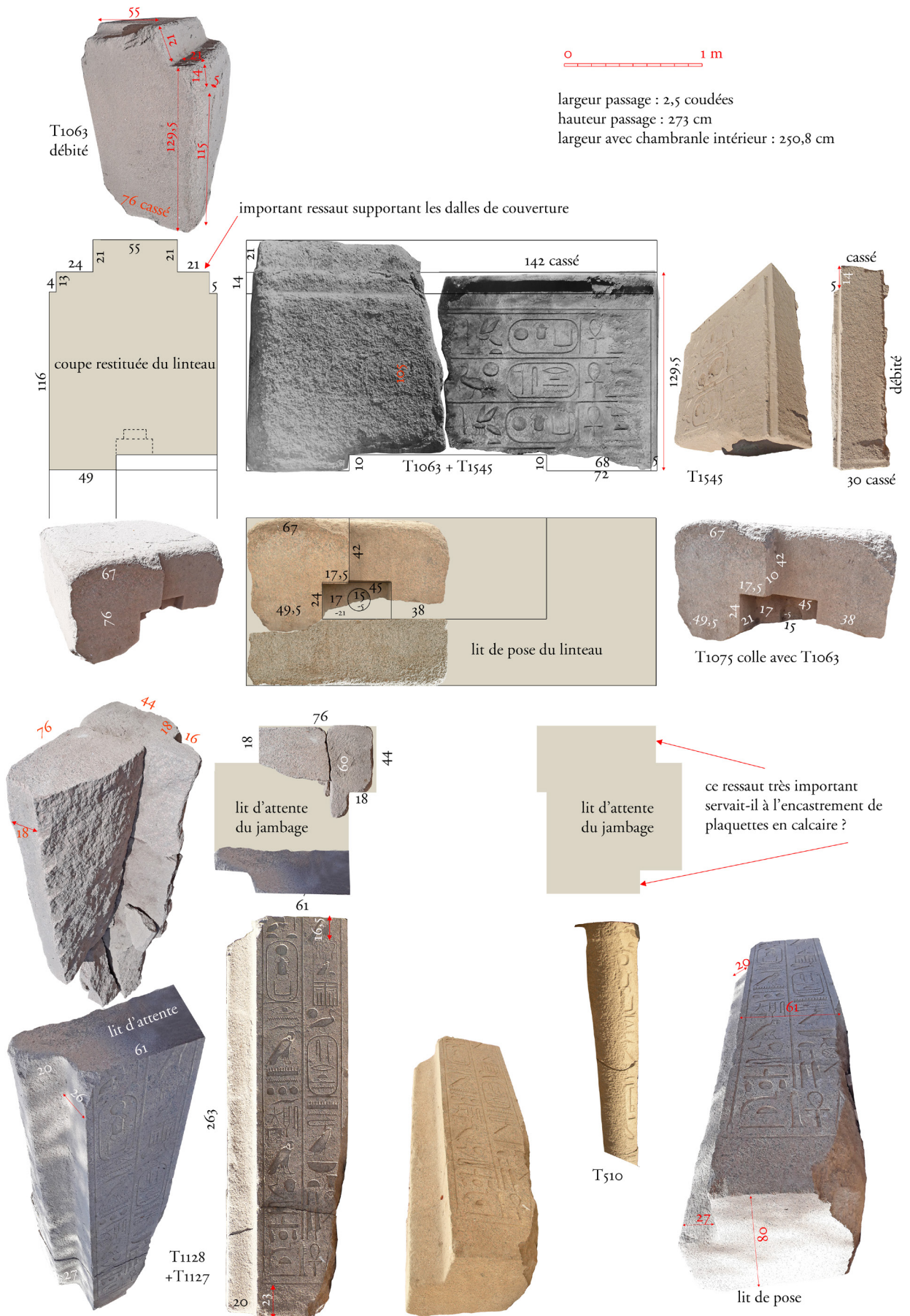
T1062

T1074

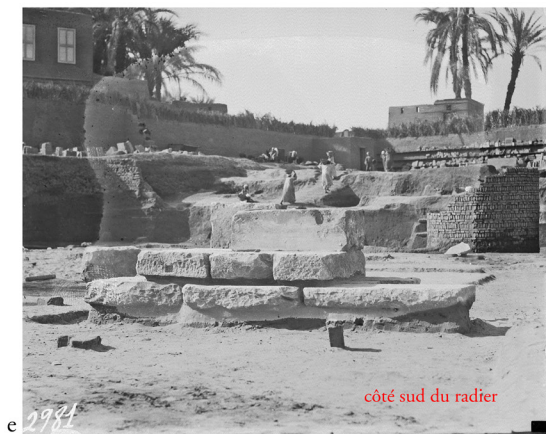
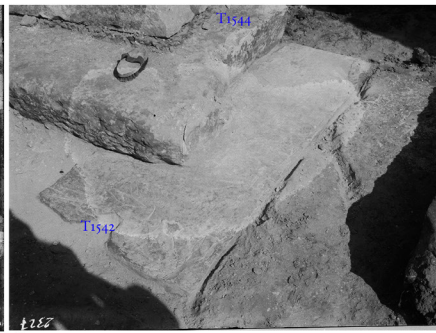
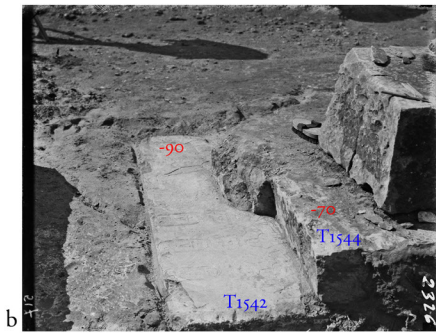
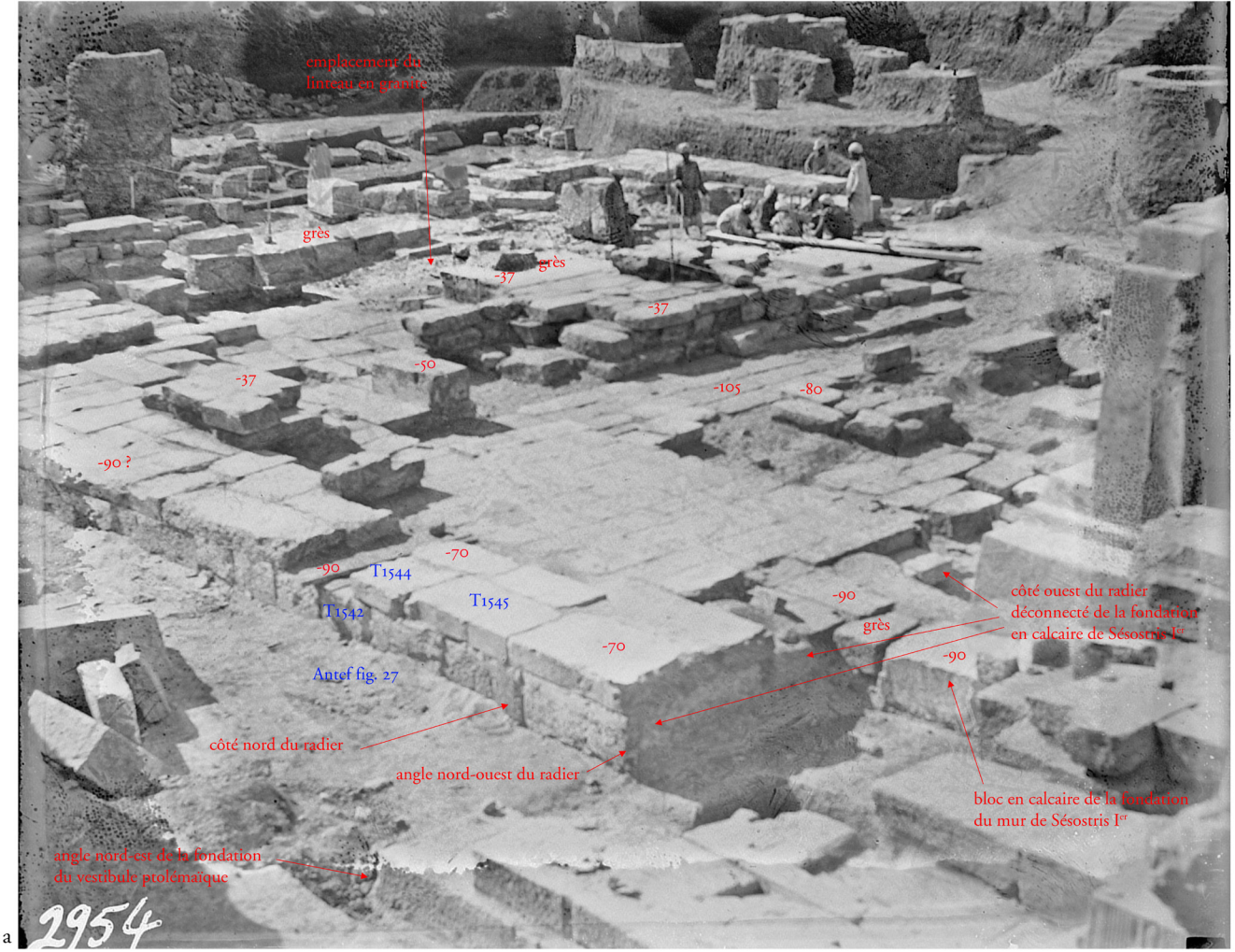
T1123



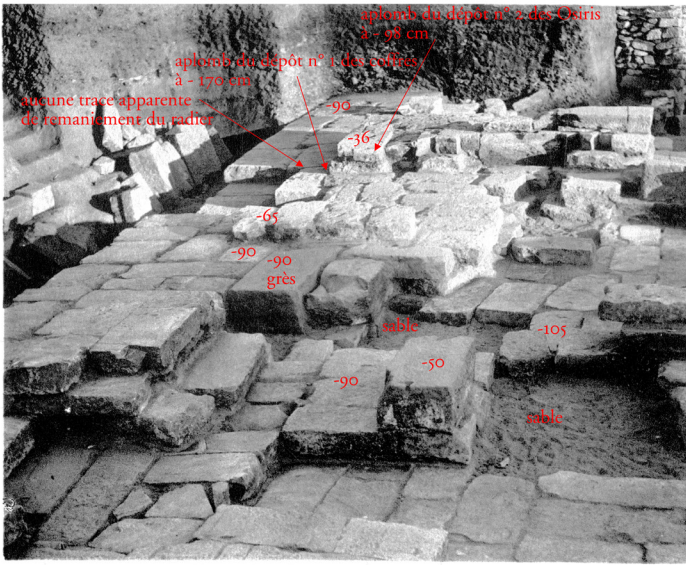
Pl. 13. Chambranle intérieur de la porte en granite de Sésostris I^{er}.



Pl. 14. Blocs remployés dans le radier.

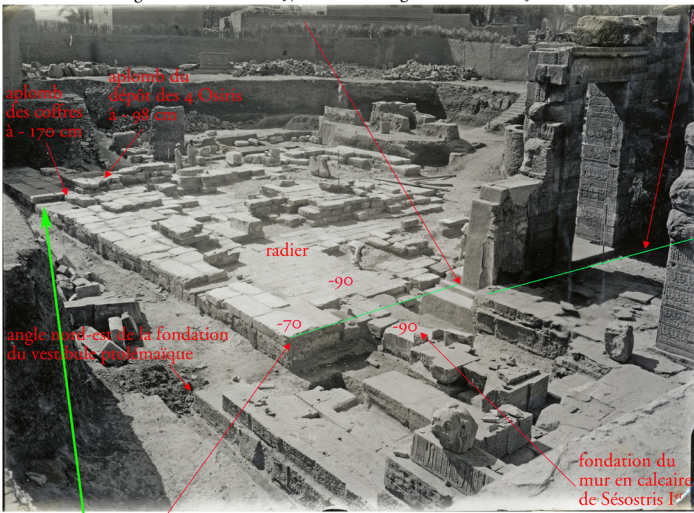


Pl. 15. Le démontage du radier.



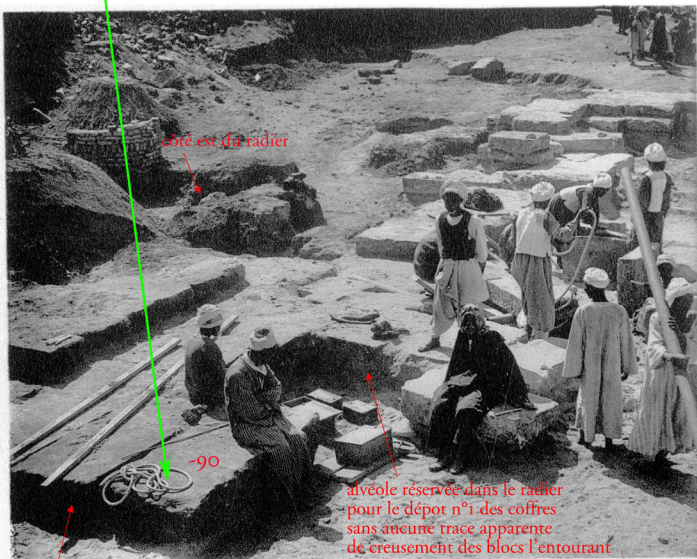
a

niveau du dallage de Sésostris I^{er} à -37 cm alignement de la façade ouest de Sésostris I^{er}



b

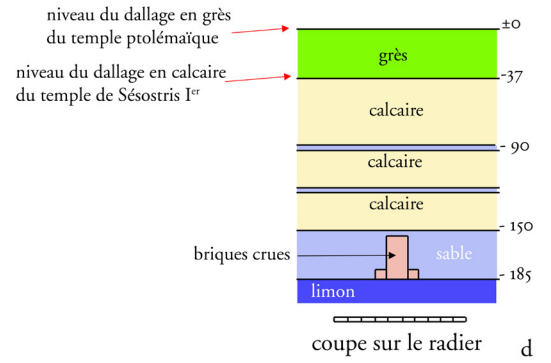
alignement du côté ouest du radier



c

les coffres au nom d'Amenemhat II *in situ* dans une alvéole proche du côté nord du radier

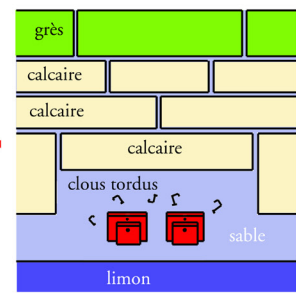
côté sud du radier



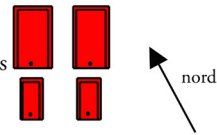
d

coupe sur le radier à l'aplomb des coffres

-98 = niveau du dépôt n° 2 (Osiris) placé presque à l'aplomb des coffres



plan de pose des coffres



e



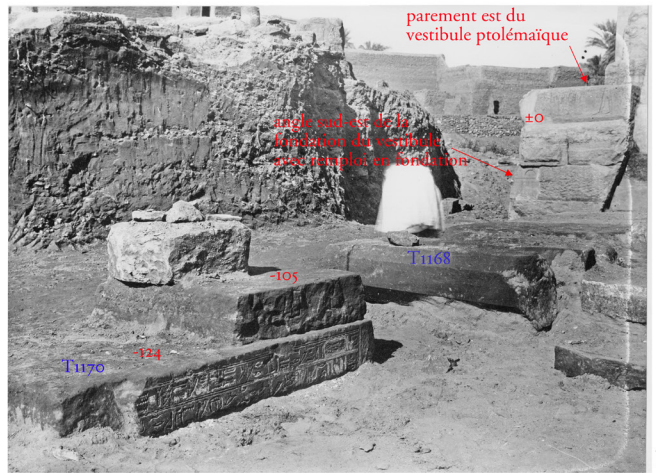
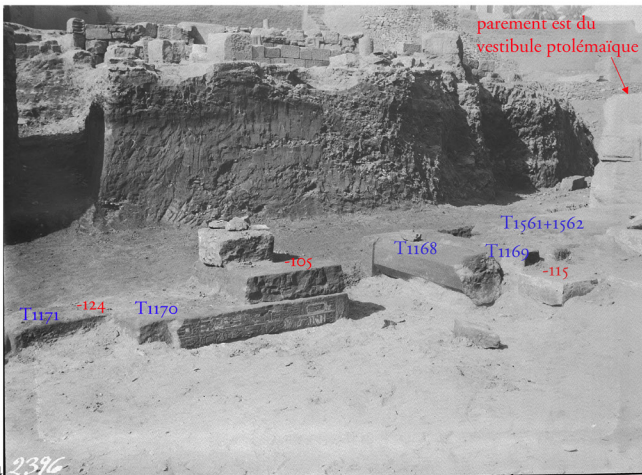
f



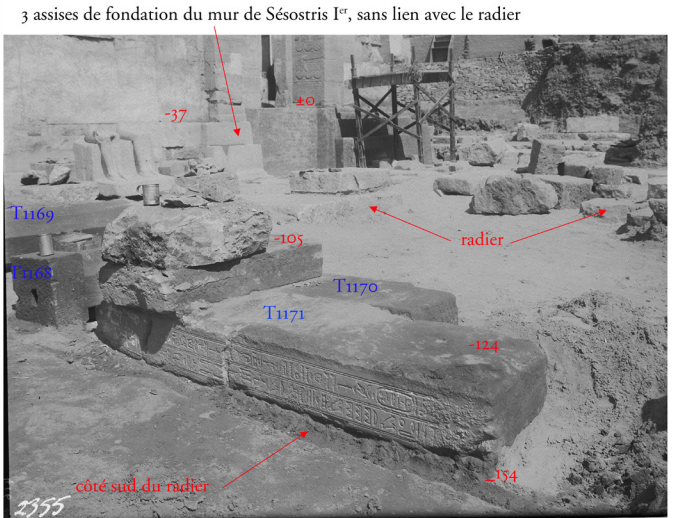
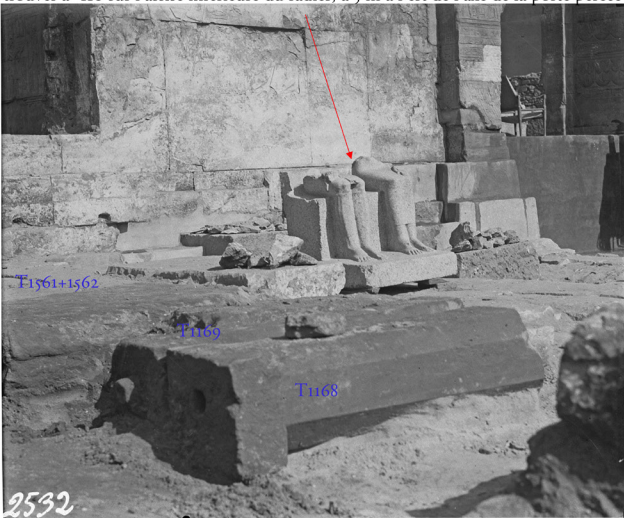
g

les ouvriers à l'emplacement des coffres au nom d'Amenemhat II

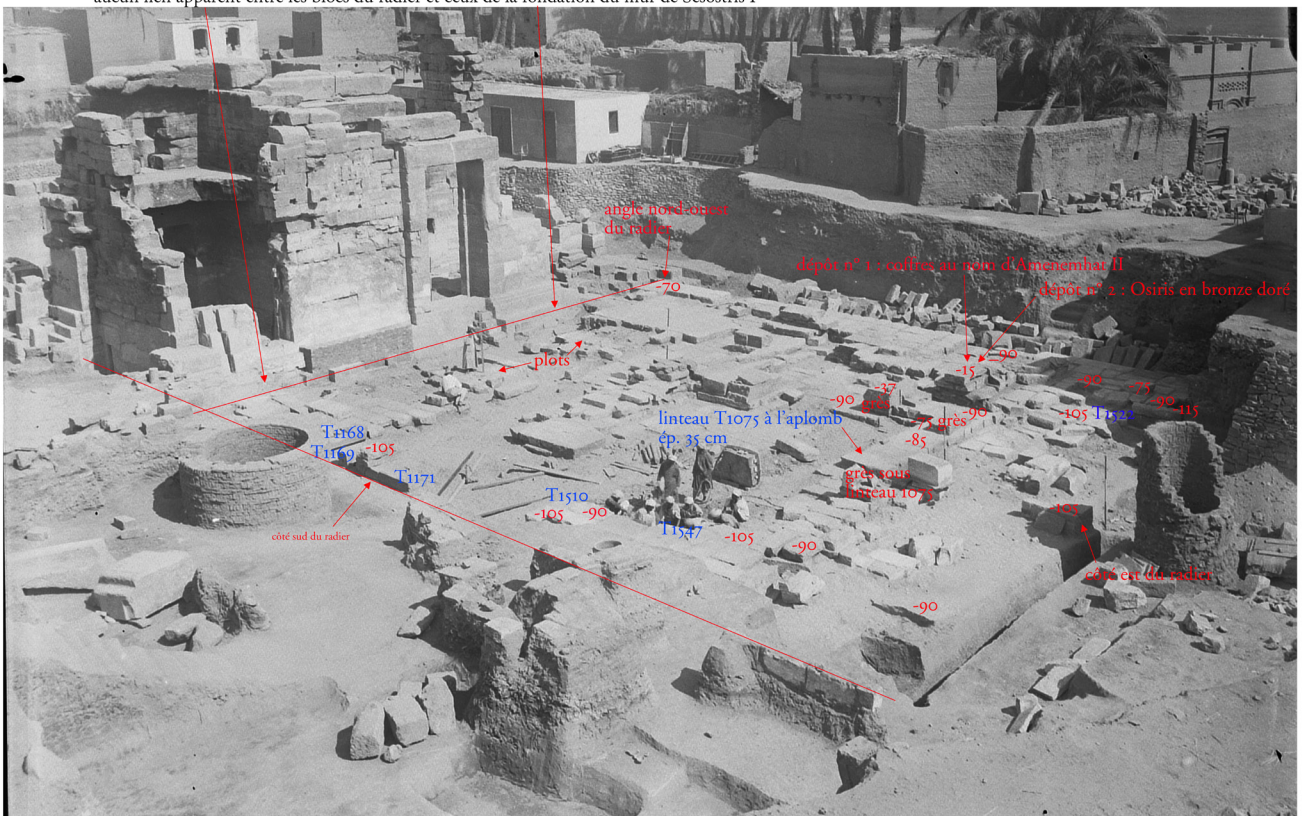
Pl. 16. Blocs remployés dans le radier.



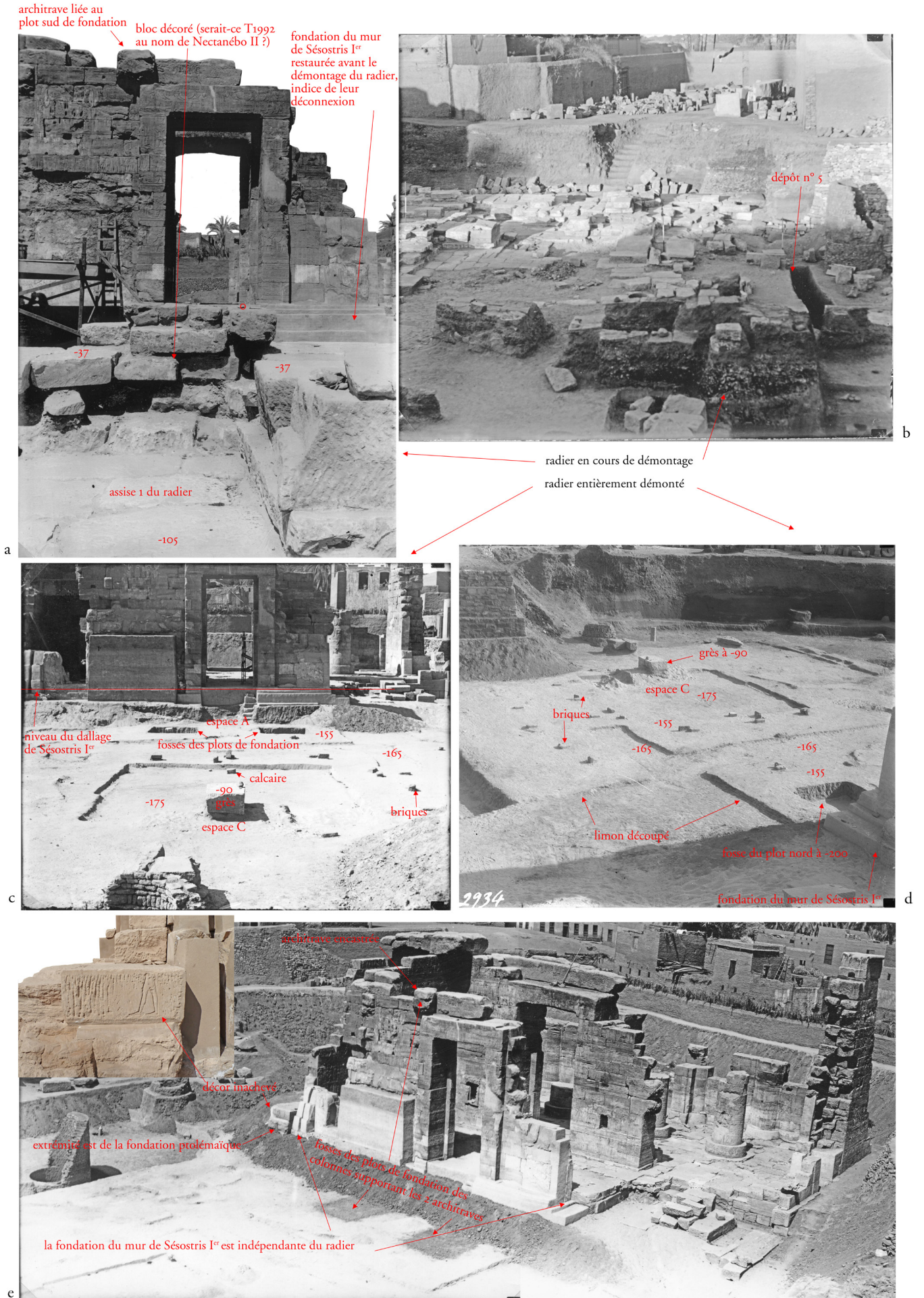
a 2396
Amenemhat I^{er} et Sekhmet, n° 1060
trouvés à -110 sur l'assise inférieure du radier, à 5 m à l'est de l'axe de la porte percée



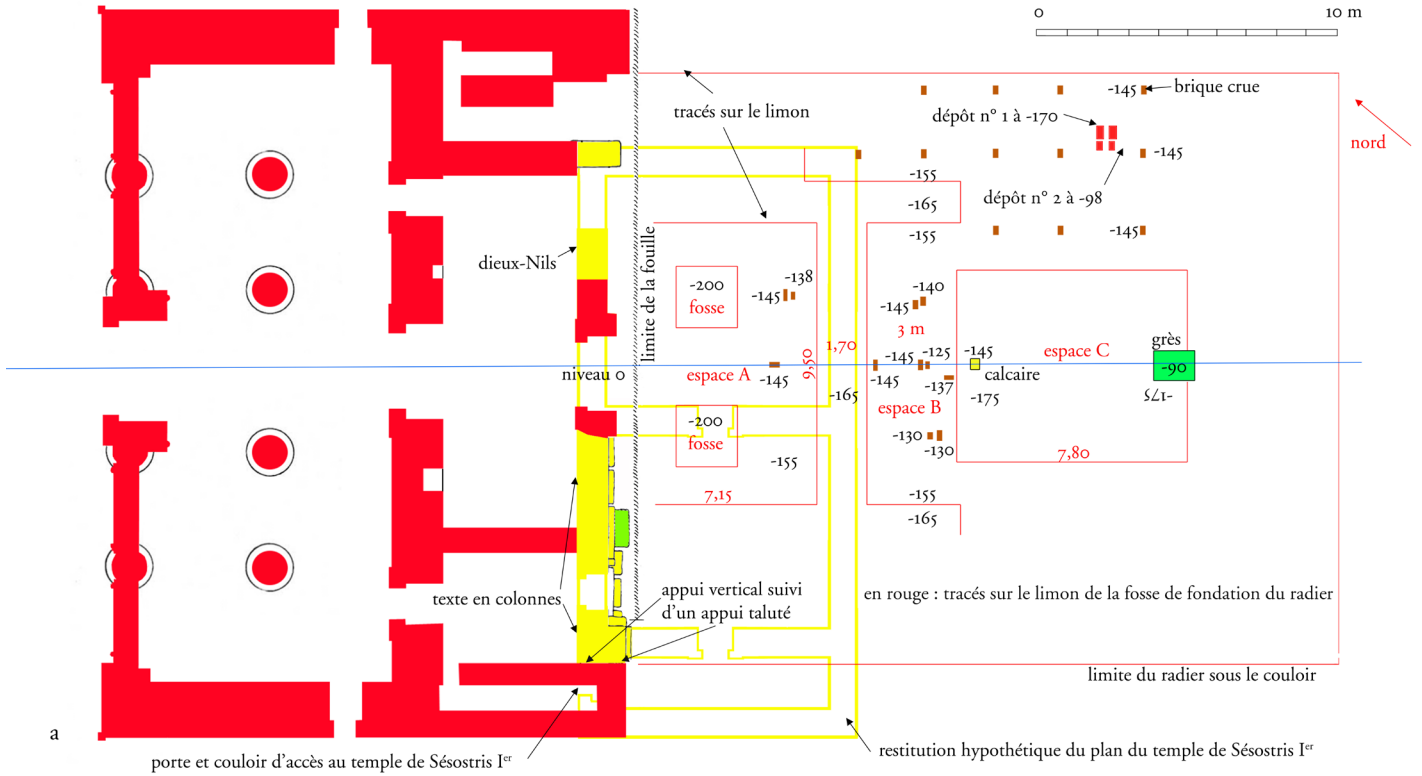
c 2532
aucun lien apparent entre les blocs du radier et ceux de la fondation du mur de Sésostris I^{er}



e



Pl. 18. Appui du vestibule ptolémaïque contre l'angle des deux murs perpendiculaires de Sésostris I^{er}.



a



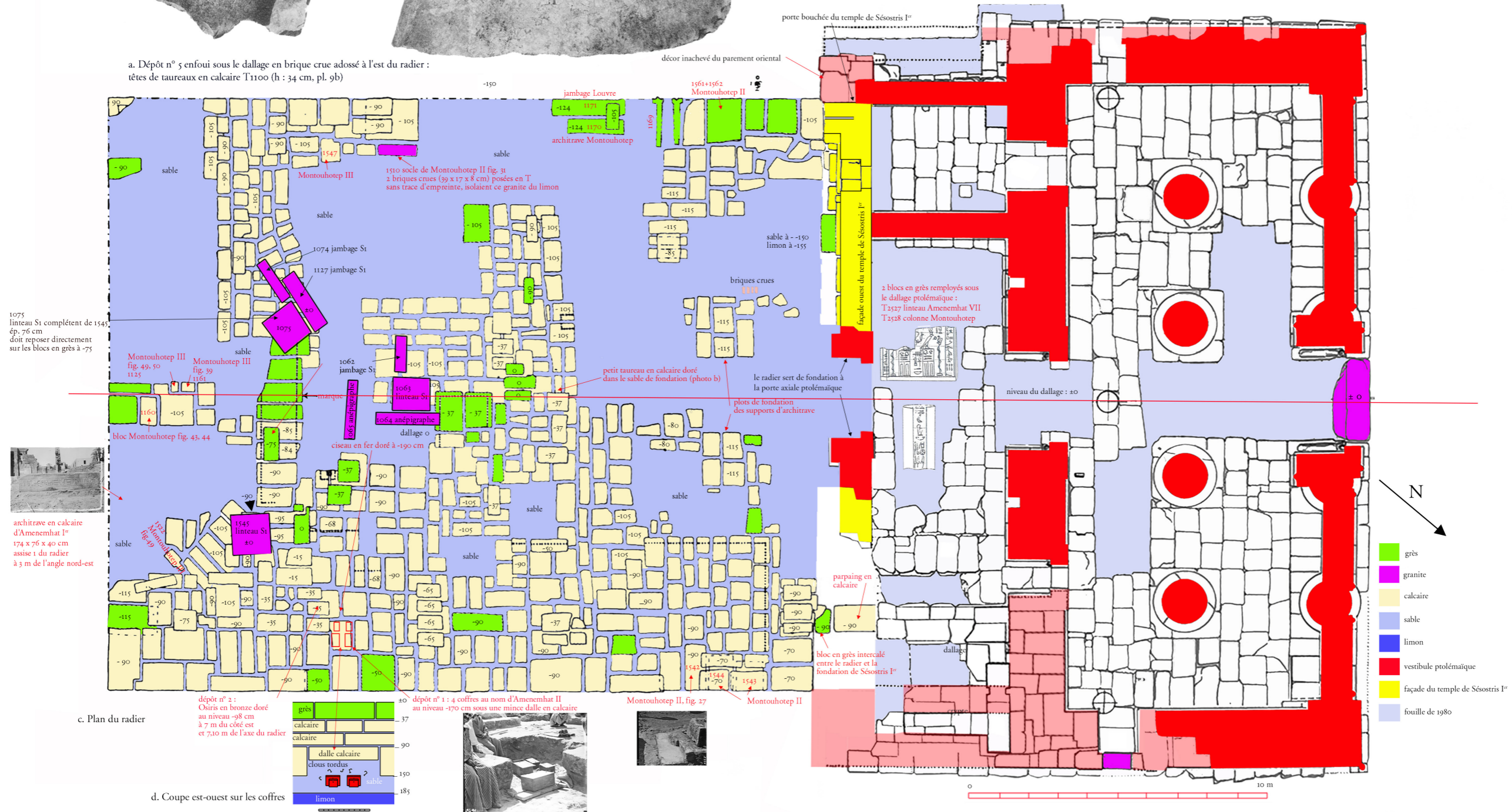
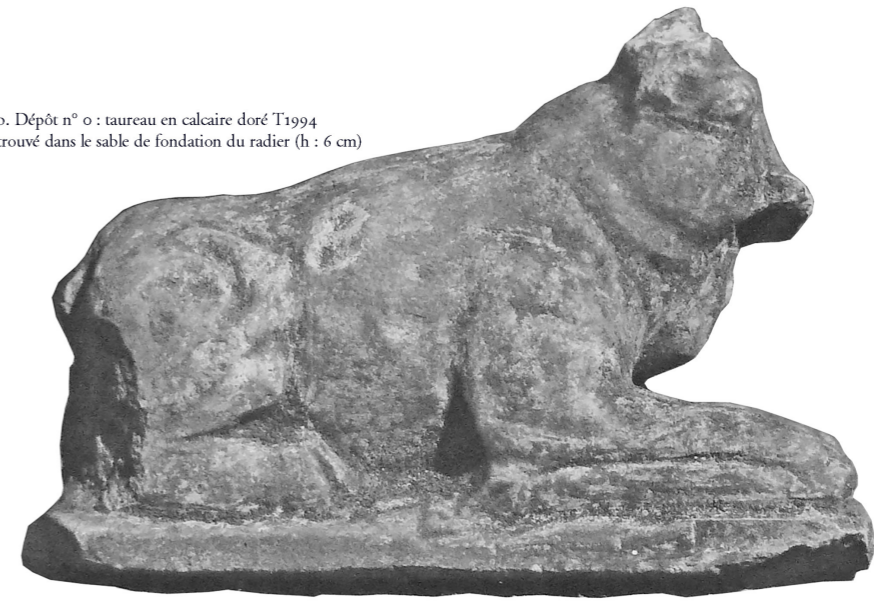
b

Pl. 19. Plan du temple de T'ôd.



a. Dépôt n° 5 enfoui sous le dallage en brique crue adossé à l'est du radier :
têtes de taureaux en calcaire T1100 (h : 34 cm, pl. 9b)

b. Dépôt n° 0 : taureau en calcaire doré T1994
trouvé dans le sable de fondation du radier (h : 6 cm)

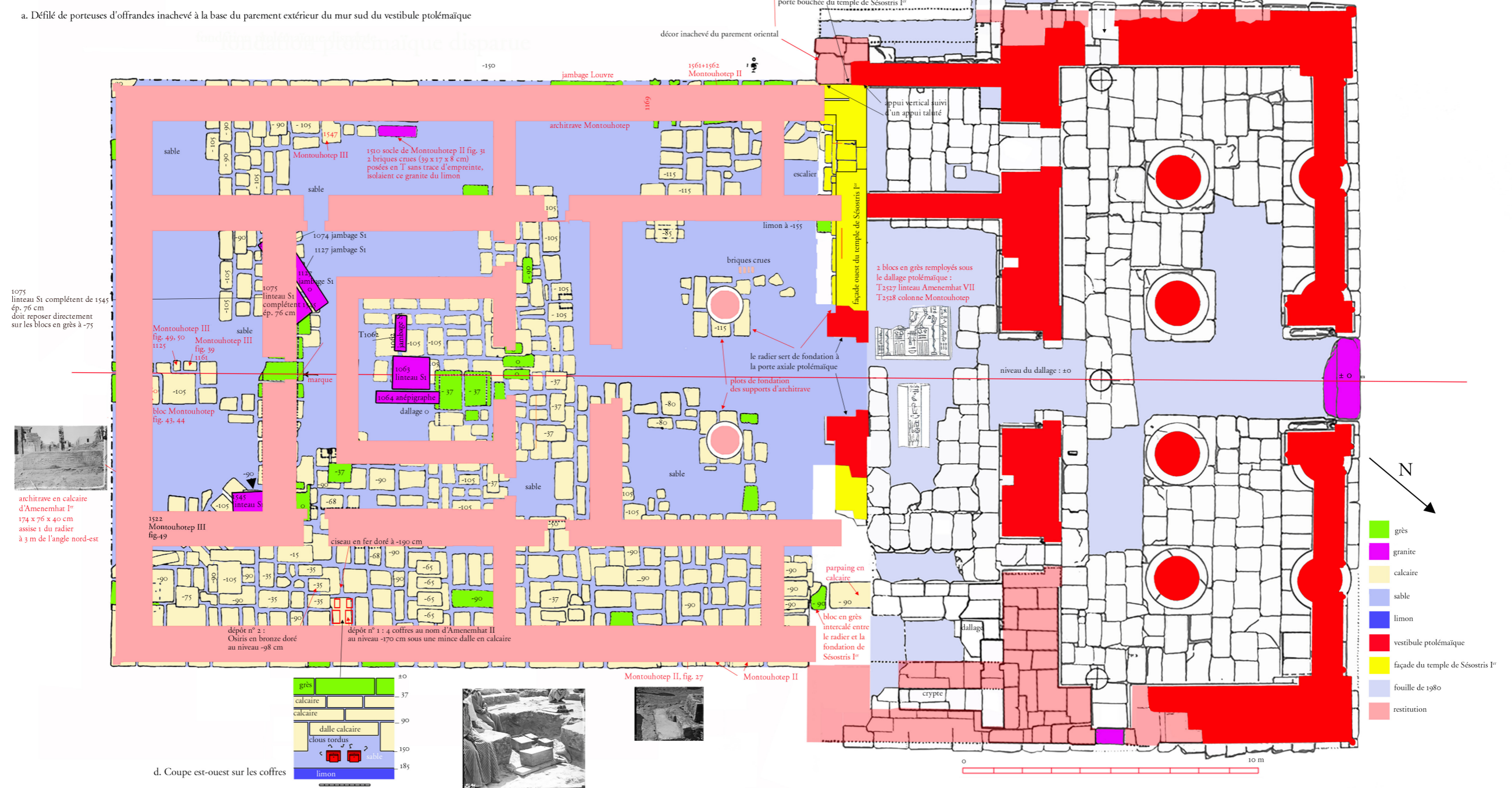


Pl. 20. Plan du temple ptolémaïque à Tôd.

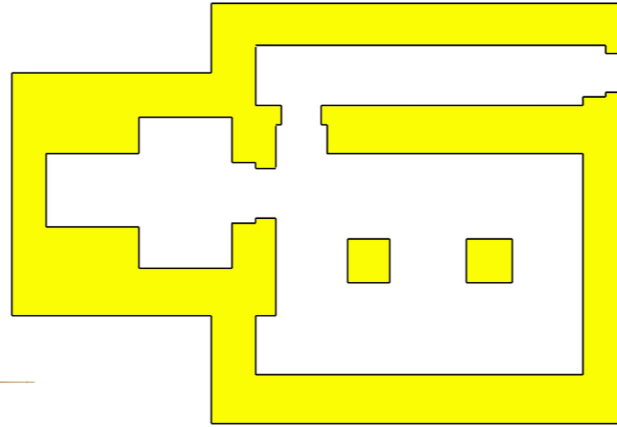


a. Défilé de porteuses d'offrandes inachevé à la base du parement extérieur du mur sud du vestibule ptolémaïque

b. Bloc en calcaire de Sésostri I^{er} réemployé en fondation de la porte de la Reine



Pl. 21. Plan restitué du temple de Sésostri I^{er} à Tôd.

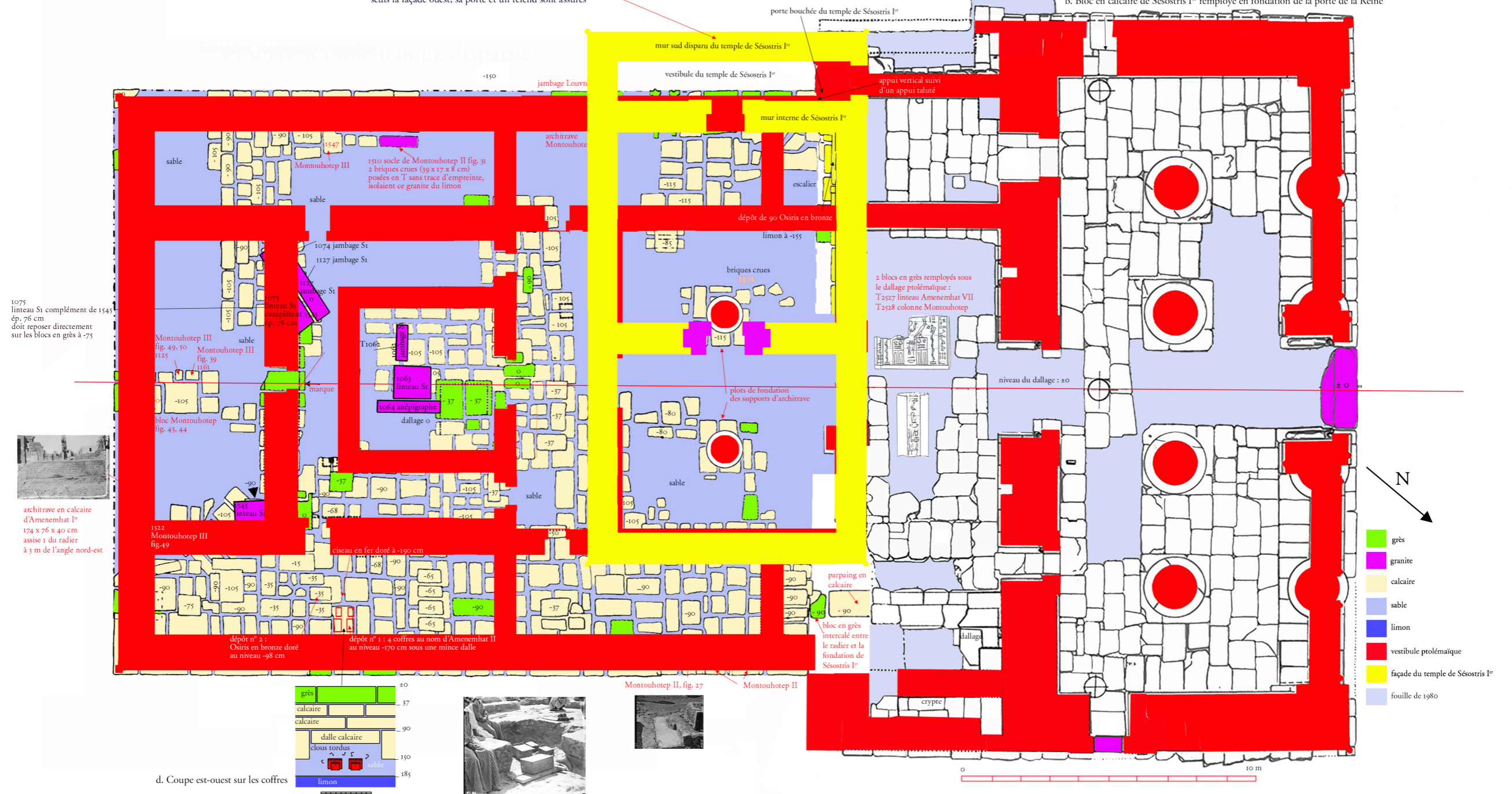


a. Façade et plan du temple de Sésostri I^{er} à Éléphantine



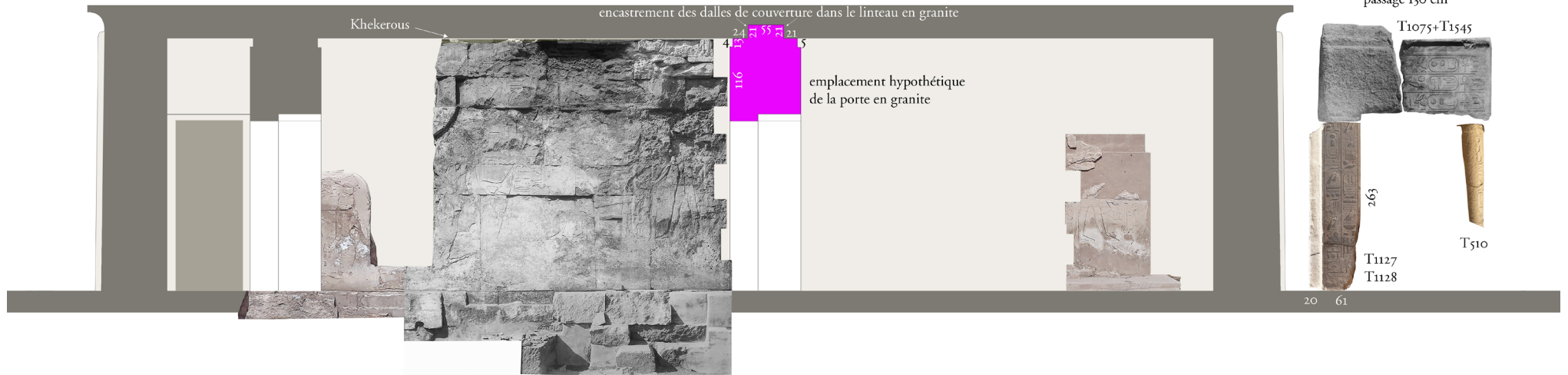
b. Bloc en calcaire de Sésostri I^{er} employé en fondation de la porte de la Reine

plan restitué (TRÈS HYPOTHÉTIQUE) du temple de Sésostri I^{er} à Tôd
seuls la façade ouest, sa porte et un refend sont assurés



Pl. 22. Façade restituée du temple de Sésostris I^{er}.

hauteur jusqu'à la découpe horizontale du lit d'attente du linteau : 263 + 116 + 13 = 392 cm ce qui correspond au sommet des Khekerous



a. Parement interne restitué de la façade ouest du temple de Sésostris I^{er}

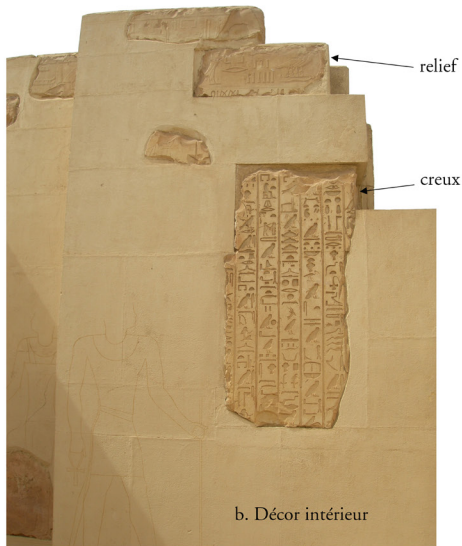
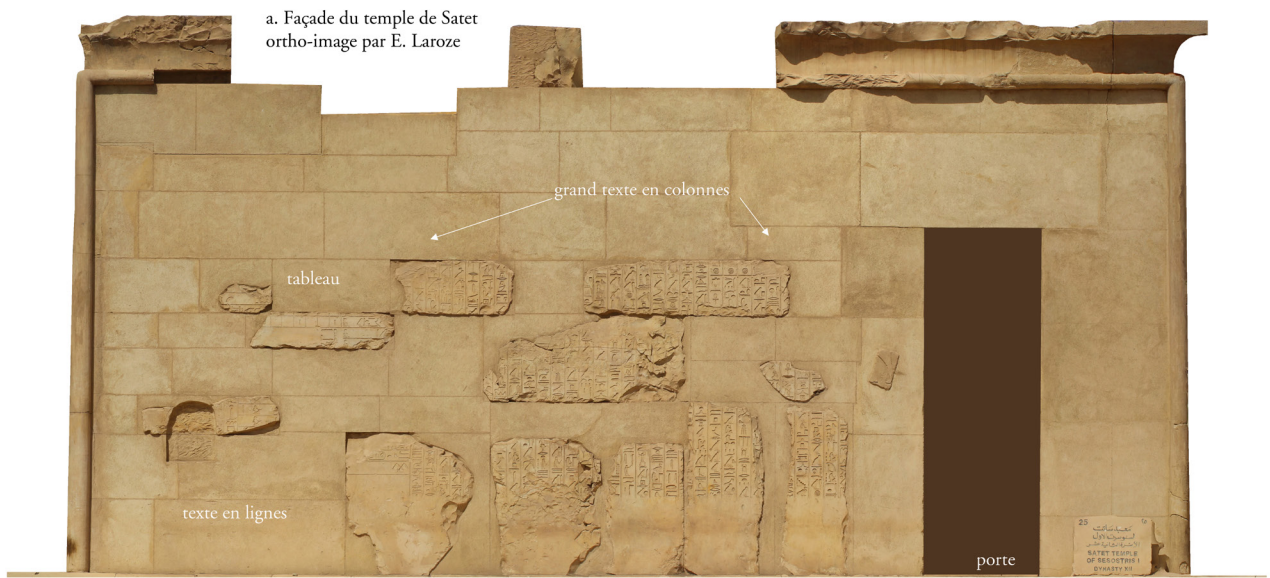
c. Porte en granite de Sésostris I^{er}



b. Façade ouest restituée du temple de Sésostris I^{er}



Pl. 23. Éléphantine : le temple de Satet construit par Sésostris I^{er}.

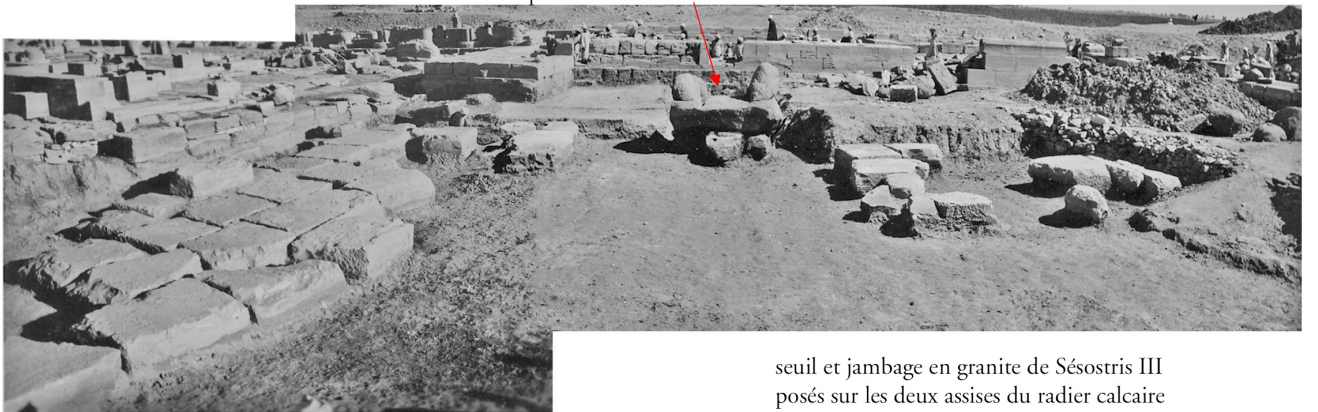


Pl. 24. Le radier de Médamoud.



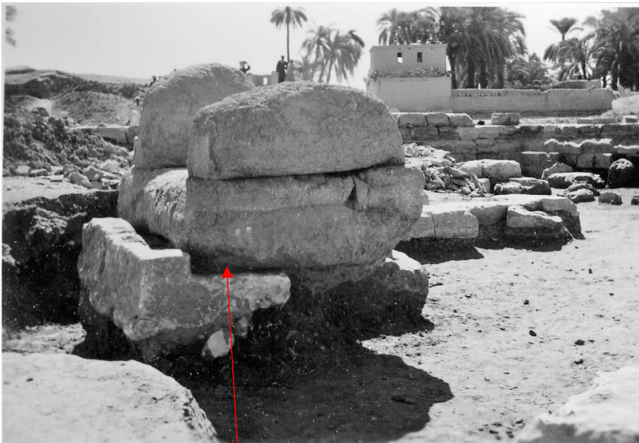
a

porte de Sésostris III



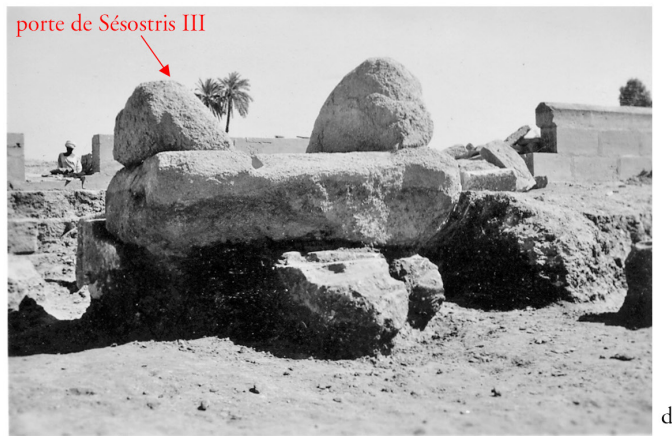
b

seuil et jambage en granite de Sésostris III
posés sur les deux assises du radier calcaire



c

porte de Sésostris III



d



e



f

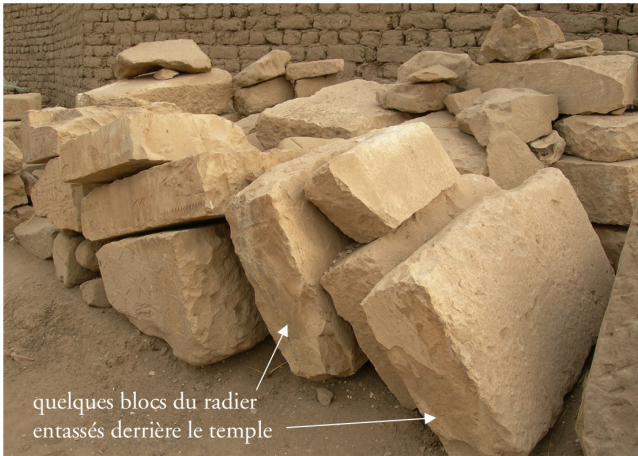
porte de Sésostris III



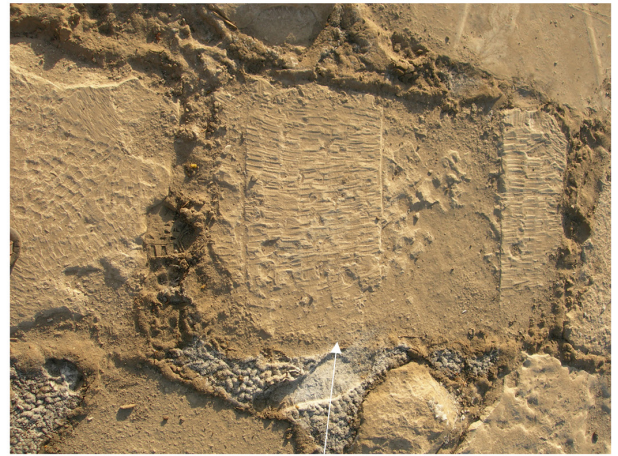
gros blocs en granite et en calcaire employés en dallage du radier du temple d'Opet



Pl. 26. L'emplacement du radier reconstitué avec les blocs en calcaire provenant de son démontage.



a



b



c



d

